



# RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE PASS'SANTÉ JEUNES

## Les usages, perceptions et appropriations du dispositif par les professionnels

---

Janvier 2020

**Remerciements :**

*L'Ireps Bourgogne-Franche-Comté tient à remercier l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté pour la confiance qui lui a été accordée en vue de réaliser cette évaluation de la démarche Pass'Santé Jeunes.*

*Que les personnes qui ont accepté de témoigner de leur expérience en tant que professionnel(le) soient également remerciées. Le temps qu'elles ont accordé à cette étude ainsi que les récits livrés sur leurs pratiques – souvent très enthousiastes – ont été riches d'enseignements. Tout comme sont remerciés celles et ceux qui ont accepté de répondre à notre questionnaire.*

*Sont enfin remerciées chaleureusement les membres du groupe de travail à l'Ireps BFC, pour leur disponibilité et leur confiance. Le travail préparatoire, les conseils donnés, les relectures attentives et constructives effectuées tout au long du processus d'évaluation, participent activement de la faisabilité ainsi que de la qualité finale de cette étude.*

**Réalisation :**

**Lucie CROS**, chargée d'études et d'évaluation à l'Ireps BFC.

En lien avec les membres du groupe de travail sur le suivi de l'évaluation de la démarche PSJ :

- **Julie BOULIER**, Chargée de projets à l'Ireps (Nièvre), Référente régionale PSJ
- **Fanny COURTI**, Chargée de projets à l'Ireps (Yonne)
- **Isabelle MILLOT**, Médecin spécialiste en Santé Publique, Directrice de l'Ireps BFC
- **Agathe SANDON**, Chargée d'ingénierie documentaire, Référente régionale PSJ

**Référents ARS-BFC :**

- Dr. Jean-François DODET, Responsable du Département prévention et promotion de la santé
- Mathilde DELAUNE, Chargée de mission Prévention/Promotion de la santé. Département Prévention Santé Environnement

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	5
Cadre de l'étude.....	6
Plan du rapport .....	8
<b>RETOUR SUR LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE</b> .....	9
<b>1/ L'enquête par questionnaires</b> .....	9
Contexte.....	9
Présentation de la population d'enquête .....	12
<b>2/ L'enquête par entretiens</b> .....	17
Les conditions du recueil de discours .....	17
Les effets induits par le dispositif d'enquête.....	19
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE</b> .....	22
<b>1/ Déclinaison des formes de mobilisation du dispositif PSJ par les professionnels</b> .....	22
Une logique de polarisation exercée par le site PSJ .....	22
Point sur les données chiffrées.....	22
En correspondance avec les discours .....	24
Le site PSJ, une « porte d'entrée » .....	26
De la recherche d'informations à la construction d'actions : un référentiel commun .....	28
« Outil », « Ressource », « Support ».....	28
Appui sur des contenus thématiques .....	32
Focus sur des actions .....	34
La question de l'impact sur les publics .....	39
Les incertitudes et le besoin d'accompagnement auprès des jeunes .....	40
Quand les professionnels relaient les perceptions des jeunes : que pensent-ils du PSJ ? ....	41
Une difficulté récurrente : comment mobiliser les parents ?.....	43
<b>2/ Analyse des positionnements professionnels à l'égard du dispositif PSJ</b> .....	45
Partir des marqueurs d'appropriation .....	45
Fréquence .....	45
Partenariat .....	48
Vers une typologie des différents degrés d'appropriation du dispositif.....	52
Les professionnels dits « flottants » .....	52
Les professionnels dits « stabilisés » .....	55
Les professionnels promoteurs de santé.....	57

<b>SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>61</b>
Bibliographie/Sitographie.....	63
Annexes .....	64

## Introduction

L'objectif du projet *Pass'Santé Jeunes* (PSJ) est de développer, dès l'enfance, les capacités des enfants et adolescents à agir sur leur propre santé, à devenir autonomes, à faire des choix favorables à leur santé. La méthodologie privilégiée implique un accès à l'information à l'aide d'outils tel que le site Internet PSJ, et une approche territoriale ciblée et spécifique à travers l'élaboration de plans d'actions locaux. Cette démarche se fonde sur une approche positive de la santé, conforme aux valeurs de la promotion de la santé en référence à la définition donnée par la Charte d'Ottawa en 1986.

Depuis sa création en 2012, le pilotage est assuré par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'animation du dispositif *Pass'Santé Jeunes* (PSJ) a été confié à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Bourgogne-Franche-Comté (Ireps BFC). En 2019, 34 territoires de santé sont engagés dans la démarche.

Dans le cadre de son déploiement, les délégations départementales de l'ARS BFC ont fait part de leurs interrogations quant à l'appropriation et aux usages du dispositif par les professionnels en région. C'est pourquoi, l'Ireps s'est engagée à réaliser une évaluation interne du dispositif en menant une enquête quantitative et qualitative auprès des professionnels et partenaires identifiés. Celle-ci doit justement permettre de mieux connaître les usages, perceptions et degrés d'appropriation de ce dispositif par cette population.

Il convient au préalable de rappeler qu'à l'échelle locale, le PSJ s'appuie sur un trio : l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Ireps et le territoire (*via* des instances telles que le Contrat local de santé ou le comité territorial). La démarche est ensuite mise en œuvre par les acteurs partenaires, garants de la cohérence des messages diffusés. De fait, il existe deux types d'action sur les territoires :

- La formation et l'accompagnement des professionnels à l'acquisition des contenus et des stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé des jeunes ;
- La construction de projets pour et avec les jeunes, afin de les accompagner et les inciter à faire des choix favorables pour leur santé.

En vue de s'inscrire dans une telle démarche, les professionnels peuvent s'appuyer sur un certain nombre de ressources, en particulier numériques. Le site PSJ est en effet destiné à la fois aux intervenants (parents, professionnels ou non) et aux jeunes eux-mêmes. Tous les contenus sont recensés et validés par l'Ireps, qui procède à une revue de littérature et une veille documentaire francophone par thématique. En outre, des experts régionaux thématiques analysent régulièrement les contenus et proposent des évolutions.

Ce premier portail est secondé par le site *Pass'Santé Pro* (PSPro), présenté comme une plateforme de formation en e-learning. Celui-ci est plus particulièrement dédié aux professionnels, en vue de leur fournir un appui dans la construction de séances d'animation à travers des modules généraux et des modules thématiques.

Parmi les services dérivés se trouve également le plateau de jeu *Pass'Santé Jeunes*, outil d'intervention qui favorise l'acquisition de connaissances et la mobilisation de différents types de compétences psychosociales autour de plusieurs thématiques de santé. Il s'appuie sur les ressources disponibles sur le site Internet PSJ et s'adresse aux enfants de plus de 8 ans. Les niveaux des questions varient en fonction des catégories d'âge : moins de 12 ans, entre 13 et 15 ans et plus de 16 ans.

Toutes ces ressources feront ainsi l'objet de cette démarche d'évaluation, au prisme des pratiques déployées – et déclarées – par les professionnels interrogés.

### Cadre de l'étude

Cette démarche d'évaluation s'inscrit dans la continuité des évaluations déjà menées sur le dispositif PSJ (Cf. Tableau de synthèse des évaluations externes et internes menées sur la période 2015-2020, *Annexe n°1*).

Les territoires concernés correspondent aux 34 territoires engagés dans le processus de déploiement du PSJ (Cf. Cartographie PSJ actualisée – mai 2019, *Annexe n°2*). Ce faisant, la démarche d'évaluation est menée à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, et engage l'ensemble du dispositif : sites Internet PSJ et PPro, dynamique partenariale locale et actions portées par l'Ireps. L'évaluation doit également tenir compte du degré d'avancement de chaque territoire. Rappelons qu'à ses débuts en 2013, le dispositif est mis en œuvre seulement à l'échelle du territoire bourguignon. Depuis 2016, le projet PSJ a également été étendu à la Franche-Comté, suite à la fusion des régions. De fait, la question centrale qui motive cette évaluation est la suivante :

#### **Quels sont les usages, perceptions et degrés d'appropriation du dispositif PSJ chez les professionnels ?**

Se donner une telle problématique implique à la fois d'interroger des ordres de pratiques ainsi que des systèmes de représentations. Plusieurs questions sont autrement dit soulevées par notre interrogation initiale :

- Quels sont les usages du PSJ chez les professionnels ?
- Comment ces derniers utilisent-ils les différents supports, ressources et outils proposés par le PSJ ?
- Comment les professionnels perçoivent-ils le dispositif ?
- Quelles sont les logiques d'appropriation à l'œuvre ?
- Quelles sont les dynamiques territoriales autour du dispositif ?
- Quelles perspectives de déploiement peuvent être envisagées ?

Ces questions définissent plus concrètement des objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de cette étude. Afin de mettre en œuvre une démarche méthodologique qui permette d'organiser notre raisonnement, il convient en ce sens de dégager des axes d'investigation. Ces derniers sont censés guider l'analyse, en réponse à la question centrale posée. Le premier renvoie à la connaissance des pratiques des acteurs (Axe 1). Le deuxième se focalise quant à lui sur la compréhension des modes de pensée auxquels s'articulent des modalités d'action (Axe 2). Enfin, les logiques de changement méritent une attention particulière, en référence aux degrés d'appropriation (Axe 3). C'est ce qu'il s'agit d'explicitier dans les paragraphes qui suivent.

#### **Axe 1 : Analyse des usages des outils et supports du PSJ.**

Ce premier axe doit permettre de mieux connaître les **pratiques** des professionnels, donc apporter des éléments de réponse aux sous-questions suivantes : Quels supports utilisent-ils préférentiellement ? Se servent-ils plutôt des outils numériques ? Prennent-ils appui sur le guide « *Pass'Santé Jeunes en action !* » ? À quelles actions développées sur les territoires participent-ils ?

De fait, il s'agit de cerner à la fois les outils et les types de supports utilisés, en même temps que les variations de ces usages en fonction de différents facteurs (en particulier la variable territoriale).

Plus largement, cet aspect de l'évaluation vise à identifier et à prendre la mesure de ce qui favorise ou au contraire freine ces mêmes usages.

### Axe 2 : Analyse de la perception du dispositif PSJ par les professionnels.

Ce deuxième axe implique d'interroger le champ des **représentations** : comment les acteurs perçoivent-ils le dispositif ? Il s'agit de savoir quelle(s) définition(s) les professionnels se donnent du PSJ, par et pour eux-mêmes. Est-elle fondée plutôt sur des jugements positifs ? Négatifs ? Quels sont les traits dominants de cette définition ?

Ce champ invite également à comprendre la manière dont les professionnels mobilisent le dispositif : comment se servent-ils des outils, supports et ressources du PSJ ?

De fait, l'enjeu ici est de saisir le sens que revêt le dispositif pour les professionnels, comment ils l'intègrent à leurs pratiques, et si *in fine* le PSJ apparaît en adéquation avec leurs besoins.

### Axe 3 : Analyse des degrés d'appropriation du dispositif par les professionnels.

L'appropriation renvoie au processus par lequel les professionnels assimilent les connaissances diffusées à travers les supports, les contenus et les actions du PSJ : formations, guide « *Pass'Santé Jeunes en action !* », journées départementales... Cela revient à repérer et à mesurer les **logiques de changement** à l'œuvre, à la fois dans le champ des représentations et dans celui des usages : en quoi le dispositif PSJ a-t-il modifié le point de vue des professionnels d'une part, et leurs pratiques d'autre part ?

Apporter des éléments de réponse à cette question implique d'explorer une double dimension :

- En premier lieu, celle des **indicateurs objectifs de changement**. Le phénomène d'appropriation suppose que chaque professionnel ait connaissance des outils, supports et usages potentiels du PSJ. L'analyse du processus d'appropriation renvoie effectivement à l'hypothèse selon laquelle plus les professionnels connaissent le dispositif, mieux ils peuvent le mobiliser et ainsi faire évoluer leurs pratiques. C'est pourquoi, il convient de se focaliser sur les facteurs qui signalent objectivement un développement des connaissances sur le PSJ : la fréquence de participation à des actions ou formations, la mobilisation de contenus thématiques et/ou de techniques d'animation, le taux de création de partenariats...
- La deuxième dimension traite de la **perception du changement** par les professionnels eux-mêmes. Quels changements liés au dispositif PSJ perçoivent-ils ? Dans le cadre d'une approche qualitative, l'évaluation sera centrée sur le retour d'expérience en prenant en compte des éléments tels que les interactions sociales, les degrés d'autonomie des professionnels, et les logiques d'apprentissage activées.

Dès lors, la collecte des données doit s'organiser à partir des trois axes d'investigation précédemment dégagés :

- **Axe 1** : mieux connaître les usages des outils et supports du PSJ par les professionnels.  
→ Analyse des pratiques reliées à des déterminants sociaux
- **Axe 2** : comprendre comment les professionnels perçoivent le dispositif.  
→ Analyse des représentations sur le PSJ et du discours sur les pratiques
- **Axe 3** : mesurer les degrés d'appropriation du dispositif chez les professionnels.  
→ Analyse des logiques de changement sur la base d'éléments matériels et idéels (implication, renforcement des connaissances/compétences, actions développées...).

La démarche d'évaluation ainsi déclinée implique dès lors le recueil de deux types de données, quantitatives et qualitatives ; d'où la construction d'un double dispositif d'enquête. C'est ce que permet de synthétiser le tableau inséré ci-dessous :

Objectifs	Critères	Indicateurs	Outils
Cerner les usages des outils PSJ	Utilisation des outils par les professionnels	Taux d'utilisation des outils du PSJ (en %) Nombre et nature des outils utilisés Nombre et nature des utilisations (Et leur modalité d'intégration) Nombre et nature des facteurs (positifs ou négatifs) d'utilisation	Questionnaires et Entretiens semi-directifs
Comprendre comment le dispositif est perçu par les professionnels	Vision du dispositif	Modalités d'accès Ressources identifiées Jugements positifs/négatifs Avantages/Inconvénients Taux de satisfaction des professionnels (en %) Nombre et nature des raisons explicatives de cette satisfaction	
	Adéquation entre leurs besoins et les outils/actions proposés	Description des pratiques (pourquoi, comment, avec qui ?) Difficultés rencontrées Taux de correspondance entre les besoins et le dispositif (en %) Taux de correspondance entre les contenus du PSJ et les attentes des professionnels (en %)	
Repérer les dynamiques territoriales autour du dispositif et ses perspectives de déploiement	Mobilisation et implication des acteurs dans la démarche de déploiement du dispositif	Taux et fréquence de participation des professionnels à une ou plusieurs actions du PSJ (en %) Nombre et types d'actions réalisées Nombre et types de partenariats créés Récit sur les partenariats créés Taux de perception d'une évolution des pratiques (en %) Nombre et nature des facteurs d'appropriation Apprentissages activés Autoréflexivité : perception du changement	

*Critères et indicateurs ciblés dans la cadre de la démarche d'évaluation PSJ 2019*

### Plan du rapport

En référence au questionnement qui vient d'être exposé, le présent rapport sera organisé selon deux grandes parties. Dans la première, il s'agira de revenir sur le déroulement de l'enquête. Après avoir présenté le contexte de passation du questionnaire, une description des caractéristiques de l'échantillon de population obtenu sera effectuée. Les conditions et effets inhérents à la campagne d'entretiens adviendront dans un second temps.

La deuxième grande partie sera consacrée à la restitution des résultats de l'étude, à commencer par une déclinaison des formes de mobilisation du dispositif par les professionnels. Les données se verront ensuite affinées à travers l'analyse des différentes postures repérées chez ces derniers, au regard de la démarche PSJ, et en vue de faire émerger des perspectives et recommandations.

## RETOUR SUR LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

### 1/ L'enquête par questionnaires

L'enquête par questionnaires est mobilisée afin d'apporter des éléments de réponse aux questions posées dans l'Axe 1, celui qui renvoie à l'analyse des usages des outils et supports du PSJ. De fait, le questionnaire vise prioritairement à cerner les pratiques dominantes chez les professionnels. Ce type de support d'enquête permet, dans une moindre mesure, de cerner des opinions ou perceptions (Axe 2). Il convient cependant de traiter ces éléments avec précaution : les opinions renseignées par les répondants sont brèves et ne les engagent à rien. Aussi, elles méritent toujours d'être explicitées par des extraits de discours, c'est-à-dire d'être adossées à un volet qualitatif.

En revanche, l'enquête par questionnaires se révèle tout à fait pertinente pour analyser les degrés d'appropriation du dispositif PSJ par les professionnels, ce à quoi correspond l'Axe 3. En effet, les réponses des enquêtés apportent des données de référence sur les indicateurs de changement. À partir des questions posées, il devient possible d'observer dans quelle mesure les répondants ont connaissance des outils, ressources et supports mis à leur disposition par le biais de la démarche PSJ. Autrement dit, ces données de référence permettent de saisir la densité d'utilisation et de mobilisation du dispositif. Cela renvoie aux questions sur la fréquence de participation aux événements organisés dans le cadre du PSJ (formations, journées départementales etc.), sur la dynamique partenariale, ainsi que sur la construction d'actions.

#### Contexte

Toute enquête de terrain nécessite au préalable la conception de supports afin d'organiser la récolte des données. La démarche quantitative adoptée impliquait donc en premier lieu de concevoir un questionnaire capable de fournir les informations attendues (Cf. *Annexe n°3*). Dans sa version finalisée, celui-ci se compose de 23 questions, réparties en deux parties distinctes :

- **La première correspond aux questions posées sur le dispositif PSJ**

Les 18 questions qui composent cette première partie visent prioritairement à savoir quels outils les répondants mobilisent, pour quels besoins et dans quelles conditions ; et s'ils en utilisent certains plus que d'autres. De plus, les répondants sont sollicités sur la fréquence d'utilisation, les partenariats créés. Enfin, le questionnaire interroge le degré de satisfaction global.

Dans cette première partie du questionnaire, l'ordre des questions a été pensé de façon à ce que chaque enquêté puisse répondre le plus sincèrement possible. Une attention particulière a été accordée au maintien de la cohérence individuelle : par exemple, si un répondant déclare ne pas consulter le site PSPro, il n'a pas à renseigner la question suivante qui porte sur les rubriques consultées sur ce même site. Dans un même ordre d'idées, les deux premières questions ont été pensées pour rester assez générales : à ce stade, il ne s'agit pas encore d'obtenir des informations précises mais plutôt de permettre aux enquêtés de se sentir en confiance, et de « rentrer » progressivement dans le questionnaire. Cette réflexion préalable, dès la conception de l'outil d'enquête, est d'autant plus importante à mener que la passation des questionnaires s'effectue par voie dématérialisée. Cela implique nécessairement un degré d'anticipation plus important.

### - La deuxième partie du questionnaire correspond aux déterminants sociaux

Cette partie, plus standardisée que la première, occupe également un volume moindre puisqu'elle est composée seulement de 5 questions. Placées en fin de questionnaire, elles visent à recueillir les caractéristiques sociologiques des enquêtés, soit des données telles que l'âge, le sexe, la catégorie professionnelle des individus, leur lieu d'exercice. Les résultats obtenus dans cette deuxième partie seront exposés dans la sous-partie suivante, en vue de présenter la population qui compose notre échantillon d'enquête.

Une fois les deux parties du questionnaire finalisées, la préparation du travail d'enquête s'est poursuivie avec la centralisation des listes de destinataires pour l'envoi par courrier électronique. Les personnes identifiées correspondent à tous les participants aux journées de sensibilisation et d'échanges de pratiques réalisées dans le cadre du dispositif PSJ depuis 2016. Par exemple, aux formations, aux journées départementales, aux World Cafés, aux ateliers d'échanges de pratiques... Les participants à ces événements ont été au préalable recensés au niveau de chaque antenne départementale, puis combinés dans un fichier unique. Au total, le questionnaire d'évaluation de la démarche PSJ a été envoyé à 1 168 contacts.

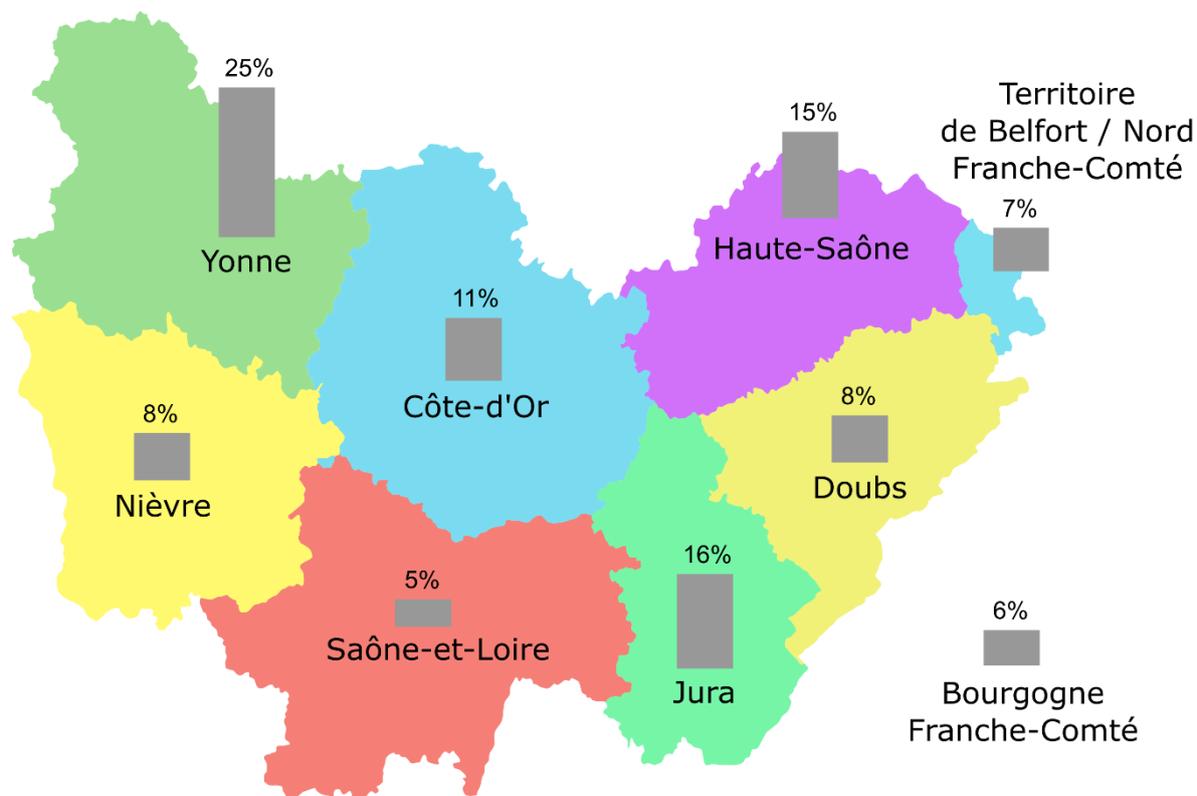
Une première série d'envois a été effectuée le 15 novembre 2019. Celle-ci était accompagnée d'un message de présentation dans le corps du mail, dont l'objet spécifiait : « *Votre expérience du Pass'Santé Jeunes nous intéresse !* ». Le message expliquait en quelques lignes l'objet de la démarche d'évaluation, et l'intérêt porté aux réponses attendues. Il donnait à titre indicatif un temps de remplissage allant de 5 à 10 minutes, et insistait également sur l'anonymat garanti aux répondants.

Le 27 novembre 2019, 86 questionnaires avaient été complétés sur l'ensemble des personnes sollicitées. Avant de désactiver le lien, il a été décidé de repousser le délai d'ouverture du questionnaire en ligne, et d'envoyer un mail de relance afin d'obtenir des réponses supplémentaires. La clôture de l'enquête a donc été reportée au 15 décembre 2019, soit une période d'un mois, avec un total de 151 questionnaires complétés. On observe une hausse non négligeable du nombre de questionnaires complétés entre le 27 novembre et le 5 décembre, date de la relance, avec 139 répondants au 9 décembre 2019. Les ajustements effectués entre la première série d'envois et le second message de relance (plus court que le premier), ainsi que l'allongement du délai de réponse ont joué favorablement.

Ce total de 151 questionnaires complétés offre une base d'analyse très satisfaisante pour le traitement des données quantitatives, avec un taux de réponses avoisinant les 13%. En effet, les enquêtes en ligne enregistrent habituellement des taux de réponses qui oscillent entre 10% et 15%, soit des taux moins élevés relativement aux autres modes de collecte<sup>1</sup>. Le ratio obtenu équivaut en outre à une moyenne de 19 répondants par département, et à cela s'ajoutent les 9 enquêtés pour qui le lieu d'exercice correspond à l'échelon régional (soit 6% des répondants). Du reste, la répartition des répondants par département n'est pas tout à fait homogène, comme le laisse apparaître la carte insérée ci-après :

<sup>1</sup> PLAISANT Michel, ZHENG Lili, KHADHRAOUI Mariem, BERNARD Prosper (2019), *Concepts et outils des sondages Web : introduction à LimeSurvey et SurveyMonkey*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 149 p.

**Figure n°1 : Carte du territoire Bourgogne-Franche-Comté avec répartition par département du taux de répondants**



À première vue, le département de l'Yonne devance très nettement les autres territoires en proportion de répondants, puisque ces derniers représentent un quart de notre échantillon. Le Jura et la Haute-Saône arrivent en deuxième et troisième position, avec respectivement 16% et 15% de répondants. La Côte-d'Or, le Doubs et la Nièvre oscillent entre 8% et 11%, alors que les professionnels situés sur le territoire Nord Franche-Comté comptent pour 7% de l'échantillon. Le département de Saône et Loire, avec un taux de 5%, est le territoire le moins représenté.

Modalités	Valeur	Pourcentage*	Nombre de contacts	Taux de réponse
Yonne	38	25%	307	12%
Jura	24	16%	159	15%
Haute-Saône	22	15%	152	15%
Côte-d'Or	16	11%	124	13%
Doubs	12	8%	77	16%
Nièvre	12	8%	106	11%
Nord Franche-Comté	11	7%	114	10%
Saône-et-Loire	7	5%	129	6%
Bourgogne Franche-Comté	9	6%	-	-
<b>Total général</b>	151	100%	1 168	13%

\* Pourcentage calculé sur le total des répondants

**Tableau n°1 : Répartition des répondants en fonction du lieu d'exercice et taux de réponse par territoire**

Cela étant, les écarts apparents s'avèrent en réalité plus nuancés dès lors que l'on s'intéresse au ratio entre le nombre de répondants par département et le nombre de contacts identifiés dans chaque département. Le tableau inséré ci-dessus laisse effectivement d'observer une plus grande uniformité au niveau des taux de réponses effectifs par territoire.

D'après les chiffres présentés, il est possible de faire un lien entre le nombre de répondants et le nombre de personnes contactées dans chaque département. Comme nous l'avons vu, l'Yonne devance nettement les autres territoires en nombre de répondants. Cela étant, le taux de réponses observé sur l'Yonne se situe dans la moyenne (12%). On peut dès lors en déduire que si l'Yonne obtient davantage de répondants, c'est en grande partie lié au nombre plus important de contacts identifiés au préalable : 307, soit deux fois plus que le nombre moyen de personnes contactées par territoire.

Les taux de réponses semblent ainsi être des indicateurs plus justes. Ces derniers varient entre 6% pour la Saône-et-Loire à 16% pour le Doubs, département qui affiche le taux de réponses le plus élevé sur l'ensemble du territoire régional. Quatre départements ont un taux de réponses inférieur au ratio total, et quatre autres ont un taux supérieur ou égal à ces mêmes 13%. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les taux de réponses varient indépendamment de l'ancienneté d'implantation du dispositif sur les territoires. Si le nombre de personnes contactées est en moyenne légèrement plus élevé dans les départements de Bourgogne relativement à ceux de Franche-Comté, le nombre de répondants n'en demeure pas moins équilibré : respectivement 73 et 69 questionnaires complétés.

Après avoir exposé le contexte de la passation des questionnaires et proposé un premier état des lieux géolocalisé au sujet de l'échantillon de population constitué, il convient à présent de s'intéresser aux caractéristiques sociologiques des répondants.

### Présentation de la population d'enquête

On sait désormais que les chiffres avancés dans le cadre de cette étude se basent sur un échantillon de 151 répondants. Les tris à plat<sup>2</sup> présentés tout au long de ce rapport bénéficient donc bel et bien du poids du nombre. La question qui se pose à présent est celle de la représentativité de la population d'enquête. Lors de la conception du protocole d'évaluation, la représentativité de l'échantillon attendu a été conditionnée prioritairement à la diversité des catégories professionnelles représentées.

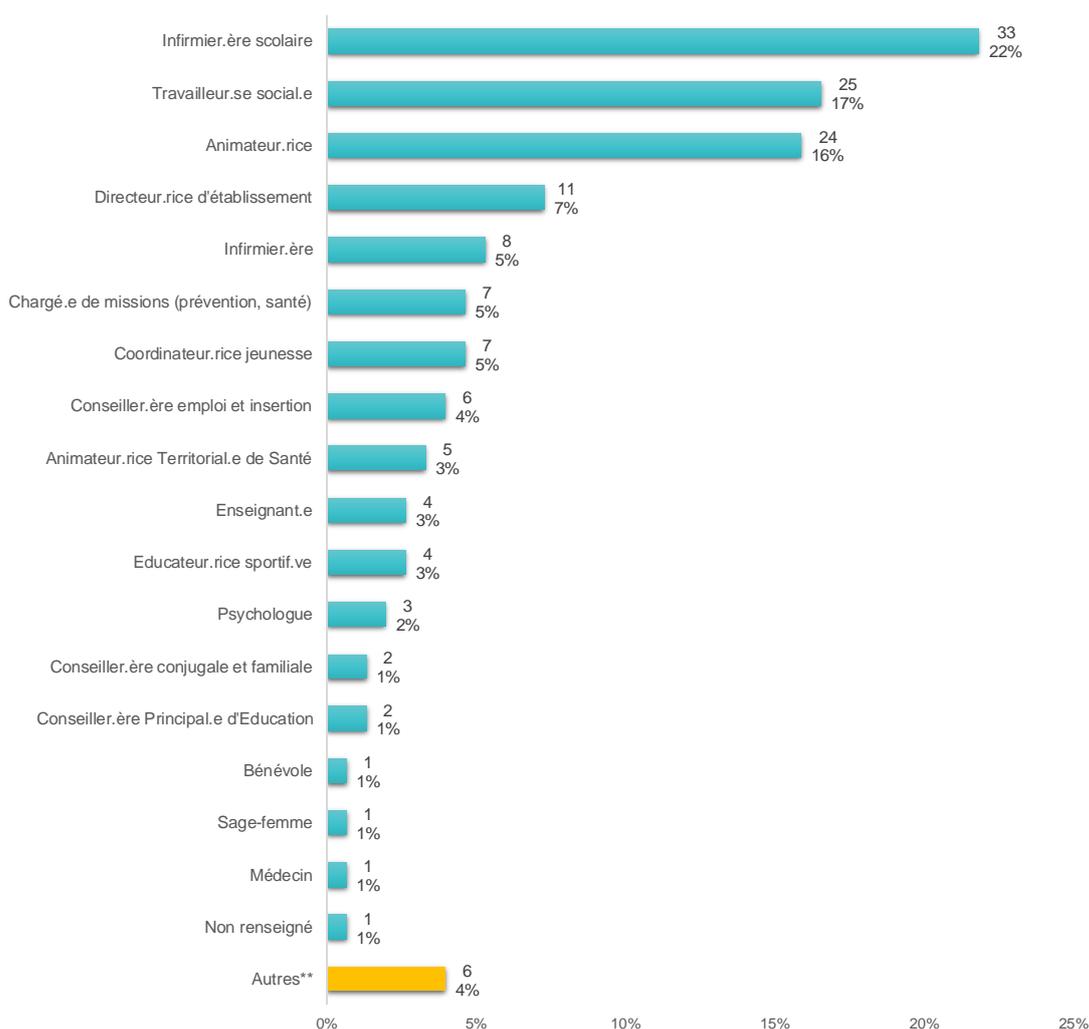
Parmi le panel de personnes ayant complété le questionnaire, on retrouve incontestablement une correspondance avec les catégories professionnelles ciblées dans le protocole établi au préalable. De façon très nette, quatre catégories se détachent : infirmier-ère scolaire (22% des répondants), travailleur-se social-e (17%) et les métiers de l'animation (16%). Ces derniers recouvrent un large spectre de professionnels positionnés dans des structures diverses (centres de loisirs, missions locales, information jeunesse etc.).

Le graphique inséré ci-après témoigne justement d'une telle diversité, puisque pas moins de 16 catégories professionnelles différentes sont présentes dans l'échantillon de référence :

---

<sup>2</sup> Calcul de pourcentage effectué question par question.

**Figure n°2 : Répartition des répondants en fonction de la catégorie professionnelle**



\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)

\*\*Non exploitable

La catégorie « directeur-riche d'établissement » arrive en quatrième position, constituant 4% sur l'ensemble des répondants. Plus loin, on trouve la catégorie des enseignants, à hauteur également de 4%, et deux personnes qui occupent la fonction de conseiller-ère principal-e d'éducation. De fait, si l'on considère ces trois catégories cumulées, auxquelles s'ajoute celle des infirmier-ères scolaires, on observe que les personnels de l'Éducation nationale représentent le tiers de notre échantillon. D'un autre côté, la diversité des métiers renseignés mérite d'être soulignée : chargé de mission, coordinateur jeunesse, conseiller emploi et insertion, éducateur sportif...

De plus, la catégorie professionnelle infirmière – que le métier soit exercé ou non dans l'Éducation nationale – est celle qui est la plus répandue dans notre échantillon, puisqu'elle représente plus du quart des répondants. À l'inverse, les catégories les moins représentées sont celles de médecin et sage-femme. C'est ce qui peut par ailleurs expliquer pourquoi l'on observe pour l'ensemble des répondants une prédominance des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ; secteurs d'activités qui correspondent aux trois catégories professionnelles les plus représentées :

Modalités	Valeur	Pourcentage*
Éducation Nationale	36	20%
Santé	35	20%
Action sociale	27	15%
Médico-social	24	13%
Activités récréatives et de loisirs	23	13%
Formation professionnelle	13	7%
Éducation spécialisée	7	4%
Action jeunesse	5	3%
Fonction publique territoriale	3	2%
Petite enfance	1	1%
Autre	5	3%
<b>Total général</b>	<b>179</b>	<b>100%</b>

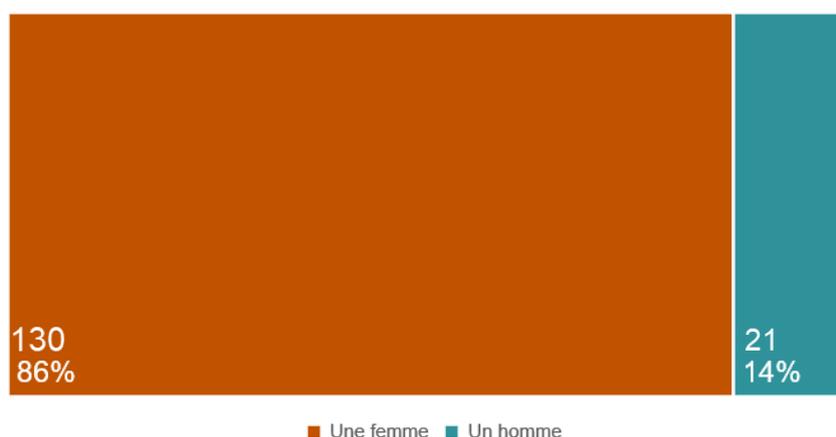
\* Pourcentage calculé sur le total des réponses (question à choix multiples)

**Tableau n°2 : Poids des différents secteurs d'activités au sein de l'échantillon**

De fait, les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale ou médico-sociale, et les activités récréatives et de loisirs sont les secteurs d'appartenance les plus fréquemment cités par les enquêtés. Cela équivaut à des taux de réponses allant de 13% à 20% sur ces secteurs, que l'on peut ainsi qualifier de prédominants. Notons que la faible représentativité du secteur de la petite enfance n'est guère étonnante, puisque la tranche « 0-8 ans » du PSJ est actuellement en cours de développement.

Au vu de ces résultats, tant en termes de secteurs d'activité que de catégories professionnelles, il est peu surprenant encore que dans une très large majorité, les répondants soient en fait des répondantes :

**Figure n°3 : Répartition des répondants selon le sexe**

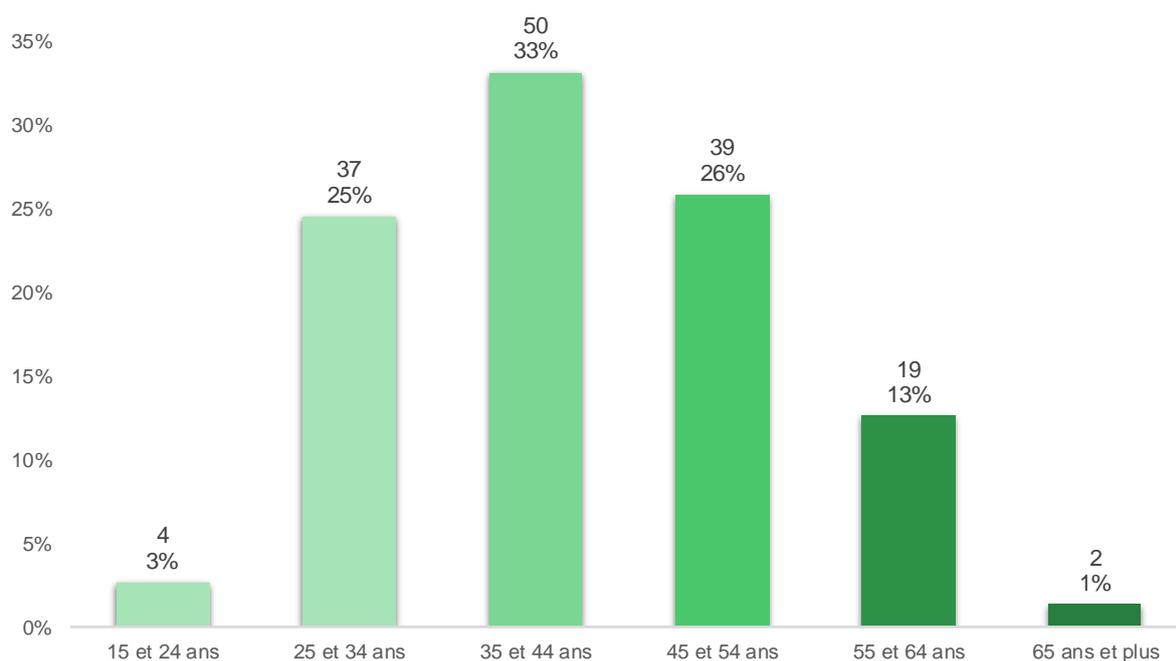


■ Une femme ■ Un homme

\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)

L'éducation, la santé et l'action sociale constituent des secteurs d'activité qui affichent à l'échelle nationale une forte représentativité féminine, avec un ratio de 67,4% en 2011<sup>3</sup>. Au sein des activités de santé plus particulièrement, les femmes sont traditionnellement majoritaires et la féminisation n'a cessé d'augmenter : elles représentaient 71% des professionnels exerçant dans ce champ en 1983, contre 76% en 2003<sup>4</sup>. Plus récemment, on observe que la part de femmes parmi les infirmiers est restée stable entre 2001 et 2011 (autour de 88%)<sup>5</sup>. De telle sorte que notre échantillon s'avère largement représentatif des tendances observées à l'échelle nationale : celui-ci est plus exactement composé de 86% de femmes, et pour 14% d'hommes. Les chiffres sont cohérents également si l'on observe la répartition par âge des répondants :

**Figure n°4 : Répartition des répondants en fonction de l'âge**



\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)

Rien de très étonnant en effet à observer la faible représentativité des catégories qui se situent aux deux extrémités de la pyramide des âges. Le profil de population ciblé correspond aux professionnels en activité. Or avec la dégradation du marché du travail depuis 30 ans, et l'allongement de la durée des études, on sait qu'actuellement l'âge de l'accès à l'emploi stable se situe plutôt autour des 23 ans, en moyenne<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Observatoire des inégalités (2014), *Une répartition déséquilibrée des professions entre les hommes et les femmes*, URL : [https://www.inegalites.fr/Une-repartition-desequilibree-des-professions-entre-les-hommes-et-les-femmes?id\\_theme=22](https://www.inegalites.fr/Une-repartition-desequilibree-des-professions-entre-les-hommes-et-les-femmes?id_theme=22)

<sup>4</sup> BESSIÈRE Sabine (2004), « La féminisation des professions de santé en France : données de cadrage », DREES, pp. 19-33, URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rfas200501-art03.pdf>

<sup>5</sup> BARLET Muriel, CAVILLON Marie (2011), « La profession d'infirmière : situation démographique et trajectoires professionnelles », *Études et résultats*, DREES, n°759, p. 3, URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er759.pdf>

<sup>6</sup> Observatoire des inégalités (2009), *L'emploi des jeunes*, URL : [https://www.inegalites.fr/L-emploi-des-jeunes?id\\_theme=21](https://www.inegalites.fr/L-emploi-des-jeunes?id_theme=21)

Réciproquement, l'âge moyen de départ à la retraite s'élève à 61 ans (62 ans pour les femmes et 61,5 ans pour les hommes)<sup>7</sup>. C'est ce qui explique une présence quasi-nulle de répondants âgés de plus de 65 ans, ainsi que l'écart observé entre la tranche des 45-54 ans et celle des 55-64 ans, ces derniers étant deux fois moins nombreux que la catégorie précédente – aussi parce qu'ils sont objectivement moins nombreux à être encore actifs. Par ailleurs, les tranches d'âges situées entre 25 ans et 54 ans sont relativement équilibrées, avec respectivement 25% et 26% pour les 25-34 ans et les 45-54 ans ; si ce n'est une proportion légèrement plus importante pour les 35-44 ans, qui représentent un tiers de l'échantillon.

Ainsi, il est possible de dresser le profil-type du répondant qui compose majoritairement notre population d'étude : il s'agit d'une infirmière scolaire âgée de 35 à 44 ans, ce qui peut laisser supposer qu'elle n'en est pas à sa première expérience de travail et qu'elle est plutôt expérimentée. Les professionnels de l'Éducation nationale au sens large, les plus représentés ici, avaient déjà été identifiés auparavant comme étant une population stratégique dans le cadre de cette évaluation du dispositif PSJ. C'est en ce sens aussi qu'a été pensée l'enquête qualitative.

---

<sup>7</sup> COLLIN Christel (2018), « L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté d'un an et quatre mois depuis 2010 », *Études et résultats*, DREES, n°1052.

## 2/ L'enquête par entretiens

Si les deux approches – quantitative et qualitative – sont présentées ici de manière distincte, elles n'en demeurent pas moins complémentaires l'une de l'autre : elles ne s'excluent pas mais s'éclairent au contraire mutuellement. L'enquête par entretien est mobilisée pour récolter du discours en vue de comprendre le sens que les acteurs donnent à ce qu'ils font. Autrement dit, cette technique d'enquête sollicite des représentations, en particulier celles qui s'expriment à travers le discours. Alors que les données chiffrées donnent des indications sur la prévalence de telle ou telle pratique, les discours éclairent ces constats en livrant les représentations qui les sous-tendent. En ce sens, les données discursives sont utiles pour enrichir l'analyse des usages des outils et supports du PSJ (Axe 1).

De même, il apparaît plus pertinent de saisir les degrés d'appropriation à la fois à partir d'éléments chiffrés et discursifs. Dès lors que l'on cherche – comme le définit l'Axe 3 – à prendre la mesure des logiques de changement à l'œuvre, il faut nécessairement placer le regard sur un temps long. Outre le changement perçu par les professionnels eux-mêmes, donc passé au filtre de la subjectivité, les parcours (notamment professionnels) dans lesquels ceux-ci s'inscrivent livrent des informations précieuses. Ces dernières ne peuvent émerger autrement que dans le climat d'interaction instauré au cours d'un entretien.

Le volet qualitatif occupe enfin une place centrale pour tout ce qui a trait aux perceptions du dispositif par les professionnels, ce qui renvoie à l'Axe 2 de ce travail d'évaluation. À ce titre, les discours que développent les enquêtés forgent une définition dominante du PSJ, qu'il s'agit ensuite de reconstruire en l'explicitant.

### Les conditions du recueil de discours

Dans le cas qui nous occupe, les entretiens visent à appréhender la manière dont les professionnels appréhendent le PSJ, comment ils se positionnent par rapport aux outils et supports proposés, ainsi que leur vision du changement en lien avec le dispositif. Aussi, la grille d'entretien élaborée devait justement permettre de recueillir ces trois ordres de représentations. Les questions posées s'apparentaient davantage à des incitations à discourir, censées guider la prise de parole des enquêtés sans pour autant orienter le discours (*cf. Annexe n°4*). C'est donc une approche semi-directive qui a été privilégiée ici.

Toute campagne d'entretiens cherche à récolter des représentations dans leur diversité, au plus proche des réalités du terrain, ce qui pose également la question de l'échantillonnage. Deux critères ont été retenus dans cette démarche d'évaluation :

- Celui de la représentativité territoriale : trois professionnels interrogés par département sur la région Bourgogne-Franche-Comté.
- Celui du positionnement auprès d'un public jeune : les professionnels ciblés sont considérés comme des acteurs stratégiques au regard du déploiement du dispositif PSJ. Pour chaque département, ont donc été interrogés des professionnels de l'Éducation nationale d'une part, des maisons des adolescents d'autre part, et enfin ceux choisis par les responsables d'antennes départementales Ireps.

Concrètement, l'enquête a débuté le 6 novembre 2019 et s'est achevée le 18 décembre. Sur cette période, qui a duré un peu plus d'un mois, 24 professionnels ont été interrogés, conformément aux critères d'échantillonnage établis au préalable dans le protocole d'évaluation :

- 8 professionnels de l'Éducation nationale : principalement des infirmières scolaires, mais aussi des enseignantes (2) et une assistante sociale.
- 8 professionnels des maisons des adolescents, avec différentes fonctions représentées : direction, coordination, accompagnement social et/ou psychologique, animation...
- 8 professionnels issus de structures diverses : information jeunesse, centre social ou de loisirs, mission locale, service jeunesse...

Les entretiens ont tous été effectués par téléphone. Dans la plupart des cas, les professionnels avaient pris leurs dispositions pour que l'entretien puisse se dérouler dans des conditions favorables : dans un espace isolé et calme, pas d'interruption ou d'autres tâches à effectuer au même moment. Lorsque ce n'était pas possible, pour cause d'oubli ou d'imprévu, il était décidé rapidement de convenir d'un autre rendez-vous. Cela ne s'est produit que dans de rares cas, et n'a jamais empêché l'entretien de finalement avoir lieu. En revanche, c'est ce qui peut en partie expliquer l'allongement de la période consacrée au terrain.

En tout état de cause, cette enquête qualitative s'est déroulée sans difficulté majeure. L'entretien le plus court a duré 26 minutes et le plus long une heure et demie ; la durée moyenne avoisine les 45 minutes. Cela étant, le canevas d'entretien a dû être repris en cours d'enquête, ce qui constitue une étape intermédiaire dans la récolte des données. Ce remaniement s'est fondé sur la prise en compte du contexte de passation, et en particulier le biais téléphonique. La situation d'interaction se trouvait de la sorte amputée d'un certain nombre d'éléments (gestes, regards, postures), qui véhiculent au demeurant des informations précieuses sur lesquelles s'appuyer pour formuler des relances pertinentes.

Par téléphone, les professionnels avaient spontanément tendance à développer moins de discours de manière autonome, et restaient vigilants au temps qu'ils s'étaient eux-mêmes impartis. Dans ces conditions, il s'avérait nécessaire de développer une écoute manifestement attentive et active ; de formuler plus de relances, de s'appuyer sur des questions précises. C'est donc en vue d'une meilleure prise en compte du contexte de passation que la grille d'entretien a été retravaillée (cf. *Annexe n°5*). Celle-ci, plus détaillée que la grille initiale, traduit un plus haut degré de précision dans la formulation des questions, avec une plus grande anticipation des relances possibles. À cette occasion, la cohérence même du déroulement des entretiens a été retravaillée, pour une meilleure prise en compte du cheminement de l'interlocuteur<sup>8</sup>. En conséquence, il est possible de distinguer deux phases dans cette campagne d'entretiens :

- Une phase exploratoire, entre le 6 et le 20 novembre, où 9 entretiens ont été réalisés avec comme support la grille initiale. À ce stade, les questions sont larges et il s'agit d'une prise de connaissance du terrain d'enquête.

---

<sup>8</sup> On pense ici à la dernière question, celle où l'on demande à l'enquêté de résumer sa vision du PSJ. Arrivant en fin de discussion, l'enquêté peut s'appuyer sur les éléments qu'il a déjà formulés pour effectuer une sorte de synthèse. Ce faisant, il est amené à faire en très peu de temps des choix pour énoncer clairement sa pensée, ce qui met au jour un ordre subjectif de priorités.

- Une phase de recherche, jusqu'au 18 décembre, pour les 15 autres entretiens réalisés avec la grille dans sa deuxième version. Lors de cette phase, des hypothèses ont émergé plus nettement, et le terrain est désormais balisé. La démarche est alors sous-tendue par la quête de confirmation ou invalidation des hypothèses.

Ensuite, les discours récoltés ont fait l'objet d'une analyse de contenu, en référence aux trois grands axes du questionnement. Une fiche de synthèse a été réalisée pour chaque enquête (*cf.* un exemple placé à l'Annexe n°6) ; en plus des tableaux thématiques à partir desquels s'est structurée l'analyse conjointement aux données chiffrées. C'est ainsi à partir d'extraits d'entretiens sélectionnés et anonymisés<sup>9</sup> qu'il s'agira de restituer la manière dont les professionnels mobilisent et perçoivent le PSJ. Avant cela, il convient néanmoins de procéder à un retour critique au sujet des effets produits par le dispositif d'enquête en lui-même sur les personnes interrogées.

### Les effets induits par le dispositif d'enquête

Une enquête n'est jamais neutre du point de vue des personnes qui en font l'expérience. Et pour cause, elles sont amenées à formuler pour autrui des choses qu'elles n'ont pas l'habitude de formuler. Dans le cas présent, il s'agissait de susciter une forme de réflexivité chez les enquêtés sur le terrain de la pratique professionnelle. Si celle-ci est faite d'un vécu quotidien, ils n'ont pas pour autant souvent l'occasion de « se raconter » de la sorte. Il s'agit donc d'une expérience singulière, qui met au défi les personnes de préserver une certaine cohérence dans leur récit ainsi que le fondement rationnel de leurs jugements, en livrant au passage les éléments de justification pertinents par et pour elles-mêmes.

Dans le meilleur des cas, l'enquête donne aux personnes interrogées l'opportunité de penser – ou repenser – leurs pratiques. Dans d'autres cas, cela peut raviver des contradictions douloureuses, ou mettre en péril la mise en cohérence de soi. Ce ne fut pas le cas ici. Au contraire, certains enquêtés ont vu dans la situation d'entretien une occasion de faire un bilan et de se questionner sur leurs pratiques en tant que professionnel :

*« C'est aussi bien pour nous des fois de faire le point, de s'arrêter et puis de faire une photo de ce qu'on a fait, parce que des fois, on est tellement le nez dans le guidon que... On sait ce qu'on a fait mais des fois, on met de côté... Et des fois de remettre... D'être obligé d'y repenser pour vous l'expliquer c'est... c'est pas non plus un exercice facile mais ça fait un... ça fait une parenthèse, on se dit "ah mais on a déjà fait tout ça en fait !", ça rassure... (...) et puis qu'est-ce que vous allez faire à la suite de ce travail... ? », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).*

Cette posture réflexive attachée à la situation d'entretien témoigne plus largement d'un regard positif porté sur la démarche d'évaluation menée. La question posée à la fin de l'extrait exprime en ce sens une curiosité, une attente. Cela laisse supposer que la personne interrogée développe une attitude positive envers le changement, en lien avec une inscription accrue dans une démarche promotrice de santé. Dans un autre ordre d'idées, la demande de retour sur l'évaluation est souvent liée au temps consacré à l'entretien. Quand celui-ci dépasse les 45 minutes, il n'est pas rare que les personnes se posent des questions – et interrogent l'enquêteur – sur ce qu'il adviendra des informations livrées : « *et du coup, vous en faites quoi de ce que je vous ai dit ? ça vous sert à quoi ça ?* ».

<sup>9</sup> Les prénoms ont été changés et toutes les indications de lieu susceptibles de porter atteinte à l'anonymat des enquêtés supprimées.

Par ailleurs, il arrive que la situation d'entretien – et plus largement le dispositif d'enquête – soit propice à la diffusion d'informations aux professionnels sur le PSJ. De façon plutôt fortuite, à travers les questions posées ou les échanges qui naissent au cours de l'entretien, les enquêtés sont amenés à mieux connaître le dispositif :

« Alors moi pour le coup je découvre PSPro parce que j'étais restée que sur le PSJ ! Comme quoi, c'est bien, j'irai voir effectivement ce qu'il en est. », (Elsa, Assistante sociale scolaire).

« Le déclic ça été quand j'ai renseigné le questionnaire. Ça, c'était bien parce que je me suis dit "ah ben oui, je connais le dispositif. Mais après vraiment dans son contenu et tout ce qu'il propose, ben je m'aperçois que je le connais pas du tout". (...) C'est vraiment le questionnaire... où en le renseignant je me suis dit ben là ben il y a quelque chose à faire. Parce que c'est vrai qu'on a fait la formation mais après on rentre chez nous avec nos obligations, le travail qu'on a à faire, et on a tendance à l'oublier. », (Aline, Enseignante).

« Enfin je me renouvelle pas beaucoup dans mes actions, mais là j'ai une action sur l'alcool là, qui va arriver, elle est toute nouvelle, il faut que je la construisse, et vous me faites penser au PSPro ! C'est bien, peut-être que c'est ça, il faut de temps en temps réinstiller comme ça, le remettre en mémoire. », (Ophélie, Infirmière scolaire).

D'une certaine manière, c'est comme si l'interrogation sur le PSJ réactivait au passage sa mobilisation par les professionnels. Questionner les enquêtés sur les sites PSJ ou PSPro, le plateau de jeu, pouvait en ce sens agir comme un rappel, poussant sans en avoir forcément l'intention mais sensiblement, les professionnels à mobiliser davantage ces ressources à leur disposition. À ce titre, on peut noter une légère nuance entre les enquêtées citées ci-dessus : celle positionnée en Franche-Comté est toujours en découverte sur le dispositif PSJ. Pour les professionnelles qui exercent en revanche en Bourgogne, l'enjeu semble être surtout lié à la régularité et au besoin de réactivation. Précisons d'ailleurs que la refonte en cours du site PSJ a souvent été indiquée au cours des entretiens. Outre l'aspect quelque peu « promotionnel » de ce type d'échange, il s'agissait surtout d'encourager les enquêtés à formuler des attentes, besoins ou difficultés éventuelles à partir d'une base concrète. Dès lors, le climat de confiance instauré était propice au recueil de besoins plus ciblés.

« Nous en fait on n'a pas toujours suffisamment de formation... Même si on en demande à l'Éducation nationale et que voilà, on n'est pas toujours assez formées (...) après c'est bien plus facile de mettre en place derrière des actions. (...) On a toujours cette peur de pas être légitime, parce qu'on n'a pas une vraie formation peut-être derrière, donc voilà. », (Sabine, Infirmière scolaire).

« Et des fois je dis les journées sont trop condensées, on n'a pas assez de temps de... "papotage" quoi, voyez ce que je veux dire ? Des temps un peu informels, ces temps d'échange, d'échange de pratiques des choses comme ça, je trouve que c'est pas assez. (...) oui remettre des journées départementales, enfin une de plus, qu'il y en ait deux par an ça peut être pas mal pour remettre un petit coup de boost, dire attention, n'oubliez pas le PSJ quoi ! », (Marie, Animatrice en centre social).

Ces deux extraits se rejoignent sur l'idée que le PSJ constitue un dispositif permettant d'accroître sa capacité d'agir en tant que professionnel. Pour la première, cela mérite nécessairement un accompagnement plus poussé dans la construction d'actions, notamment à travers des formations. Dans le second cas, cette capacité d'agir est davantage identifiée à partir des temps de rencontres dédiés, tels que les journées départementales ou les ateliers d'échanges de pratiques.

Toujours est-il qu'au moment de l'entretien, l'enquêteur devient tour à tour le dépositaire du regard porté sur sa propre expérience en tant que professionnel, informateur et mobilisateur, puis interlocuteur susceptible de transmettre des besoins aux responsables du projet dans les antennes départementales. À défaut d'empêcher ces effets inhérents à l'enquête de se produire, il s'agit plutôt de les mettre au jour, au titre du travail de réflexivité dû également à cette démarche d'évaluation. Comme il est temps à présent d'en exposer les principaux résultats.

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

### 1/ Déclinaison des formes de mobilisation du dispositif PSJ par les professionnels

L'un des objectifs principaux que se donne ce travail d'évaluation est d'en savoir plus sur la manière dont les professionnels mobilisent le PSJ. C'est pourquoi, il convient de s'intéresser à chaque support disponible : sites internet, plateau de jeu, guide « *Pass'Santé Jeunes en actions !* », etc. Le but étant de savoir dans quelle mesure ceux-ci sont associés à l'exercice professionnel.

De fait, il est dans un premier temps possible de dégager une hiérarchie parmi les outils mobilisés par les professionnels. Manifestement, le site PSJ exerce une force d'attraction plus grande. Cela n'empêche pas pour autant une utilisation des différents outils proposés. Au contraire, le site PSJ constitue plutôt une « porte d'entrée » qui favorise une inscription au sens large dans une démarche en promotion de la santé.

La question qui se pose ensuite est celle des raisons qui poussent justement les professionnels à opter pour tel ou tel outil plutôt qu'un autre. En vue d'apporter des éléments de réponse, il conviendra de s'appuyer sur une observation fine des pratiques, associée à celle des représentations. Là encore, une logique de progression peut être mise en évidence : utilisé a minima pour trouver des informations pertinentes et fiables, le PSJ devient un support de référence dans la construction d'actions. Ainsi, d'un bout à l'autre de cette déclinaison des formes de mobilisation du dispositif, le PSJ se révèle être une réponse adaptée – pour ne pas dire nécessaire – aux besoins des professionnels.

#### Une logique de polarisation exercée par le site PSJ

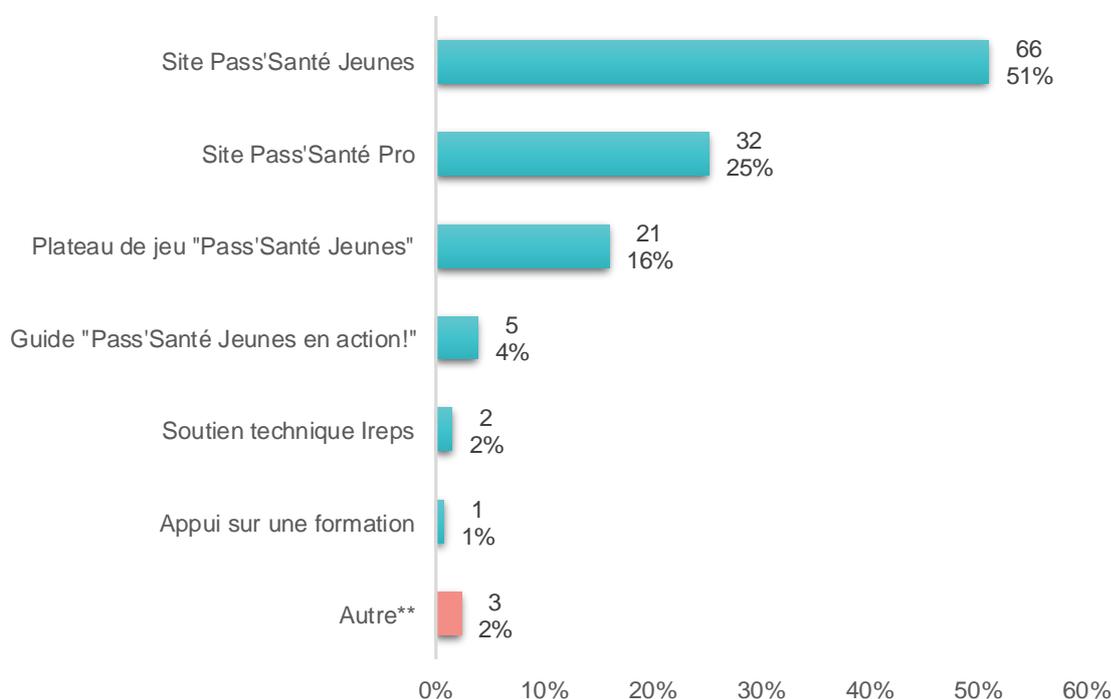
Une première idée émerge de manière prégnante parmi les données récoltées : il s'agit de la tendance, tant dans les réponses renseignées dans le questionnaire que dans les discours, selon laquelle l'expérience du dispositif est prioritairement envisagée à partir du site PSJ. De fait, la manière dont les autres supports en viennent à leur tour à être mobilisés mérite d'autant plus attention. C'est ce qu'il convient de développer dans les paragraphes qui suivent.

#### Point sur les données chiffrées

Le site PSJ constitue le support historique du dispositif, présent dès ses débuts en 2013, alors que le plateau de jeu ou même le site PSPro sont arrivés bien après. C'est ce qui explique peut-être en partie la logique de polarisation observée à propos du site PSJ. Cette tendance se dégage effectivement de manière assez nette, tant sur la base des données chiffrées que dans les discours tenus par les enquêtés.

En effet, lorsque l'on interroge les professionnels sur les types de supports qu'ils utilisent pour construire des actions en promotion de la santé auprès d'un public jeune, c'est le site PSJ qui est la modalité de réponse la plus fréquemment citée :

**Figure n°5 : Taux d'utilisation des différents supports PSJ**



\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (127)

\*\*Réponses trop vagues pour être exploitées

Comme le graphique inséré ci-dessus l'indique, le site PSJ capitalise une majorité de réponses parmi les différents supports proposés en vue de construire des actions. En outre, la différence entre les sites PSJ et PSPro est nettement marquée, puisque la consultation du second apparaît deux fois moins fréquente que pour le premier. Cela étant, un quart des réponses revient tout de même au PSPro. Le plateau de jeu arrive en troisième position, avec 16% des réponses, soit 9 points en dessous du site PSPro.

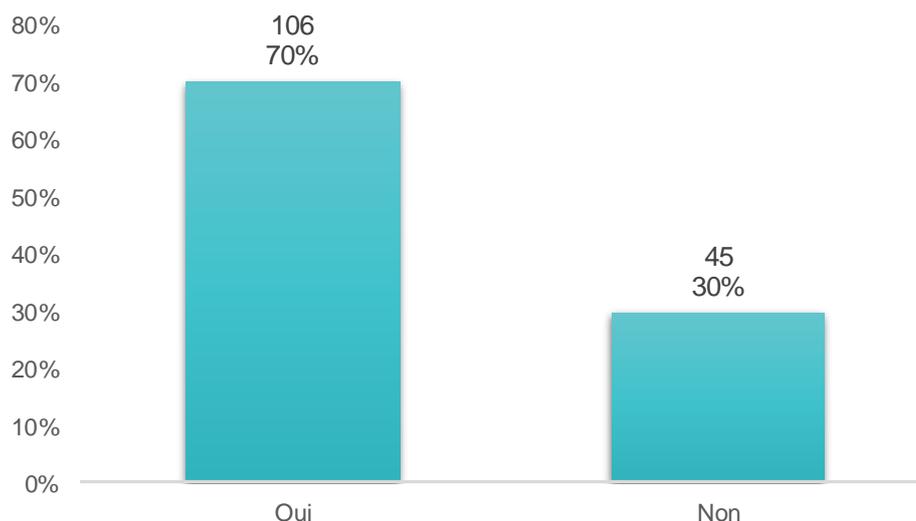
Quant aux autres modalités de réponse, elles ne dépassent pas le seuil des 5%. Si l'on se base sur notre échantillon de référence, il semblerait que le guide « *Pass'Santé Jeunes en actions !* » ne constitue pas un support sur lequel les professionnels s'appuient pour construire leurs actions. On peut en revanche émettre l'hypothèse selon laquelle ce guide s'apparenterait davantage à un support de communication, à défaut de constituer un soutien au niveau opérationnel. L'intérêt d'une telle publication résiderait alors davantage dans l'exposition des différentes possibilités offertes par le PSJ aux professionnels.

Pour ce qui est du « soutien technique Ireps » ou de « l'appui sur une formation », il s'agit d'éléments de réponse plus diffus. Par « soutien technique », il faut entendre l'accompagnement effectué par les responsables d'antennes départementales Ireps dans la méthodologie de projet, ou en matière de communication (conseils pour fabriquer des affiches, distribution de « goodies » par exemple). Au demeurant, ces modalités n'étaient pas proposées dans le questionnaire mais ont été citées spontanément par les enquêtés. Aussi, même si ce n'était pas l'objet principal de la question, on peut

néanmoins relever que le lien avec l'Ireps et les formations proposées dans le cadre du dispositif PSJ participent de la capacité des professionnels à construire des actions. Nous y reviendrons plus longuement dans une troisième sous-partie.

Pour l'heure, il s'agit simplement de mettre en évidence la prévalence du site PSJ par rapport aux autres supports disponibles à partir des données chiffrées. Celle-ci se confirme encore lorsque l'on se penche sur le taux de consultation de ce même portail :

**Figure n°6 : Répartition des répondants en fonction de la consultation du site PSJ**



\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)

Ainsi, 70% des répondants déclarent consulter le site PSJ, soit un effectif de 106 sur les 151 professionnels qui ont complété le questionnaire. Cette proportion élevée, qui approche les trois quarts des répondants, devance de loin le nombre de ceux qui disent consulter le site PSPro (comme nous pourrions le voir ensuite). Il en va sensiblement de même si l'on se base sur les discours récoltés au cours de la campagne d'entretiens.

### En correspondance avec les discours

La grille d'entretien prévoit, comme nous l'avons auparavant indiqué, une entrée en matière portant sur les fonctions exercées par les personnes interrogées. Ce faisant, les enquêtés ont été prioritairement invités à discourir sur leur travail au sens large, en vue de créer des conditions favorables pour les échanges à suivre. Lorsqu'ils sont interrogés sur la mobilisation du PSJ dans leur pratique professionnelle, les discours qu'ils développent s'articulent alors très majoritairement autour du site PSJ. C'est ce que peuvent venir illustrer les extraits ci-après :

« La première formation qu'on a pu avoir en ouvrant la maison des adolescents était "comment parler de la santé?", "comment aborder le thème de la santé avec des adolescents?", et lors de cette formation on nous a tout de suite présenté le Pass'Santé Jeunes, et on a été amenés à travailler sur le site, pour aller le découvrir et voir éventuellement quelles étaient les actions qu'on pouvait également mettre en place. », (Stéphane, Éducateur MDA).

« On a été invités aux journées départementales de l'Ireps où a été présenté le site du Pass'Santé Jeunes. C'était la première année, c'était vraiment l'inauguration, le lancement du site. Je suis rentrée avec ce truc je me suis dit "c'est génial !", je vais aller fouiner ! (...) Oui je vais plus sur le site Pass'Santé Jeunes. Parce que on est...je me mets à la place d'un jeune ! Je sais pas pourquoi hein mais... (...) du coup on va moins sur le Pass'Santé Pro. », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).

D'après ces deux extraits, il apparaît que la prise de connaissance de l'existence du dispositif est concomitante d'un accès direct au site PSJ. On note au passage que la participation à une formation ou à une journée départementale constituent des éléments déclencheurs en ce qui concerne la consultation du site. Précisons également que les deux professionnels cités exercent leurs fonctions en Bourgogne, territoire historique d'implantation du dispositif. À ses débuts, le site PSJ constituait indéniablement la porte d'entrée principale. La diversification des supports est venue dans un second temps. Cela accrédite ainsi l'idée du poids de la variable historique, qui expliquerait cette dominance – à la fois en pratiques et discursive – du site PSJ. La force d'attraction plus grande exercée par ce dernier ne signifie pas pour autant que les autres ressources seraient en réalité délaissées.

« On l'anime une fois par mois le jeu de plateau. Donc moi je l'ai animé pendant un petit temps, et puis après je suis passée sur une autre thématique (...) C'est vrai qu'à un moment donné au début on trouvait qu'il était pas forcément adapté à notre public, parce qu'il y avait des questions pour des jeunes-jeunes, mais après on se l'est approprié... (...) Quand on utilise le plateau, automatiquement on renvoie vers des infos sur le site, et puis on distribue aussi aux jeunes les petits flyers qu'on peut avoir sur le site et puis tout ce qu'on peut trouver à côté quoi. », (Diane, Conseillère en Mission locale).

« On l'a utilisé, ça a très bien fonctionné sur une soirée débat, (...) les animateurs se le sont vite appropriés parce qu'en fait il y avait les explications. Au début ils avaient un peu peur de pas savoir répondre aux jeunes mais vu que sur les petites cartes il y a toutes les explications, ils ont bien réussi à amener le jeu. », (Aude, Directrice d'un service jeunesse).

« En camp par exemple cet été on a abordé le Pass'Santé Jeunes...(...) On a mis le plateau de jeu sur une table (...) et il y a eu tout un tas de questions sur la sexualité, la violence, le harcèlement qui sont revenues...Et là les jeunes se sont exprimés mais alors...(...) Et nous on s'est dit que ces questions elles étaient importantes à aborder en tranche d'âge, et en fait les jours suivants, on a rejoué au Pass'Santé Jeunes mais...surtout avec les grands en fait, parce que c'était eux qui étaient les plus demandeurs. », (Jeanne, Directrice d'un centre de loisirs).

Comme ces extraits le mettent en évidence, le plateau de jeu constitue un support mobilisé régulièrement par les professionnels. À ce titre, 148 exemplaires du jeu ont été achetés ou donnés à différentes structures en 2019. Celui-ci est particulièrement apprécié pour la facilité avec laquelle il permet de susciter le débat, notamment dans le cadre d'une séance d'animation auprès d'un groupe de jeunes. Son atout majeur d'après les enquêtés réside justement dans sa faculté à pousser ces derniers à s'exprimer et à échanger entre eux. Cela dit, le plateau de jeu nécessite visiblement

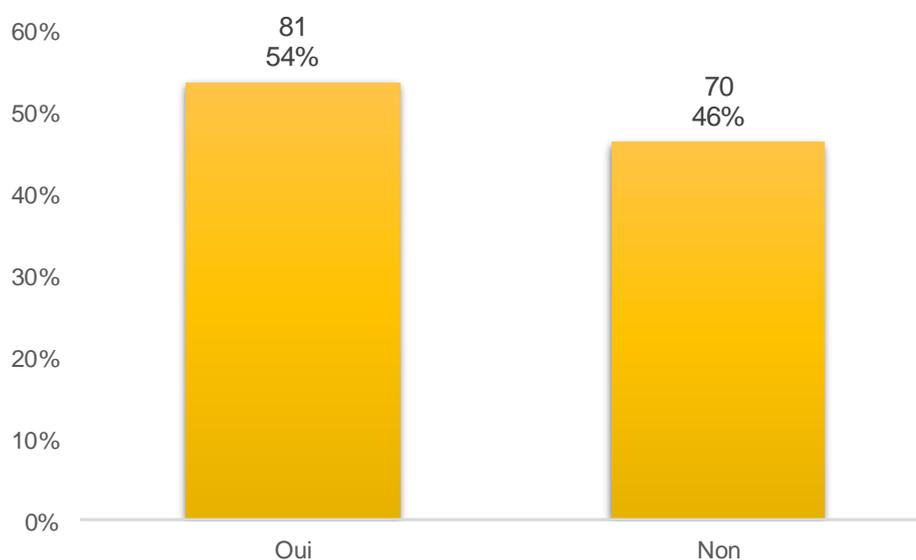
d'avantage de temps d'appropriation, ce qui peut expliquer une mobilisation qui arriverait plutôt dans un second temps relativement au site PSJ, utilisé de prime abord en toute autonomie.

D'autres professionnels disent utiliser les deux supports, de façon conjuguée : des enfants ou adolescents sont par exemple incités à chercher les réponses sur le site PSJ aux questions soulevées pendant le jeu. Tous les enquêtés considèrent néanmoins nécessaire la présence d'un adulte pour animer le débat. De cette façon, les différents supports en présence ne s'excluent pas les uns les autres, mais se complètent.

### Le site PSJ, une « porte d'entrée »

Comme nous avons commencé à le comprendre, ce n'est pas parce que les professionnels évoquent spontanément et en priorité le site PSJ qu'ils ne connaissent ou n'utilisent pas d'autres ressources à leur disposition. C'est ce que tendent d'ailleurs à confirmer les taux de consultation du site PPro.

**Figure n°7 : Répartition des répondants en fonction de la consultation du site PPro**



*\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)*

De fait, une majorité de répondants parmi les enquêtés disent consulter le site PPro, soit un effectif de 81 personnes. Certes, on observe un ratio moins élevé que pour le site PSJ, qui devance de 16 points le site PPro. On peut rappeler ici l'existence plus récente de ce dernier relativement au site PSJ, ce qui peut en partie expliquer une consultation moindre. Pour autant, cette explication ne saurait être suffisante, et mérite pour le moins d'être nuancée.

En effet, la prise en compte des discours tenus par les enquêtés s'avère, sur ce point, éclairante. À ce titre, le site PPro n'est pas davantage cité par les professionnels positionnés en Franche-Comté relativement à ceux de Bourgogne ; quand bien même l'accès des Francs-comtois au dispositif soit postérieur à la création des deux sites. Les écarts observés semblent davantage liés au degré d'implication des professionnels dans la construction d'actions promotrices de santé.

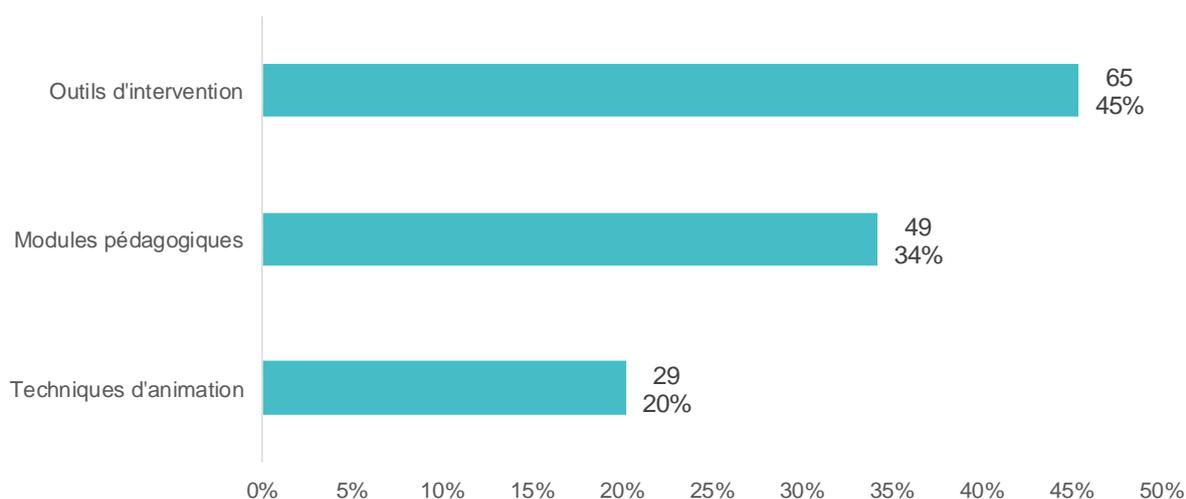
« Moi si vous voulez même à mon niveau, quand on me demande des choses, je vais régulièrement sur le Pass'Santé Jeunes, parce qu'en plus pour les jeunes, c'est quand même par classe d'âges, c'est bien cadré, au niveau du PSPro, il y a la méthodo, c'est une mine d'informations et...pour pouvoir travailler, pour quelqu'un qui n'a pas forcément l'habitude de travailler sur la prévention...parce qu'il est quand même réactualisé, donc...je trouve que c'est un très bon outil », (Natacha, Infirmière scolaire).

« Alors, j'allais beaucoup sur le PSPro, j'y vais moins parce que maintenant que j'ai construit...Ce que je fais maintenant, c'est que...Au début je construisais, donc j'avais besoin vraiment...d'outils, et c'était très bien fait, vraiment, ça m'a bien accompagnée, et puis maintenant j'ai construit mes outils, (...) Et du coup ben là ça fait trois ans que je tourne avec les mêmes outils, alors après je vais chercher de l'information mais...(...) c'est vrai que je vais moins sur le PSPro », (Ophélie, Infirmière scolaire).

Ces deux professionnelles témoignent ainsi des différents usages du site PSPro, ce qui permet au passage de distinguer ces derniers de ceux repérés pour le site PSJ. Dans le premier cas, le site PSPro est plutôt identifié par l'enquêtée comme un support méthodologique, allié à une source d'informations. Le deuxième extrait traduit quant à lui l'idée que le site PSPro serait mobilisé en amont de la construction d'actions. Il s'agit en ce sens d'une utilisation ponctuelle, en fonction des actions à construire, mais qui tend à être répétée au moment où justement ces actions devront être renouvelées, réactualisées, ou pour de nouveaux projets. Dès lors, on peut en déduire que ce site dédié aux professionnels appelle structurellement une consultation plus espacée dans le temps relativement à son homologue, dédié principalement aux publics, en tout cas sous sa forme actuelle. La nouvelle version prévoit d'accentuer la transversalité au niveau des rubriques proposées.

Cette idée que le PSPro accompagne davantage la construction d'actions est également palpable à travers les données chiffrées. Plus précisément, celles qui renseignent sur les rubriques visitées par les enquêtés lorsqu'ils consultent ce même site :

**Figure n°8 : Consultation des différentes rubriques sur le site PSPro**



\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (143)

D'après le graphique qui précède, on comprend que les professionnels interrogés vont prioritairement chercher sur le site PPro des outils d'intervention. En deuxième position arrivent les « modules pédagogiques », avec 34% des réponses, ce qui tend à signaler une recherche de contenus de la part des professionnels. La rubrique « techniques d'animation » est la moins consultée au sein de l'échantillon de référence.

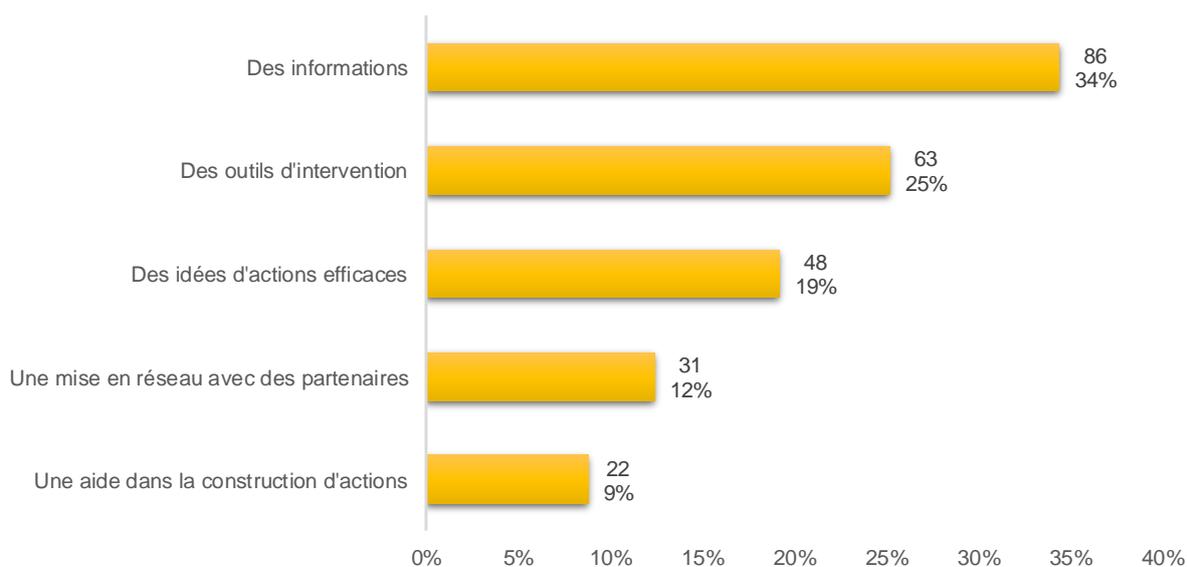
Ces ratios accèdent bien l'idée selon laquelle le PPro est davantage utilisé dans une logique de construction d'actions. Ce n'est pas exactement le cas du PSJ, mobilisé plutôt dans une dynamique d'accompagnement d'un public jeune, ou en complément d'autres supports tels que le plateau de jeu. De fait, si le site PSJ exerce une force d'attraction plus grande, ce n'est pas au détriment des autres supports disponibles. Bien au contraire, celui-ci constitue une porte d'entrée tout à fait pertinente pour les professionnels, qui au fur et à mesure de leur inscription dans une démarche en promotion de la santé, sont amenés à mobiliser plus densément le dispositif.

### De la recherche d'informations à la construction d'actions : un référentiel commun

« Outil », « Ressource », « Support »

Après avoir vu dans quel ordre les professionnels tendent à utiliser les ressources mises à leur disposition à travers la démarche PSJ, il convient à présent de s'intéresser à ce qu'ils font concrètement avec. Pour quoi sont-elles mobilisées ? L'enquête quantitative apporte sur ce point des éclairages concrets. À la question « *Qu'allez-vous chercher principalement dans la démarche PSJ ?* », les deux réponses les plus fréquemment citées par les enquêtés sont « Des informations » (34% des réponses) et « Des outils d'intervention » (25% des réponses) :

**Figure n°9 : Principaux besoins des professionnels**



\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (250)

Notons que cette question ne concernait ni le site PSJ en particulier ou le site PPro mais toutes ressources confondues. En outre, parmi les cinq modalités proposées, les répondants ne pouvaient cocher au maximum que deux d'entre elles. Cette consigne avait justement pour objectif de contraindre les répondants à prioriser leurs besoins. Un tiers des enquêtés a d'ailleurs coché une seule modalité, sans que l'on puisse dire si cela reflète un besoin unique ou si la consigne n'a pas été lue ou comprise.

Un autre élément attire l'attention ici : la modalité de réponse qui obtient la fréquence la plus faible est celle qui renvoie au besoin d'aide dans la construction d'actions. Un effectif de 22 répondants seulement en font une priorité, soit 15% de l'échantillon de référence. Cela semble néanmoins correspondre à ce que nous avons souligné dans la sous-partie précédente, notamment au sujet de l'écart en termes de consultation déclarée des sites PSJ et PPro. Ce dernier étant davantage mobilisé pour construire des actions, et ce besoin impliquant une consultation moins fréquente, il n'est guère étonnant que le site PPro fasse l'objet d'une moindre utilisation relativement à son homologue.

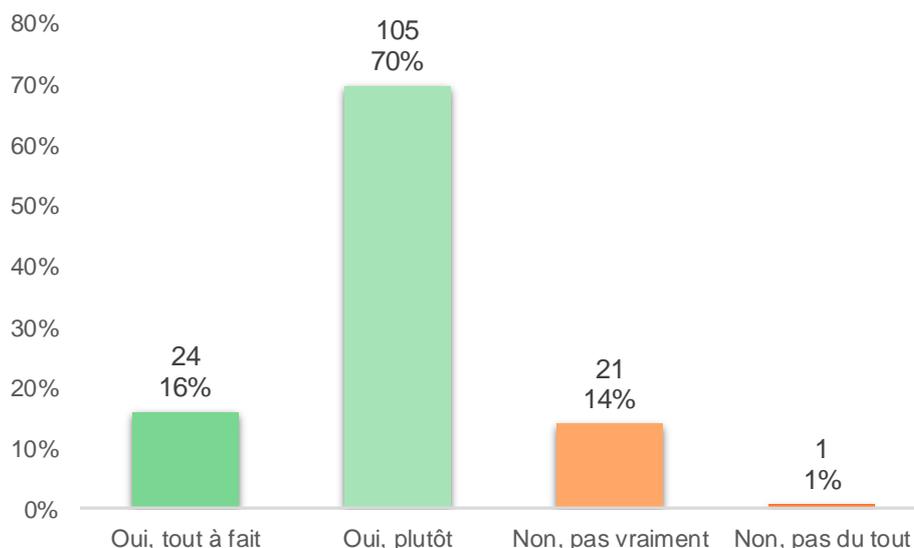
Les deux besoins qui occupent dans le classement une place intermédiaire renvoient aux « idées d'actions efficaces » et à la mise en réseau avec des partenaires. Si dans notre échantillon de référence ces attentes ne ressortent pas comme prioritaires pour les professionnels interrogés, elles n'en demeurent pas moins centrales dans la mise en œuvre d'une démarche en promotion de la santé. À ce propos, les discours des enquêtés sur la dynamique partenariale s'avèrent plus éclairants, comme nous le verrons dans un second temps.

À partir du moment où les attentes des professionnels sont mieux identifiées, la question qui se pose est celle de la satisfaction de ces besoins. En d'autres termes, trouvent-ils dans la démarche PSJ ce qu'ils y cherchent ? L'opinion générale des enquêtés lorsqu'on leur demande si le PSJ correspond à leurs besoins en tant que professionnels pousserait à répondre par l'affirmative. Que ce soit à travers les discours des enquêtés ou les données renseignées dans le questionnaire, les avis sur le dispositif PSJ sont, dans une très large mesure, positifs.

*« Pour moi c'est un énorme **outil**, c'est une **ressource**...Moi j'ai besoin d'un truc...Je vais déjà regarder là...L'internet moi ! Si on me propose un site dédié, je commence par-là ! Moi je sais que mes collègues sont moins internet que moi, je les booste là-dessus...Et les animations tout ça je pense qu'il faut utiliser...Parce que c'est des moyens assez ludiques pour faire passer les choses...Moi je suis très très numérique...Après voilà... Il y a deux sites dédiés, je commence par là. C'est une énorme **ressource** pour moi. », (Natacha, Infirmière scolaire).*

Plus largement, 70% des répondants se disent plutôt satisfaits du dispositif PSJ, ce qui représente une très large majorité d'opinions favorables, point de vue partagé par près des trois quarts des professionnels qui composent l'échantillon d'enquête. Par ailleurs, le ratio d'opinions négatives est pour ainsi dire nul (une personne) et les autres 14% qui ne sont « pas vraiment » satisfaits restent très minoritaires. Réciproquement, si l'on regroupe les deux modalités proposées qui expriment un jugement positif (« Oui, plutôt » et « Oui, tout à fait »), on observe un taux de 85,4% d'opinions positives sur le dispositif PSJ parmi les répondants.

**Figure n°10 : « Le PSJ répond-il à vos besoins en tant que professionnel ? »**



*\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)*

La particularité de cette question sur le niveau de satisfaction est qu'elle était accompagnée d'une sous-question, demandant aux enquêtés de justifier leur réponse. Ainsi, à l'aide des explications fournies par les enquêtés, il devient possible d'en savoir plus sur les critiques formulées ; mais surtout de faire émerger des éléments de définition dominants à partir desquels les professionnels identifient majoritairement le dispositif PSJ.

Sur les 151 répondants qui ont renseigné leur niveau de satisfaction, 77 ont pris le temps de justifier leur réponse<sup>10</sup>. Deux avis seulement sont strictement négatifs. Dans le premier, la critique se porte sur l'interface du site PSJ, en particulier certains liens qui ne fonctionneraient pas. Le deuxième regrette un manque de renouvellement au niveau des contenus et supports proposés, toujours sur le site PSJ. Si l'on devait ici risquer un parti pris, on pourrait dire que ces critiques ne font que légitimer la refonte du site actuellement en cours.

Dans un second temps arrivent des avis que l'on peut qualifier de mitigés. À les lire plus attentivement, il s'avère que ces enquêtés-là témoignent en fait d'un usage trop rare pour être en capacité de justifier pleinement leur réponse précédente. En voici des exemples :

« Nous ne développons pas d'actions pour le jeune public en ce moment, ce qui ne veut pas dire que nous ne serons pas intéressés plus tard »

« Le PSJ est utile et bien construit mais accompagnant des personnes de plus de 25 ans, j'en ai moins l'usage au quotidien »

<sup>10</sup> Ce type de question ouverte fait partie des questions les plus « ingrates » pour les enquêtés, car ce sont eux qui doivent entièrement construire leur réponse, choisir leurs mots, rédiger... Cela prend nécessairement plus de temps que de « cocher des cases », ce qui peut décourager à juste titre certains répondants.

C'est aussi le cas de professionnels qui disent être en attente de supports pour des enfants âgés entre 3 et 6 ans ; d'autres sont en demande d'outils pour un public jeune en situation de handicap. Ces réponses mitigées ne pointent donc pas une inadaptation du PSJ à proprement parler. Elles indiquent au contraire des pistes de déploiement, en vue de prendre en compte davantage de spécificités existantes parmi le public visé.

Du reste, 55 réponses sur 77 expriment un avis positif, ce qui – conformément aux résultats obtenus dans la question précédente – représente une large majorité. Le traitement des réponses permet alors d'affiner l'analyse sur l'intérêt suscité par la démarche PSJ. Il apparaît que ce dispositif assume principalement deux rôles pour les professionnels : l'un renvoie au soutien opérationnel et l'autre à l'idée de transfert de connaissances. En effet, lorsque l'on demande aux enquêtés de définir ce que représente pour eux le PSJ, les termes qui reviennent le plus souvent sont « Outil », « Ressource » et « Support ». Il est alors possible de distinguer les qualités associées à ces termes par les professionnels, comme le tableau de synthèse inséré ci-après se propose de le mettre en évidence.

***Tableau n°3 : Raisons explicatives de satisfaction liées au soutien opérationnel***

Mots clés	Qualités associées	Extraits
OUTIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplicité</li> <li>- Adaptabilité</li> <li>- Appui méthodologique</li> <li>- Pédagogie</li> </ul>	<p>« adapté aux besoins »            « simple d'utilisation »            « un outil complémentaire pour construire mes actions »            « un outil venant compléter ma méthodologie de projet »            « certains outils sont ludiques »</p>
RESSOURCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complémentarité</li> <li>- Diversité</li> <li>- Exhaustivité</li> </ul>	<p>« ressource complémentaire »            « une mine de ressources »            « un site ressource pour sensibiliser les élèves »</p>
SUPPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérationnalité</li> <li>- Appui méthodologique</li> <li>- Pédagogie</li> <li>- Soutien</li> </ul>	<p>« un appui dans la réalisation d'actions »            « aidant »            « support de médiation et d'échanges en entretien individuel »            « support pédagogique »</p>

« Moi je trouve que c'est un bon **outil**, en tout cas pour nous structures, ça c'est sûr, pour aborder des sujets les plus variés (...). Donc c'est un **support** pour nous, pour lancer des sujets et pour les pousser un petit peu. (...) Oui c'est un **outil ressource**, parce que pour nous quand on cherche quelque chose, comment on va aborder... nous on s'en inspire pour pouvoir créer une séquence d'animation, donc vraiment un **outil ressource**, aussi bien pour les professionnels que pour les familles. », (Jeanne, Directrice d'un Centre de Loisirs).

L'idée à retenir ici est que le PSJ serait considéré par les professionnels comme un facilitateur dans l'animation ou la construction d'actions en promotion de la santé auprès d'un jeune public. Cette idée est inextricablement liée à celle de transfert de connaissances. Dans les réponses des enquêtés, les mots « Information » et « Contenus » sont de même largement cités par les professionnels, accompagnés de cette qualité première que constitue pour eux la fiabilité.

**Tableau n°4 : Raisons explicatives de satisfaction liées au transfert de connaissances**

Mots clés	Qualités associées	Extraits
INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiabilité</li> <li>- Rapidité</li> <li>- Clarté</li> <li>- Pertinence</li> </ul>	<p>« le PSJ est très utile pour trouver facilement et rapidement des infos sur différents thèmes »</p> <p>« une information vérifiée et rapide »</p> <p>« des réponses justes »</p>
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Variété</li> <li>- Fiabilité</li> <li>- Cohérence</li> <li>- Adaptabilité</li> </ul>	<p>« contenus diversifiés, validés, adaptés à chaque âge »</p> <p>« contenu classé et rapidement accessible »</p> <p>« fiabilité et contenus adaptés à différents publics »</p>

Pour les professionnels interrogés, le PSJ est conçu comme un moyen rapide d'accéder à une information sur laquelle ils peuvent s'appuyer. Soit pour partager des messages de prévention auprès d'un public jeune (en adaptant justement ces messages en fonction du thème abordé, de l'âge) ; soit pour construire des actions ou alimenter leur réflexion sur l'approche à privilégier en vue de développer des stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé.

« Je l'ai trouvé très adapté pour le public jeune et j'ai pu m'en saisir pour voilà mobiliser surtout **des informations fiables et vérifiées** donc je l'utilisais dans le cadre de mes interventions quand j'intervenais sur la santé et toujours aujourd'hui je trouve que les informations sont **adaptées** au(x) public(s), c'est sympa c'est ludique donc du coup on l'utilise toujours maintenant au service jeunesse. », (Aude, Directrice service jeunesse).

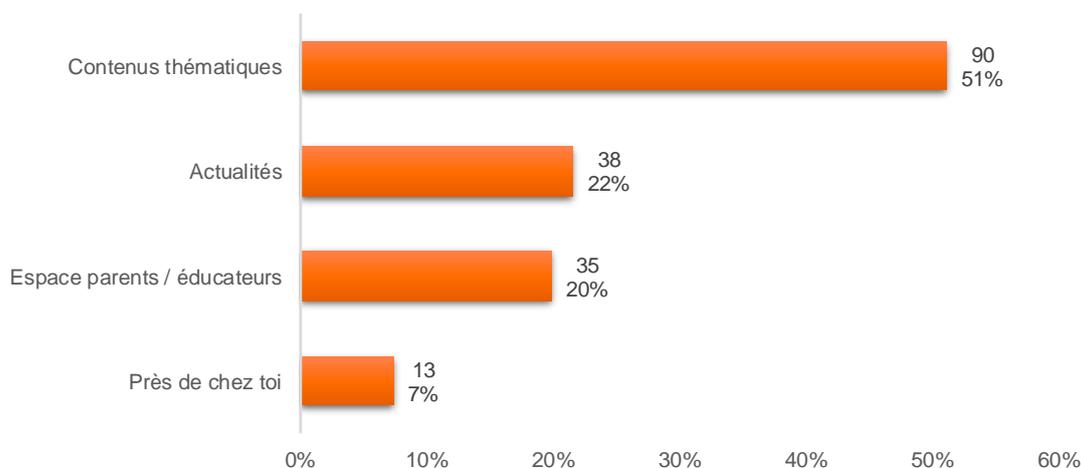
Ainsi, dans la recherche d'informations, le besoin de se référer à des contenus fiables adaptés aux différents publics jeunes occupe une place centrale. En ce sens, le PSJ constitue pour les enquêtés une source sûre où ils peuvent se renseigner sur des sujets divers à partir d'une interface unique. À ce titre, le classement des informations par catégorie d'âges est une qualité fortement appréciée des professionnels, attentifs justement à adapter leur discours (ou interventions) au niveau de réceptivité des publics auxquels ils s'adressent. Ce besoin de contenus se confirme encore lorsque l'on s'intéresse aux rubriques qui sont le plus fréquemment consultées sur le site PSJ, en tête des supports mobilisés par les répondants.

### Appui sur des contenus thématiques

On observe effectivement que ce sont les contenus thématiques qui ont le plus de visites, avec 51% des réponses. Pratiquement les deux tiers des répondants consultent donc cette rubrique. Le nombre de réponses baisse de plus de la moitié pour celle qui arrive en 2<sup>ème</sup> position, les « Actualités », suivie de près par la rubrique « Espace parents/éducateurs ». La rubrique qui obtient en revanche le plus petit nombre de réponses est celle intitulée « Près de chez toi ». On peut imaginer que les professionnels accèdent aux informations relatives aux actions menées sur leur territoire *via* d'autres canaux de diffusion. Cela peut être aussi par exemple grâce à la newsletter trimestrielle sur les actualités en lien avec le PSJ.

Le graphique inséré ci-après donne ainsi à voir une hiérarchisation des rubriques, partant de celles qui sont les plus fréquemment consultées à celles les plus rarement visitées par les enquêtés :

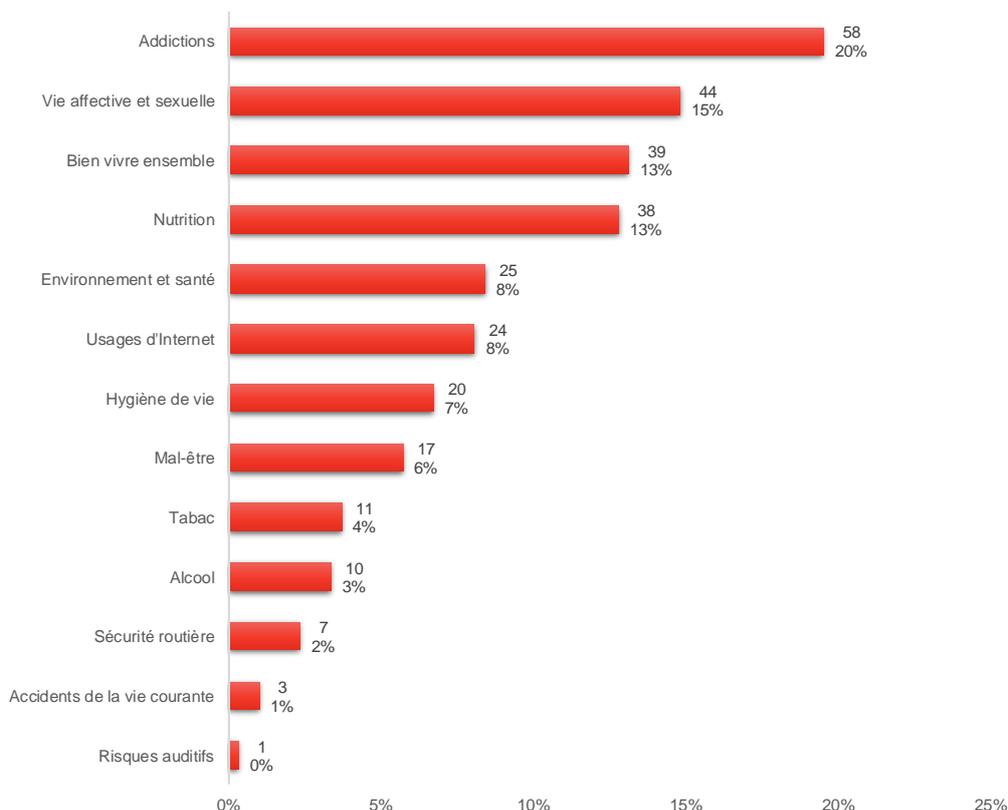
**Figure n°11 : Rubriques consultées sur le site PSJ**



*\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (176)*

Si les contenus occupent une place prépondérante, il convient d'en savoir plus sur les thèmes qui justement intéressent les professionnels interrogés. De fait, les sites PSJ et PSPro couvrent pas moins de 14 thèmes différents. Dans le cadre de l'enquête par questionnaire, les répondants ont été interrogés sur les thématiques qu'ils étaient amenés à visiter (sur les deux portails confondus). Les intitulés des modalités étaient alors formulés en référence aux thématiques telles qu'elles sont présentées sur le site PSPro : onglet « Veille thématique ». On retrouve ces mêmes sujets sur le site PSJ, simplement les énoncés varient en fonction des tranches d'âges.

**Figure n°12 : Thématiques consultées sur les sites PSJ et PSPro**



*\*Pourcentages calculés sur la base des réponses (297)*

Au total, 13 thématiques ont été citées par les enquêtés, ce qui signifie que le dispositif couvre de façon exhaustive les sujets sur lesquels les professionnels cherchent à s'informer. D'après le nombre total de réponses à cette question, on observe au passage que les enquêtés ont renseigné en moyenne deux thématiques différentes.

Les deux thématiques les plus fréquemment consultées par les répondants sont celle des addictions, et celle qui concerne la vie affective et sexuelle. Un tiers des enquêtés vont chercher des informations sur ces sujets. Arrivent ensuite les thèmes du « bien vivre ensemble » et de la nutrition, à niveau égal, avec 13% des réponses. Les contenus qui concernent les usages d'internet arrivent juste après, suivis par les questions autour de l'hygiène de vie. Quant aux autres thèmes proposés, chacun a été consulté par moins de 20 répondants. Aucun enquêté n'a déclaré avoir consulté le thème « sécurité sociale ».

### Focus sur des actions

Comme nous venons de le voir, les thématiques les plus fréquemment consultées sur les sites PSJ et PSPro d'après les données renseignées par les répondants sont prioritairement « Addictions », « Vie affective et sexuelle » et « Bien vivre ensemble ». Deux de ces mêmes thèmes arrivent justement dans le trio de tête lorsque l'on demande aux enquêtés des exemples d'actions pour lesquelles ils ont eu recours aux contenus du PSJ.

De fait, sur les 74 réponses obtenues<sup>11</sup>, 59 donnent principalement des informations sur les thématiques abordées au cours des actions menées. Le thème le plus souvent cité est celui de la « Vie affective et sexuelle » (17 fois) ; puis celui de la nutrition (15 fois) et en troisième position arrivent les addictions (13 fois).

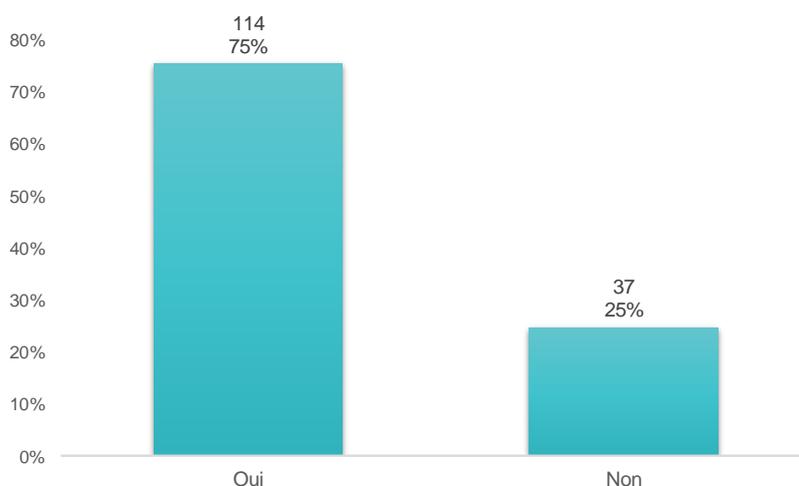
Quant à la thématique « Bien vivre ensemble », elle ne figure pas dans le trio de tête. Cela étant, les termes de « compétences psychosociales » sont cités spontanément par six enquêtés. Cette notion apparaît au cours de nos entretiens assimilée pour beaucoup de professionnels à cette même thématique du bien vivre ensemble. En prenant en compte les réponses axées sur les compétences psychosociales, cette dernière remonterait ainsi à la quatrième place du classement par thématiques (avec un total de 11 réponses).

Somme toute, on observe une correspondance étroite entre les contenus consultés par les professionnels sur les deux portails et les actions qui – plus ou moins directement – en découlent. Avant de poursuivre cette analyse des actions menées, il convient toutefois d'apporter une indispensable nuance : tous les répondants connaissent certes la démarche PSJ, mais tous ne sont pas engagés dans la construction d'actions.

Au total, 75% des répondants parmi l'échantillon de référence déclarent organiser des actions en promotion de la santé en direction d'un public jeune. Autrement dit, les trois quarts des professionnels interrogés s'inscriraient activement dans une démarche en prévention et promotion de la santé. En toute hypothèse, le fait de répondre négativement ici pourrait s'expliquer par le type de fonctions occupées : ceux qui assument par exemple des fonctions de coordination sont moins directement en relation avec les publics, d'où cette moindre opportunité de s'inscrire dans la construction d'actions.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une réponse ouverte à texte libre, également plus chronophage pour les enquêtés.

**Figure n°13 : Implication des répondants dans la construction d'actions**



*\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)*

En outre, les répondants sont légèrement plus nombreux à affirmer qu'ils organisent des actions (114) relativement à ceux qui disent consulter le site PSJ (106). S'il y a une corrélation très nette, il n'en demeure pas moins que la construction d'actions ne prend pas nécessairement appui – ou du moins pas explicitement – sur la démarche PSJ. Cela signifierait donc que pour les enquêtés, la construction d'actions au sens large en promotion de la santé s'étend au-delà de la démarche PSJ, quand bien même on puisse retrouver des prérequis similaires dans la mise en œuvre des projets. C'est le cas notamment pour les professionnels qui ont le plus fortement intériorisé une approche globale en promotion de la santé :

*« L'année dernière on a fait une action sur les écrans là, ce qui était hyper intéressant c'est qu'au niveau du contrat local de santé, il y avait aussi des propositions d'actions, donc on s'est rattaché à ça, les parents du coup se sont associés à l'action, on a travaillé en plus avec les services sanitaires qui venaient sur l'école. On a fait un super...Moi j'ai été ravie hein, l'année dernière ça été une année magique parce que sur la thématique qui était choisie, enfin qui posait problème, les écrans...effectivement c'était une problématique pour les enseignants parce qu'ils voyaient que dans la cour, les enfants ils jouaient enfin... bref ça avait été bien évalué, et le fait que le CLS propose des soirées à thèmes sur ce sujet, il y avait une soirée théâtre je crois, avec l'école on avait organisé une semaine sans écrans, donc ma directrice avait réussi à mobiliser les parents d'élèves, qui le soir se mobilisaient pour proposer des actions, des lectures de contes, sorties vélo etc. Du coup, on avait créé un challenge avec les deux classes, c'était super parce que les enfants mais ils étaient à fond dedans. Alors comme tout le monde en parlait, c'était plus facile, et que les parents étaient associés, vous voyez que pour nous le travail c'était...c'était gagné hein. », (Ophélie, Infirmière scolaire).*

Même si le PSJ n'est pas explicitement cité dans l'encadré ci-dessus, on ne peut que relever un ancrage commun, en particulier au niveau de la démarche de projet : travail en équipe à partir d'une analyse fiable des besoins, mobilisation de différents acteurs (jeunes, entourage, partenaires), co-construction et participation, renforcement des compétences psychosociales etc. On pourrait aller jusqu'à parler

d'action « dense », au sens où plusieurs facteurs considérés comme probants dans les champs de la prévention et promotion de la santé sont rassemblés.

Plus largement, les types d'actions cités en exemple par les enquêtés sont à géométrie variable au regard de la démarche PSJ. Concrètement, les actions oscillent entre information, sensibilisation et promotion de la santé à proprement parler. Sont cités par exemple des « *journées de sensibilisation et de prévention* », une « *semaine d'éducation à la santé et au développement durable* », mais aussi le fait de diffuser une « *information santé* » sur les réseaux sociaux. Les actions menées sont diverses, ponctuelles ou étalées dans le temps, mobilisent ou non plusieurs partenaires. Du reste, les termes « Intervention » et « Atelier » reviennent de manière récurrente dès lors qu'il est question d'actions.

### Interventions sur le harcèlement auprès de classes de 6<sup>ème</sup> :

*« La dernière fois je m'en suis servie du Pass'Santé Jeunes, je m'en suis servie auprès d'une classe...pour une intervention auprès de six classes de 6<sup>ème</sup> pour le harcèlement. Donc en fait moi je me suis documentée pour pouvoir bien adapter mon discours à ces jeunes personnes, vu qu'on était en début d'année scolaire, donc ils ont 11 ans...Et j'ai pris une vidéo à partir du Pass'Santé Jeunes. Je leur ai diffusé et on est partis à partir de ça. (...) les vidéos sur le harcèlement et le vivre ensemble, elles sont faciles d'accès, c'était des toutes petites... (...) Donc ce qui était bien avec les vidéos proposées, c'est qu'elles durent 7 minutes. Ce qui est bien c'est de rebondir sur la vidéo, voir ce qui a été choquant ou non, et puis ça lance le débat. », (Éloïse, Coordinatrice MDA).*

### Ateliers thématiques « tabac », « audition », « nutrition » :

*« J'avais téléchargé « trente raisons de dire non ». Donc j'avais construit un peu mon atelier avec les jeunes par rapport à ça... c'était pas sur une séance mais avant, par exemple on faisait des jeux de rôles sur le tribunal de la cigarette etc. J'avais fait des actions de sensibilisation sur l'audition et je crois que dans le Pass'Santé Jeunes il y a l'échelle des décibels, donc j'avais utilisé par exemple cette échelle que j'avais reproduit en grand. Aussi des actions autour de l'hygiène corporelle, donc il me semble qu'il y avait des corps humains ou des choses comme ça qu'on pouvait reprendre ... quoi d'autre ? (...) ... ça renvoie aussi à pleins d'autres sites le Pass'Santé Jeunes donc il y a aussi tout ce qui est « bien manger » avec le « mangerbouger.fr » etc., donc on reprend les outils et des fois on utilise aussi les petites vidéos pour amener un débat. », (Aude, Directrice service jeunesse).*

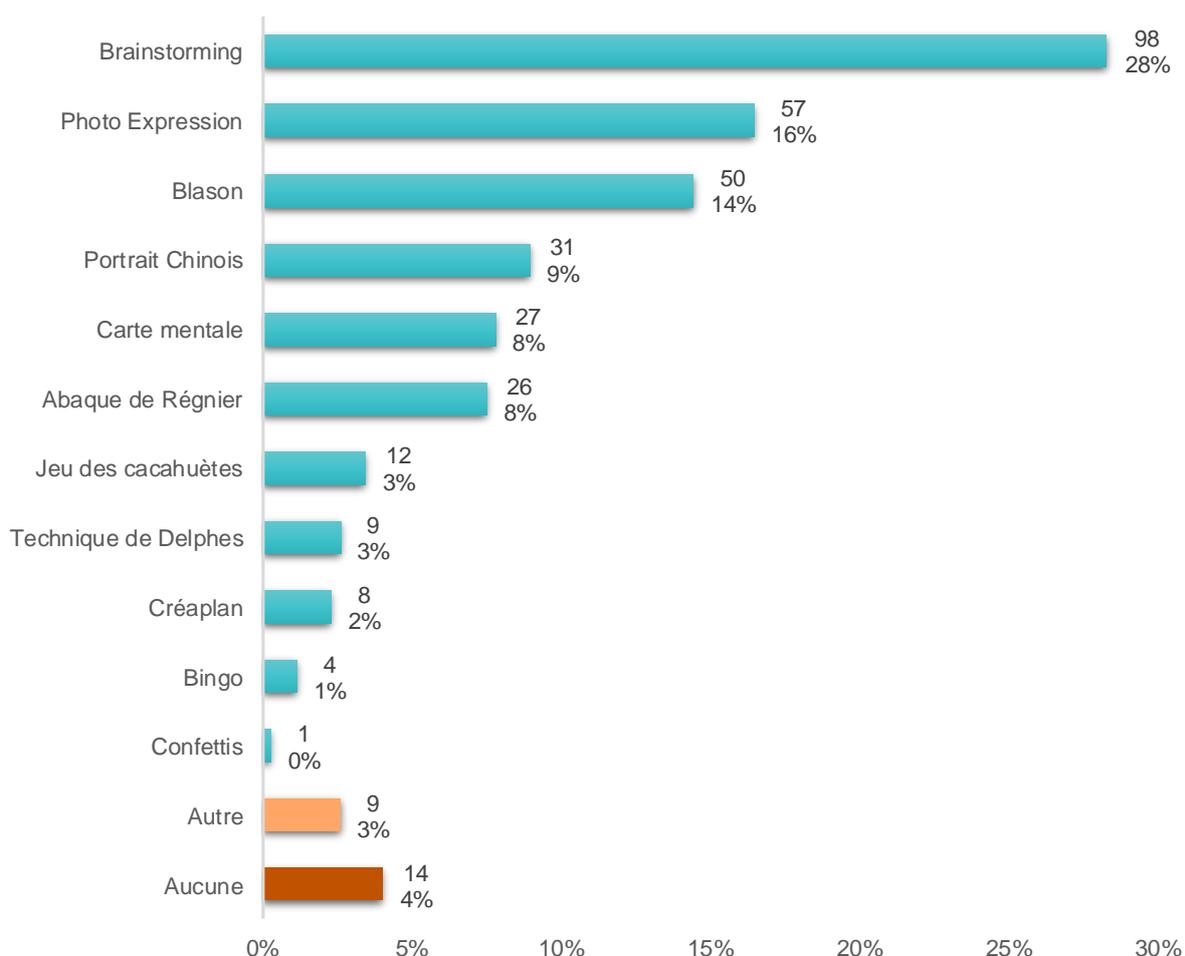
### Débats autour des relations filles-garçons, bien vivre ensemble :

*« On utilise pas mal le Pass'Santé Jeunes...on leur montre...on aborde les thématiques du type filles-garçons, c'est des thématiques pour nous qui sont du pain bénit parce qu'on passe le petit film et allez hop c'est parti, on discute quoi. Ils réagissent instantanément, ils adorent, ils donnent leur point de vue, ils prennent des décisions pour changer des choses dans le centre ! (...) Nous généralement...on le fait pas toutes les semaines, parce qu'on veut pas non plus tomber dans un truc...mais au moins deux fois dans le mois, on passe une petite vidéo, on lance un sujet. Et du coup ça nous fait avancer, ça les fait réfléchir, ça nous fait réfléchir aussi...On échange. Il y a pas de mauvaise idée, il y a pas de solution toujours à apporter, c'est de la réflexion juste parfois. Un peu comme le débat philo quoi. (...) Il y a un an, un an et demi, on*

*était parti du chevalier des temps modernes, c'était pendant les vacances. Le matin on se le mettait en tant que petit rituel en fait, pour pouvoir aborder la journée... (...) C'était notre entrée en matière et on lançait notre journée. Qu'est-ce qui me fait du bien à moi ? Qu'est ce qui me fait du mal ? C'est de la discussion, de l'échange, mais après ça a débouché sur des activités. », (Jeanne, Directrice d'un centre de loisirs).*

De même, il est possible de relever le recours fréquent aux vidéos mises en ligne sur le site PSJ, en vue de susciter des débats, inviter les jeunes à se questionner. L'enjeu pour les professionnels réside manifestement dans la possibilité de faire échanger entre eux les participants, ce qui implique de s'appuyer sur des supports pertinents pour favoriser l'expression des idées, des opinions. On observe par ailleurs l'évocation des thématiques précédemment citées – bien vivre ensemble, addictions/tabac, nutrition. En outre, les professionnels peuvent s'appuyer sur les techniques d'animation proposées dans la démarche PSJ lorsqu'ils construisent leurs interventions. Les données fournies par l'enquête quantitative signalent à ce titre une mobilisation massive de ces différentes techniques :

**Figure n°14 : Utilisation des différentes techniques d'animation par les professionnels**



\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (346)

Le Brainstorming (ou remue-méninges) est utilisé dans notre échantillon par plus d'un enquêté sur deux : 65% des répondants mobilisent cette technique d'animation, qui capitalise 28% des réponses. Celle-ci est plus précisément utilisée en vue de « *faire exprimer aux membres d'un groupe un maximum d'idées sur un sujet précis* »<sup>12</sup>. Il s'agit bien comme nous venons de le voir de favoriser l'échange et l'écoute entre pairs. La deuxième technique la plus fréquemment citée est la Photo Expression, utilisée par 38% des répondants, et représentant 16% des réponses. Celle-ci permet également de confronter les participants à leurs représentations, à partir d'un support photographique, et de « *transférer le constat fait à propos des photographies aux situations vécues dans les relations interpersonnelles* »<sup>13</sup>. Là encore, le but est d'encourager la créativité et la participation des publics. La technique du Blason arrive en troisième position, avec 50 répondants qui déclarent l'utiliser, soit un tiers des enquêtés. Cet outil consiste à « *présenter une personne en image à travers plusieurs thèmes* »<sup>14</sup>. L'idée étant encore une fois de susciter un débat. Notons enfin que les techniques d'animation évoquées lors des entretiens sont en cohérence avec les résultats que nous venons d'exposer :

### Brainstorming :

« *On est allées avec ma collègue, travailler sur des petits outils pour les CM2, et on a fait toutes les classes de CM2, avec le service scolaire de la mairie...sur l'alimentation. Voilà donc on a fait un **brainstorming** sur...ce qu'ils pensent de leur santé, c'est quoi être en bonne santé pour eux ? Et ce qui était très étonnant, c'est qu'on n'a pas le même rendu après le **brainstorming**. (...) la ville a des quartiers très cloisonnés, ben d'un quartier à un autre c'est pas du tout les mêmes pratiques. Et ça se ressent sur les gamins quand on fait le **brainstorming**, on était...vraiment scotchées avec ma collègue...ça nous a vraiment bluffé.* », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).

### Photo Langage (ou Photo Expression) :

« *Le Pass'Santé Jeunes on va plus l'utiliser dans le cadre d'actions collectives, pas trop dans le cadre individuel. (...) par exemple présenter le Pass'Santé Jeunes et la maison des adolescents à la mission locale, à travers des supports type **Photo Langage** et la plateforme jeu, donc il y avait aussi des mini-scénarios avec les ordinateurs, pour qu'ils aillent chercher l'information et qu'ils pratiquent le Pass'Santé Jeunes. Donc là on est plus sur du passage d'informations, mais au lieu que ça soit juste un truc de but en blanc sans interaction, on passe plus sur du jeu, autour de la prévention et du bien-être.* », (Tina, Animatrice MDA).

On comprend bien qu'il s'agit pour les professionnels de s'appuyer sur des techniques d'animation qui donnent du sens à leurs actions ; en référence aussi aux stratégies d'intervention efficaces en promotion de la santé. Cela implique par ailleurs une prise en compte de l'âge des publics. On observe à ce titre dans les réponses des enquêtés une prédominance d'actions en direction d'enfants âgés entre 9 et 11 ans (classes de CM1-CM2) jusqu'à environ 15-16 ans. Le collège reste ainsi un espace-temps charnière en termes de prévention et promotion de la santé. Par ailleurs, il n'est pas rare que

<sup>12</sup> Site Pass'Santé Pro, URL : <https://www.pass-santepro.org/le-brainstorming>

<sup>13</sup> Site Pass'Santé Pro, URL : <https://www.pass-santepro.org/photo-experiences>

<sup>14</sup> *Idem*, URL : <https://www.pass-santepro.org/le-blason>

les professionnels évoquent des actions en direction de l'entourage des jeunes, ce qui n'est pas sans poser d'autres difficultés, notamment pour mobiliser ce type de public « élargi » :

« L'année dernière, on avait refait une espèce de jeu à destination des parents pour qu'ils découvrent les acteurs qui pouvaient intervenir autour de la prévention santé des jeunes et des adultes. », (Marie, Animatrice en centre social).

« On fait pas mal d'ateliers autour de la parentalité, de la manière la plus large possible...de manière générale, on essaie de le faire de manière légère et pas trop dogmatique, et pas trop ... plutôt ludique. Parce que les conférences ils viennent pas trop les parents, ça leur fait pas envie. Ils veulent pas, ils se rendent pas dispo, donc après il faut être inventif, un coup c'est comme ci, un coup c'est comme ça...On fait des essais, il y a des choses qui marchent mieux que d'autres. Et puis un truc qui a très très bien marché la première fois, ben finalement ça fait un bide la fois d'après. », (Jeanne, Directrice d'un centre de loisirs).

« Après on a des actions plus ciblées, à destination des parents, principalement. (...) Pour les parents c'est plus autour de l'adolescence, les écrans, les choses comme ça. Donc des fois on s'appuie sur certains supports du Pass'Santé Jeunes. (...) En fait on s'appuie sur d'autres structures pour faire venir du monde, parce que c'est compliqué de les faire venir... », (Tina, Animatrice MDA).

De fait, si les professionnels identifient communément ce public stratégique que constituent « les parents », ils n'en sont pas moins aux prises avec cette difficulté récurrente liée au manque de mobilisation. C'est pourquoi, la plupart des focus proposés traitent d'interventions réalisées prioritairement en direction des jeunes. Pour toutes ces actions, on observe une démarche partagée par les professionnels : l'idée n'est pas de diffuser des messages de prévention de manière « descendante » mais bien plutôt de susciter des débats et échanges parmi les participants. De cette façon, ces derniers sont placés dans des conditions qui leur permettent de s'approprier les messages de prévention, leur donnant ainsi plus de chances de faire des choix favorables pour leur santé. Du reste, l'inscription des professionnels dans une démarche de prévention et de promotion de la santé auprès des jeunes, pose nécessairement la question de l'impact des actions menées sur les publics ciblés.

### La question de l'impact sur les publics

Ce questionnement relève certes d'un enjeu central, mais il constitue néanmoins un sujet épineux qui mérite d'être traité avec précaution. Dans la sous-partie précédente, nous avons distingué deux strates parmi les destinataires de la démarche PSJ :

- Les jeunes eux-mêmes, en tant que public prioritaire : enfants, élèves des écoles, collèges, lycées, usagers des maisons des adolescents, services jeunesse ou missions locales etc.
- Les parents, familles ou entourage, en tant que public périphérique. Celui-ci pourrait être étendu aux familles d'accueil ou travailleurs sociaux en foyer.

Les enquêtes (qualitative et quantitative) menées n'avaient pas pour objet d'interroger directement ces deux types de publics. Rappelons que cette démarche d'évaluation vise à cerner les « usages,

*perceptions et appropriations du dispositif par les professionnels* ». Cela dit, ces derniers, qui interviennent la plupart du temps auprès des publics concernés, témoignent au passage de la manière dont, d'après eux, leurs actions impactent – plus ou moins sensiblement – les jeunes ou leur entourage. C'est donc au prisme de leur subjectivité qu'il s'agit ici d'aborder la question de l'impact sur les publics.

### Les incertitudes et le besoin d'accompagnement auprès des jeunes

La première idée qui ressort des discours des enquêtés renvoie aux incertitudes autour d'un tel enjeu. Cela n'est pas de notre point de vue une menue information. Concrètement, cela signifie que les professionnels reconnaissent pour une large part qu'ils sont dans l'incapacité de dire si les actions menées auprès des jeunes auront à plus long terme des effets positifs sur leur santé. Outre le manque de recul sur les trajectoires des jeunes « sensibilisés », c'est aussi parce que ces actions sont, comme nous l'avons vu, pensées pour avoir des effets que l'on peut qualifier de diffus, difficiles donc à quantifier.

Un indicateur plus explicite d'après les professionnels serait de s'intéresser à la consultation du site PSJ par les jeunes eux-mêmes, en autonomie. Or là encore, difficile pour eux de savoir avec certitude si les jeunes à qui ils en ont parlé ou à qui ils l'ont montré sont retournés par la suite sur le portail :

« *Quand on l'a utilisé la dernière fois auprès des 6<sup>èmes</sup>, on leur a montré l'utilisation...Et ça a eu l'air clair pour eux...Et **on...suppose** qu'ils l'ont réutilisé derrière, vu l'intérêt qu'ils ont porté...lorsqu'on leur montrait. Le fait qu'ils puissent chercher aussi tous seuls...c'est bien parce que là...peut-être qu'au départ ils viennent pour quelque chose et puis en fin de compte en voyant les autres thèmes, ils se disent "oh ben tiens je vais regarder", ou "oh ben les plus grands on leur dit ça"...* », (Éloïse, Coordinatrice MDA).

« *Je pense qu'ils regardent. Après moi j'ai aucun outil pour mesurer. Comme en plus on intervient sur du temps court, j'ai pas automatiquement les retours de l'utilisation. Après moi je me dis dans tous les cas...**on essaie de** le montrer, on a un ordinateur en plus ici pour pouvoir surfer un peu avec eux sur le site, donc je me dis que ça ouvre... (...) Mais de toutes façons les jeunes c'est tellement fluctuant, ça dépend si à ce moment-là, ils sont réceptifs à l'information ou pas. Ça dépend de leur besoin du moment* », (Tina, Animatrice MDA).

« *Je suis pas sûre que le site il soit...je sais pas s'il est vraiment utilisé, **je me pose des questions** sur le site. Je sais pas trop (...) donc quand on leur distribue les flyers, on leur en parle, après est ce qu'on leur en parle suffisamment, est-ce qu'ils y voient un intérêt aussi, c'est vrai que le thème de la santé...des fois c'est quelque chose soit qui est sous-estimé, soit qui est nié... C'est aussi ça le challenge j'ai envie de vous dire !* », (Diane, Conseillère en mission locale).

Ces différents extraits témoignent en effet de la prudence avec laquelle ces professionnelles se prononcent sur une éventuelle utilisation en autonomie du site PSJ par des enfants ou des adolescents. Le doute est palpable dans chaque extrait, à travers des expressions telles que « *on suppose* », « *on essaie de* » ou encore « *je sais pas trop* ». Rien ne leur permet actuellement d'affirmer avec certitude que cet outil soit utilisé par ses principaux destinataires. Pour autant, d'aucuns indiquent que certains signes sont très positifs, encourageants, et qui pour ainsi dire ne trompent pas :

« À la fin des animations, quand on distribuait les autocollants, ils collaient tous l'autocollant sur leur téléphone portable...le petit autocollant du Pass'Santé Jeunes. C'était sur le téléphone qu'ils le collaient ! Ils le mettaient pas dans leur agenda ou dans un cahier hein... Donc c'est bien preuve que quand on partait...Ils allaient retourner...ils se créaient leur propre pense-bête pour y retourner facilement. Nos objectifs à nous quand on partait, si ils faisaient ce genre de truc, nous on était contents hein ! », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).

D'après cette professionnelle, à partir du moment où les jeunes cherchent eux-mêmes à se remémorer l'existence du site – pour pouvoir en toute logique y retourner s'ils en ont besoin, ou chercher une information – c'est une preuve solide d'utilisation future, donc que l'action était bel et bien pertinente. De façon assez unanime, les enquêtés ont tendance à mettre en avant le besoin d'accompagnement auprès des jeunes : pour leur faire découvrir le site, montrer ce qu'ils peuvent y trouver par et pour eux-mêmes, ou en guise de rappel. Simplement savoir qu'il existe serait donc loin d'être suffisant pour que les jeunes identifient le site PSJ et le mobilisent d'après les professionnels. En somme, cet accompagnement est conçu comme une étape indispensable pour que le dispositif impacte favorablement les publics concernés.

« Quand on en parle comme ça, pour moi, hein je vois bien comment je fonctionne et comment ils peuvent fonctionner, mais quand j'en parle voyez à l'issue d'une éducation à la santé, ben je...Si on leur dit allez voir sur le Pass, mais si on les accompagne pas, si j'ai pas un visuel, si j'ai pas un ordinateur avec un DNB, voyez c'est pas assez...Enfin c'est juste dit et c'est pas visualisé. Alors tant qu'on les accompagnera pas chacun sur un poste informatique, à aller se promener, à aller voir ce qu'ils peuvent y trouver. Je pense que la démarche elle se fera pas comme ça. », (Ophélie, Infirmière scolaire).

« Je me dis des fois je suis pas sûre qu'ils cliquent sur tous les liens pour arriver à la bonne information ... (...) C'est vrai je pense que si on leur montre pas déjà une première fois, ça va être plus compliqué pour eux d'y aller, mais... ben je pense rien que déjà si on leur montre ce qu'on peut trouver dessus, ils iront plus facilement peut-être, parce qu'ils auront déjà vu qu'il y avait peut-être un truc intéressant. Moi j'aime bien, je regarde par exemple souvent avec eux je me connecte dessus, je vais dans leur tranche d'âge et puis déjà ils voient toutes les thématiques, donc du coup ça c'est pas mal », (Aude, Directrice service jeunesse).

On comprend à travers ces deux extraits que pour accéder au public visé, le PSJ doit nécessairement s'appuyer sur des relais, et en particulier sur le lien de proximité que les professionnels s'attachent à tisser avec des groupes de jeunes. En même temps, cet accompagnement permet à ceux qui s'y prêtent de percevoir directement la réaction des principaux destinataires face aux contenus proposés sur le site PSJ, ou aux questions soulevées *via* le plateau de jeu.

### Quand les professionnels relaient les perceptions des jeunes : que pensent-ils du PSJ ?

Les professionnels deviennent effectivement au cours des entretiens les relais de ce que pensent les jeunes à propos du dispositif. À ceci près que leurs réactions restent passées au filtre de la subjectivité des acteurs – les informations étant toujours triées, organisées et restituées en fonction des perceptions et croyances individuelles.

« Les jours suivants on a repris le Pass'Santé Jeunes parce qu'ils ont dit 'mais c'est super, parce que comme c'est un jeu, on a l'impression que...qu'on s'amuse, et finalement on traite des questions de fond, des choses qu'on n'aborde pas avec nos parents parce qu'on n'ose pas, des choses qu'on peut pas aborder à l'école parce qu'il y a les autres...Et là comme c'est un jeu, on se prête au jeu...' Ils étaient super...ils ont beaucoup parlé sur le harcèlement, le regard des autres... », (Jeanne, Directrice d'un centre de loisirs).

« Les jeunes ils scotchent un peu sur... "ils ont toujours les mêmes slogans quoi", "fumer tue", "manger 5 fruits et légumes par jour", voilà...Il faudrait que ça soit renouvelé, que ça leur parle plus...Ou que ça soit un You tubeur célèbre, voyez ce que je veux dire ? Un You tubeur célèbre il dit ce qu'il veut sur la santé, les jeunes ils boivent les paroles. », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).

« Il y a des choses qui leur plaisent pas...faut être clair...Ben...en fait il y a des choses qui leur conviennent pas spécialement...par exemple au niveau alimentation, ils trouvent que c'est pas adapté...Niveau éducation sexuelle, des fois il y a des trucs sur la sexualité qui trouvent que c'est pas adapté non plus...Ils sont assez critiques...dans les deux sens. Ils trouvent qu'il a vieilli déjà, et que c'est un peu vieillot... (...) Ils ont besoin de choses ludiques... donc...oui il faut que ce soit moderne, c'est peut-être par rapport à ce qu'ils ont l'habitude de pratiquer sur les réseaux sociaux, ils trouvent que ça a vieilli...et après sur le fond, il y a des choses...qu'ils trouvent aussi pas super. Il y a des choses qu'ils trouvent bien, par exemple les ressources, savoir où il faut aller...avoir des personnes, des associations, ça ils trouvent que c'est bien, des adresses. (...) C'est bien pour rechercher, par exemple s'ils ont un problème avec une consommation, ils vont aller voir, ça va leur permettre de rencontrer quelqu'un, là ça leur permet de trouver les bonnes personnes, où ils doivent aller, en local. Donc ça ils trouvent que c'est pas mal, c'est super à ce niveau-là. », (Léa, Infirmière scolaire).

À partir des séries de propos qui précèdent, force est de reconnaître que le dispositif PSJ s'adresse à un public relativement exigeant. Trois attentes de la part des jeunes méritent d'être pointées. Premièrement, le besoin de « nouveauté », comme s'il s'agissait d'un public qui passait rapidement à autre chose, ou de plus en plus exposé à un flux d'informations continu et sans cesse renouvelé. Cela impliquerait donc pour le site PSJ une actualisation régulière des contenus proposés.

La deuxième idée mise en évidence renvoie à ce que les sciences sociales appellent la « culture jeune ». Tant sur la forme que sur le fond, les contenus proposés devraient mobiliser les codes – langage, images, sons, designs – qui permettent aux jeunes de « s'y retrouver ». Si le support vidéo est autant prisé par les jeunes – tous âges confondus – c'est aussi qu'il est le vecteur de cette idée de modernité. Le support vidéo fait au demeurant écho à des plateformes telles que « YouTube », qui donneraient aux jeunes un sentiment d'ouverture sur le monde et de possibilités multiples.

Enfin, la dernière attente qui se dégage semble davantage liée au besoin d'apprendre des jeunes. Ce n'est pas parce qu'ils vont être face à des informations qu'a priori ils n'ont pas, que cela va activer chez eux des logiques d'apprentissage ; ou pour le dire plus simplement, qu'ils vont avoir la sensation d'avoir appris quelque chose. Pourtant, s'il y a un aspect gratifiant dans la démarche, et qui pousse

justement à revenir sur le site ou à jouer encore au jeu PSJ, c'est bien celui-ci. C'est aussi pourquoi les professionnels privilégient les outils qu'ils trouvent communément « ludiques ».

Ces retours d'expériences des enquêtés, bien que limités, donnent des informations précieuses sur la manière dont le dispositif est perçu par les jeunes. Cela mérite une attention particulière à l'heure où une refonte du site PSJ est, qui plus est, en cours. Précisons à ce titre que celle-ci s'est appuyée sur la réalisation d'entretiens de groupes auprès des jeunes eux-mêmes, afin que ce remaniement colle au mieux à leurs attentes. La présente démarche d'évaluation ne constitue dans ce processus qu'une source d'informations annexe.

### Une difficulté récurrente : comment mobiliser les parents ?

Par extension, le dispositif PSJ s'adresse aux parents, et plus largement à l'entourage le plus proche des jeunes. De l'avis de tous les professionnels interrogés, mobiliser les parents, les impliquer dans une démarche en promotion de la santé s'avère complexe. Les enquêtés relient en premier lieu cette difficulté à des considérations strictement matérielles : sur quel(s) temps mobiliser les parents ?

« On a travaillé beaucoup avec les écrans, aussi avec les parents, on avait fait des interventions auprès des parents...C'est compliqué ! En pratique c'est très compliqué parce que...il y avait une demande et en fait c'est compliqué d'avoir les parents, qu'ils se déplacent et qu'ils viennent. Parce qu'ils sont demandeurs et après le jour J. quand on prévoit le truc, soit c'est trop tôt, soit c'est trop tard...un horaire qui convient à tout le monde c'est compliqué...c'est introuvable...Donc on a une minorité mais on se dit que ça peut faire boule de neige...l'accompagnement à la parentalité, tout ces trucs là c'est compliqué...nous on n'y arrive pas...On n'a pas trouvé la solution pour que... », (Léa, Infirmière scolaire).

Visiblement, mener des actions en direction des parents peut se solder par un constat d'échec, ce qui est peu gratifiant pour les professionnels. Les problèmes d'organisation sont plus importants, et lorsque des actions sont effectivement mises en œuvre, il n'est pas du tout certain que les parents soient partie-prenante – quand bien même ils auraient été demandeurs au départ. De fait, le peu de contacts que les professionnels disent avoir avec les parents les empêchent concrètement de promouvoir le dispositif PSJ auprès de ce public. Beaucoup disent qu'ils n'ont pas même l'occasion de leur en parler.

D'autres indiquent que les parents vont davantage se mobiliser dans les cas où des problématiques lourdes surviennent (notamment au sein des établissements scolaires). C'est donc plutôt les inquiétudes suscitées qui seraient source de mobilisation. Hormis ces événements ponctuels, et forcément connotés négativement, les professionnels peinent à associer les parents à leurs démarches en promotion de la santé. Comme le souligne une infirmière scolaire interrogée, « quand on organise des trucs, il y a peu de parents, mais si on persévère pas, on n'y arrivera pas ». Dès lors, il s'agirait de penser – ou repenser – l'approche à privilégier envers les parents et plus largement l'entourage des jeunes.

« C'est toujours très compliqué quand on met en place...Nous on avait mis en place un temps de parole pour les parents, bon après c'était sur un champ particulier mais on a eu très peu de parents, on en a eu quelques-uns jusqu'à...En fait la difficulté aussi des parents c'est de venir échanger sur des choses qui...qui les concernent, les pères aussi, on a beaucoup de mal à les

*mobiliser, parce que parfois on aborde des sujets où effectivement, où ça touche à l'intimité, donc...Et puis des parents qui ont plutôt tendance à nous amener des ados en nous disant 'non non mais le problème c'est lui !' », (Stéphane, éducateur MDA).*

*« Je trouve que ça c'est vraiment un axe à développer : l'implication des parents surtout sur le public ado, parce que plus l'enfant est jeune, plus les parents vont avoir des questions et oser poser des questions et plus il grandit moins ... ça va pas être vécu pareil en fait, si on a des questions ou si nous-mêmes on se permet de donner un conseil, ça va pas être vécu de la même manière, donc ... c'est plus compliqué ... Des fois on aurait des petits conseils à donner aux parents mais on se dit 'comment on fait passer le message ?', des fois on est un peu en difficulté par rapport à ça... Et puis on est dans un âge...moi ça m'est arrivé cet été justement où avant d'en parler aux parents on demande quand même l'autorisation au jeune, s'il a envie qu'on en parle et tout et des fois ils veulent pas, donc y'a aussi ce frein-là. Donc c'est plus compliqué ouais je trouve au niveau des adolescents et comment aborder les parents justement. », (Juliette, Animatrice Information jeunesse).*

D'après ces extraits, on comprend qu'une des difficultés majeures pour les professionnels, est liée au fait qu'ils se situent irrémédiablement à l'intersection des relations intrafamiliales. Le moment critique apparaît, de façon peu surprenante, comme étant celui de l'adolescence. La place des professionnels entre ces deux publics, parfois en conflit, est donc pour le moins délicate à négocier ; d'autant plus lorsqu'il s'agit d'aborder des thèmes qui renvoient à l'intimité ou au contournement des normes. Pour l'heure, les professionnels disent manquer de recul et d'éléments pour développer une démarche en promotion de la santé où ces deux publics pourraient être conjointement acteurs. Cela fait partie des pistes de déploiement qui méritent d'être relevées dans la deuxième partie consacrée à la présentation des résultats de ce travail.

## 2/ Analyse des positionnements professionnels à l'égard du dispositif PSJ

Dans cette deuxième sous-partie consacrée à l'exposition des principaux résultats de la démarche d'évaluation menée, il conviendra de s'intéresser plus précisément aux degrés d'appropriation. En effet, après avoir vu que les professionnels interrogés utilisent très majoritairement le dispositif, il s'agit à présent de savoir : dans quelle mesure ? Il conviendra autrement dit de cerner comment ces derniers se positionnent à l'égard de la démarche PSJ.

Pour mieux le comprendre, une première étape consiste à partir des marqueurs d'appropriation. L'hypothèse sur laquelle s'appuie l'analyse est la suivante : plus la fréquence d'utilisation est élevée, et plus le dispositif est source de partenariats pour les professionnels, mieux ces derniers sont en position de se l'approprier. Dès lors, ils développent des représentations qui traduisent l'inscription dans une approche multi-partenariale en promotion de la santé. Le retour sur ces marqueurs d'appropriation fera l'objet d'une première sous-partie.

À partir de ces indicateurs, il sera proposé une typologie des différents degrés d'appropriation du dispositif PSJ. Les données issues de l'enquête qualitative seront alors mobilisées en vue de classer les professionnels interrogés selon trois types de profils. Ce classement se fonde sur une échelle établie au regard des différences observées parmi les enquêtés ; allant des pratiques les moins stabilisées à celles qui indiquent un engagement accru dans une démarche en promotion de la santé. En guise de synthèse, des perspectives et recommandations seront mises en évidence, sur la base de l'ensemble des apports fournis par cette démarche d'évaluation.

### Partir des marqueurs d'appropriation

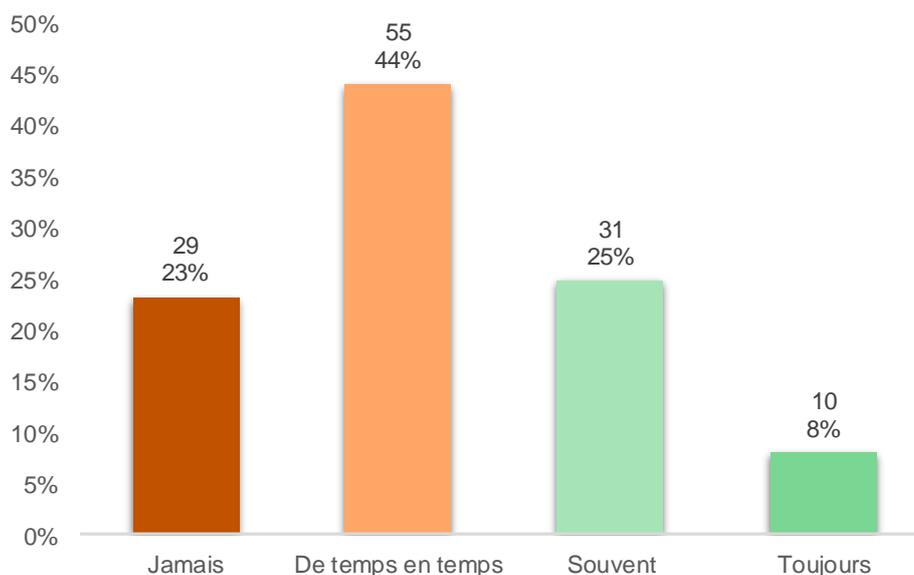
#### Fréquence

Le premier indicateur d'appropriation correspond à la fréquence à laquelle le dispositif PSJ participe de l'exercice professionnel. Il convient alors de distinguer deux dimensions : les fréquences d'utilisation des différents outils et supports mis à disposition par le PSJ et les fréquences de participation aux événements organisés dans le cadre du dispositif (Journées départementales, Ateliers d'échanges et de pratique, etc.).

En toute hypothèse, ce qui permet aux professionnels de mieux se repérer et de prendre appui sur les ressources du PSJ, c'est d'y recourir de manière régulière. Par exemple, plus les personnes consultent les sites PSJ et PSPro, mieux elles parviennent à faire la différence entre ces deux portails et à savoir ce qu'elles peuvent plus précisément y trouver. De cette façon, elles sont également plus à mêmes d'en parler aux différents publics, à leur entourage professionnel ou encore à leurs partenaires. Pour autant, lorsque l'on interroge les enquêtés sur la fréquence à laquelle ils mobilisent le PSJ en vue de construire des actions, il apparaît tendanciellement que cela n'est pas forcément un réflexe.

Rappelons au préalable que cette question sur la régularité du recours au PSJ fait explicitement référence à la construction d'actions. Cette question ne concernait pas l'ensemble des enquêtés mais seulement ceux qui avaient déclaré construire des interventions. C'est pourquoi le nombre de réponses est de 125. A priori, les professionnels n'ont donc pas pris en compte dans leurs choix une simple recherche d'informations ou l'accompagnement auprès d'un public jeune. Du reste, on ne peut que relever la prévalence des modalités qui véhiculent une idée de rareté.

**Figure n°15 : Fréquence de mobilisation du PSJ par les professionnels**



\*Pourcentages calculés sur le total des réponses (125)

Au total, 56% des répondants à cette question disent utiliser « de temps en temps » ou ne « jamais » utiliser le PSJ pour construire leurs actions. Toutefois, le pourcentage est de 13 points supérieur (69%) si l'on regroupe les deux propositions intermédiaires : quand le PSJ est mobilisé « de temps en temps » voire « souvent ».

L'appui sur ce dispositif n'est donc pas systématique, si ce n'est pour une minorité parmi les répondants (8%). Autrement dit, celui-ci serait mobilisé par les professionnels de manière assez peu fréquente, plutôt ponctuelle mais tout de même régulière. On retrouve cette idée selon laquelle le recours au PSJ n'est pas nécessairement un réflexe dans les discours tenus par les enquêtés.

« Alors, moi j'y vais quand j'ai besoin. Alors c'est rare du coup parce qu'à chaque fois qu'on fait des réunions des choses comme ça, moi j'ai encore l'annuaire qu'elle avait donné en mai 2016, donc moi je reviens plus dessus. (...) du coup moi je vais pas beaucoup sur le site. Par contre, j'en parle aux parents et j'en parle aux jeunes. », (Marie, Animatrice en centre social).

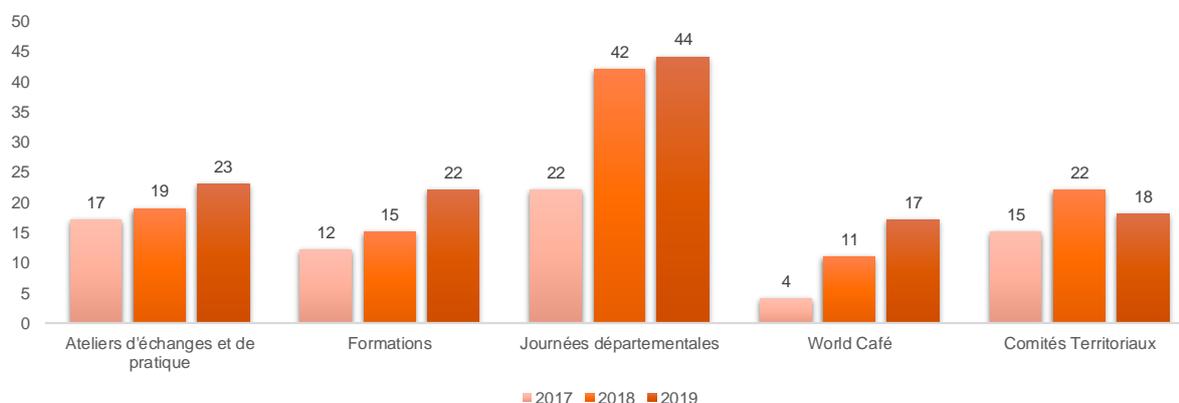
« Je vous avoue franchement que ce n'est pas un automatisme pour moi. Enfin, il faut que je me dise, "ah mais oui il y a le PSJ !", voyez, c'est pas rentré dans un fonctionnement, dans un automatisme. (...) c'est vrai, quand on est déjà sur une thématique qu'on a construit, on va pas y revenir, on n'a pas lieu d'y retourner, sauf s'il y a de nouveaux éléments voyez, donc là c'est un peu le cas. », (Ophélie, Infirmière scolaire).

« Oui, ça m'y arrive d'y aller, alors des fois je trouve et des fois je trouve pas, mais j'y pense pas forcément, je vais être honnête. Il y a des fois j'y vais...la dernière fois je faisais un truc sur l'alimentation, comme c'est un domaine que...je suis pas trop à l'aise, là je suis allée, et puis il y a d'autres domaines où je n'y pense pas du tout... », (Léa, Infirmière scolaire).

Comme ces extraits le mettent en évidence, les professionnels ne sont pas constamment en train de construire des actions de prévention et promotion de la santé. Ils peuvent par exemple mobiliser des contenus, supports ou techniques chargés sur les sites PSJ et PSPro pour monter une intervention, ne pas y revenir pendant un laps de temps assez long ; puis y retourner lorsque se pose la question du renouvellement de leurs actions ou pour un nouveau projet. Tout l'enjeu tient alors à ce que les professionnels ne perdent pas de vue le PSJ.

C'est aussi dans cet objectif là que sont organisés chaque année un certain nombre de rendez-vous pour maintenir la mobilisation autour du dispositif. Interrogés via le questionnaire sur leur participation à ces évènements, les enquêtés disent fréquenter plus particulièrement les journées départementales ainsi que les ateliers d'échanges et de pratique organisés dans le cadre du PSJ.

**Figure n°16 : Participation aux évènements organisés dans le cadre de la démarche PSJ (Période 2017-2019)**



Les données présentées ci-dessus permettent aisément de constater une dynamique positive, puisque le nombre de personnes qui déclarent participer à ces évènements est en hausse constante sur la période 2017-2019 : on compte au total 70 participants déclarés en 2017, 109 en 2018 et 124 en 2019. C'est donc seulement dans le cas des comités territoriaux où la participation est en baisse entre les années 2018 et 2019.

Cela dit, la hausse de fréquentation qui caractérise plus largement la période mérite d'être quelque peu pondérée. En effet, il existe toujours une marge d'erreur à demander aux enquêtés des informations précises sur leurs pratiques passées. Plus on remonte dans le temps, moins les souvenirs sont nets dans la mémoire des personnes interrogées. De plus, les répondants n'avaient pas forcément le loisir de prendre un moment supplémentaire pour retrouver l'information juste. C'est ce qui pourrait expliquer en partie le nombre moins élevé de réponses obtenues sur l'année 2017 relativement à 2019.

Sur le fond, on observe que les deux évènements les plus fréquentés sur la période sont les journées départementales (dont la fréquentation a doublé entre 2017 et 2019), suivies par les ateliers d'échanges et de pratique. Les formations arrivent en troisième position, mais avec un nombre de participants déclarés qui a quasiment doublé entre 2017 et 2019. Cette tendance à la hausse est encore plus marquée pour les World Cafés, avec quatre fois plus de participants déclarés en 2019 relativement à 2017. Il en va sensiblement de même si l'on regarde les discours tenus par les enquêtés, puisque les

événements les plus fréquemment cités restent les journées départementales et les ateliers d'échanges et de pratique.

« Et je trouve que le PSJ met en avant ça. Alors c'est peut-être pas son premier objectif mais moi en tant que professionnelle, j'aime bien aller dans **ces journées** là parce qu'on rencontre du monde, hors...et puis on a vraiment une image, une photo de l'instant T de ce qu'il y a sur un territoire, et on met un visage sur des noms qu'on a derrière un site internet, derrière un machin...enfin... Du coup c'est de l'échange parce qu'on entend d'un côté qu'il y en a qui ont fait tel truc, alors nous on se dit en tant que centre social, comment on pourrait le mettre en place chez nous enfin voyez. C'est de **l'échange de pratiques en fait**. », (Marie, Animatrice en centre social).

« Je découvre aussi des outils parce que je suis allée sur les derniers...les dernières rencontres organisées par l'Ireps, la dernière fois c'était à la mairie, donc c'est bien aussi ces temps-là pour découvrir de nouveaux outils sur du collectif. (...) Il y avait des établissements scolaires, des partenaires Protection judiciaire de la jeunesse...Et donc il y avait quelqu'un de l'Ireps, j'ai plus en tête les noms, et puis quelqu'un qui devait représenter la communauté de communes, je sais plus vraiment les intervenants mais...Et puis on a testé, on était en sous-groupes, on a testé des outils, pour voir si ça pouvait nous convenir en fonction de nos pratiques... », (Diane, Conseillère en mission locale).

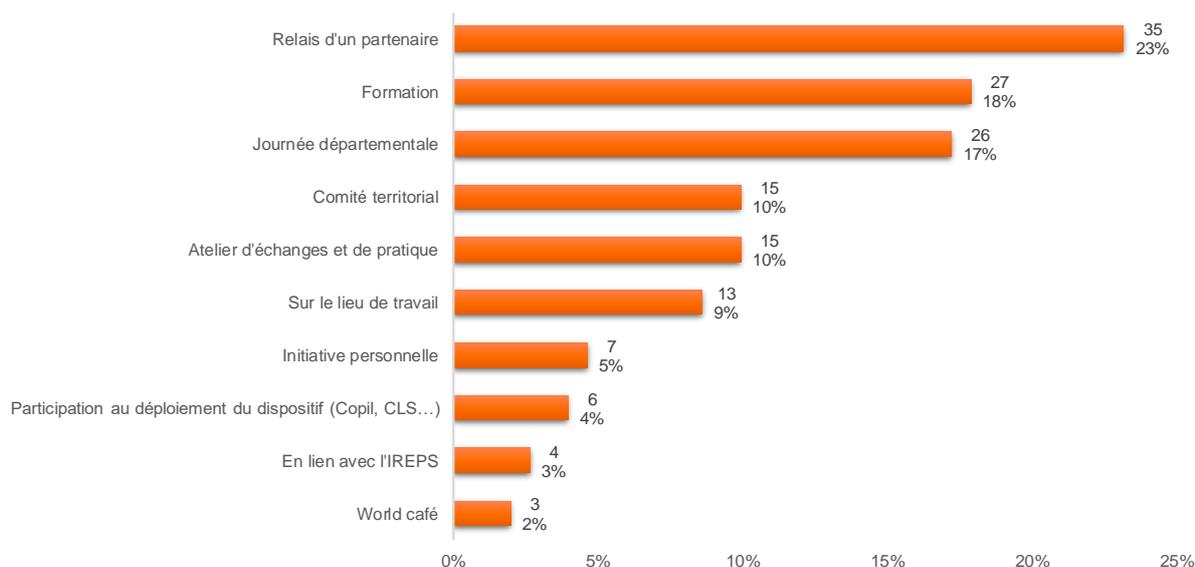
De façon assez unanime, ces événements sont largement appréciés par les professionnels interrogés. Ils insufflent en ce sens une dynamique positive, indéniablement liée à la pérennité et au déploiement du dispositif. À ce titre, les journées départementales sont utiles pour remobiliser certains professionnels qui ne prennent pas systématiquement appui sur le PSJ, et agir de la sorte comme un rappel. Elles offrent aussi la possibilité de découvrir de nouveaux outils, donc de mieux connaître le dispositif et, en toute logique, de le mobiliser davantage. Enfin, les événements tels que les ateliers d'échanges et de pratique entretiennent la dynamique partenariale inhérente à la démarche PSJ. Ils deviennent l'occasion de se rencontrer et de tisser des liens avec d'autres acteurs positionnés sur un même territoire, ce qui favorise la construction d'actions conjointes, adossées à une approche globale en promotion de la santé. C'est ce à quoi il convient de s'intéresser plus longuement dans les paragraphes qui suivent.

### Partenariat

Le deuxième indicateur d'appropriation renvoie à la dynamique partenariale autour du dispositif PSJ. L'hypothèse qui guide notre raisonnement ici consiste à penser que plus les professionnels s'inscrivent dans un réseau d'acteurs qui mobilisent le dispositif, mieux ils pourront s'en saisir pour construire des actions transversales en promotion de la santé. Autrement dit, le maillage territorial est pensé comme un levier en termes de mobilisation du PSJ à des fins opérationnelles.

L'importance que revêt le partenariat est palpable dès la prise de connaissance du dispositif par les professionnels. Cela accrédite ainsi l'idée que le poids des réseaux d'interconnaissances joue un rôle déterminant au moment de l'implantation d'un projet sur un territoire. Les autres acteurs qui ont un rôle de premier plan dans la prise de connaissance du PSJ sont en toute logique les antennes départementales Ireps.

**Figure n°17 : Modalités d'accès au dispositif PSJ**



\*Pourcentage calculé sur le total des répondants (151 personnes)

Effectivement, lorsque l'on demande aux enquêtés par quel biais ils ont connu le PSJ, la réponse la plus fréquente est : par l'intermédiaire d'un partenaire (pour 23% des répondants). Pour autant, si l'on compile les modalités qui renvoient aux événements organisés dans le cadre de la démarche PSJ<sup>15</sup>, il apparaît alors qu'une majorité de répondants (57%) a pris connaissance du dispositif à ces occasions. Sans oublier ceux qui déclarent l'avoir découvert en ayant été associés au comité de pilotage ou en lien avec l'instance porteuse du dispositif. De fait, l'Ireps joue un rôle majeur, non seulement dans l'accès d'un grand nombre de professionnels au PSJ, mais aussi et surtout dans l'animation de la dynamique partenariale au plus près des territoires. Les propos tenus par les enquêtés permettent d'abonder en ce sens :

« Alors ben mieux travailler avec l'Ireps parce que maintenant on fait partie du comité de pilotage pour les journées départementales, ça approfondit le partenariat avec l'Ireps. Avant on y allait juste pour chercher de la doc, maintenant on est aussi dans le temps de réflexion pour proposer des choses aux journées départementales de la santé. », (Juliette, Animatrice Information Jeunesse).

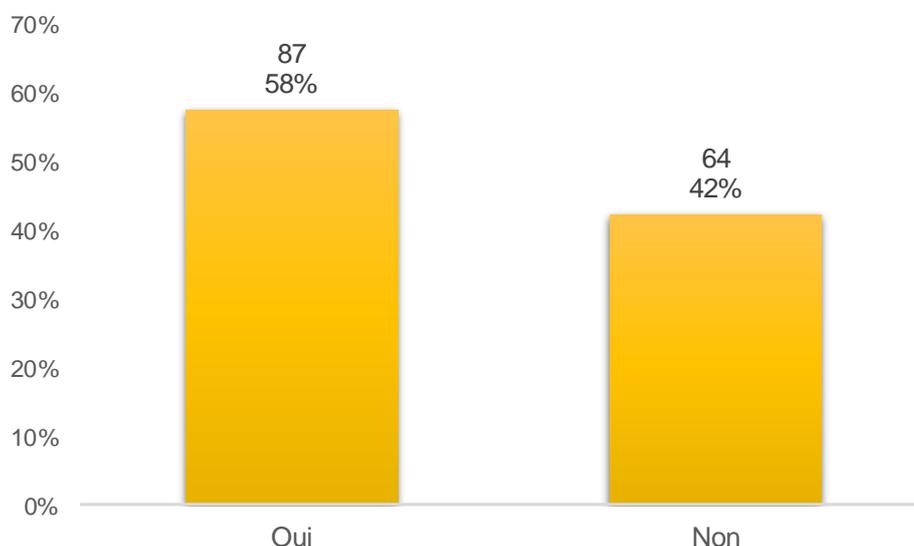
« Avant-hier moi j'étais avec l'Ireps sur les journées, alors c'était un comité départemental Pass'Santé Jeunes, voilà on est...J'ai eu la chance, ma direction m'a donné l'autorisation d'aller représenter la maison des adolescents, ben voilà on travaille avec les pays, des associations, l'ANPAA, et donc au-delà de ces présentations officielles, et de ces comités officiels, on va développer du réseau. Aujourd'hui quand on a besoin de prendre contact...Il y avait aussi la coordinatrice des infirmières scolaires avec qui on a beaucoup de liens, on a besoin de faire du lien aussi avec elles sur...lors de ces temps-là. », (Stéphane, Éducateur MDA).

<sup>15</sup> Formation, Journée départementale, Comité territorial, Atelier d'échanges et de pratique, World Café

D'après les propos qui précèdent, on ne peut que pointer le rôle moteur de l'Ireps dans la dynamique partenariale agrégée au dispositif PSJ. On comprend que le développement des réseaux d'interconnaissances constitue en outre un enjeu central pour les professionnels. Cela renvoie certes à la construction d'actions, mais aussi plus simplement au fait de rencontrer des acteurs qu'autrement ils n'auraient pas l'occasion de connaître. Le deuxième enquêté cite à ce titre les infirmières scolaires qui sont, comme nous l'avons vu, des relais importants dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé auprès d'un public jeune. Or celles-ci ne sont pas toujours suffisamment connues par les autres professionnels sur un même territoire.

La démarche PSJ se donne justement pour objectif de favoriser ces liens, en ouvrant des espaces de rencontres entre éventuels ou futurs partenaires. D'après les données récoltées au cours de l'enquête quantitative menée, il semblerait que cet objectif ait pour une majeure partie été atteint.

**Figure n°18 : Rencontre de partenaires via le PSJ**



*\*Pourcentages calculés sur le total des répondants (151 personnes)*

**Tableau n°5 : Ancienneté de la prise de connaissance du dispositif**

De fait, 58% des répondants disent avoir rencontré de nouveaux partenaires par l'intermédiaire du

Modalités	Valeur	Pourcentage*
Moins d'un an	27	18%
Entre 1 et 3 ans	80	53%
Plus de 3 ans	44	29%
<b>Total général</b>	<b>151</b>	<b>100%</b>

*\* Pourcentage calculé sur le total des répondants*

PSJ. C'est donc le cas d'une majorité de professionnels parmi l'échantillon de référence. Cela étant, il demeure pertinent de s'interroger sur les 64 autres pour qui ce n'est pas le cas. Deux variables explicatives peuvent être envisagées. La première est liée à l'ancienneté de la prise de connaissance du dispositif. Les deux tiers des répondants disent avoir été informés de l'existence du PSJ depuis moins de 3 ans – soit 71% ; dont 18% qui en ont entendu parler depuis moins d'un an. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que des partenariats n'aient pas encore été créés. C'est ce que semblent d'ailleurs indiquer les extraits suivants :

« Je dirais pas encore, par contre je trouve que la dernière journée a eu cet intérêt-là, c'est à dire qu'on est amenées à rencontrer d'autres partenaires que l'Éducation nationale, à échanger, et je trouve que ces journées-là elles sont riches. », (Elsa, Assistante sociale scolaire).

« C'est en cours, donc là je pense que je vais connaître aussi les partenaires, qui sont avec le Pass'Santé Jeunes, je pense que...C'est uniquement pour les professionnels oui je crois. (...) Non pour l'instant il n'y a pas eu de rencontres (...) On va avoir je pense une meilleure connaissance de notre réseau et du partenariat, et voilà. Et peut-être travailler plus ensemble ou des choses comme ça quoi. Je pense que ça va être plus de cet ordre-là. », (Patricia, Assistante sociale MDA).

Ces propos tendent à confirmer le lien entre l'absence de partenariats créés et le peu d'ancienneté dans le dispositif. Rappelons à ce titre qu'en Franche-Comté, où le PSJ est arrivé dans un second temps relativement à la Bourgogne, le dispositif est toujours en cours d'implantation dans certains territoires. De fait, il serait pertinent de réévaluer la dynamique partenariale aux endroits où le dispositif n'a actuellement pas été déployé depuis suffisamment longtemps, en vue d'obtenir des résultats plus parlants.

La deuxième piste d'explication à explorer en ce qui concerne les partenariats créés est liée au processus de carrière. Si les professionnels accèdent au dispositif PSJ alors que leur réseau de partenaires est déjà stabilisé, il est peu probable qu'ils rencontrent de nouveaux acteurs. En revanche, si l'accès au PSJ coïncide avec un changement dans la carrière, celui-ci facilitera très certainement l'intégration du « nouveau » professionnel. C'est ce qui explique aussi la difficulté d'apporter une réponse tranchée sur la dimension partenariale.

« Alors moi dans ma pratique...pas plus de partenaires que ceux avec qui on travaillait déjà...parce qu'on était déjà un réseau...Par exemple (...) on va à la CPAM pour faire le bilan de santé des jeunes...Enfin au centre d'examen de santé. Donc on avait déjà quand même des partenariats existants...On a une infirmière aussi sur la garantie jeunes, il y a un volet santé, et il y a une infirmière ou un médecin de l'ANPAA, tout ce qui concerne les addictions, qui venait aussi faire des interventions, plus précisément sur les addictions. », (Diane, Conseillère en mission locale).

« Moi j'avoue que je suis depuis longtemps dans le secteur, donc les partenaires je les connaissais avant, j'avais déjà mon réseau...Donc pas forcément. (...) Mais pour quelqu'un qui arrive, c'est génial. Moi je trouve que c'est facile. Moi comme je suis un petit peu une ancienne... Mais ce que je trouve appréciable, c'est d'avoir les personnes ressources locales, parce qu'on peut connaître au niveau national les structures qui existent, avec qui on peut travailler, mais après...le réseau local on l'a pas forcément. Et moi je me souviens quand j'ai démarré à l'Éducation nationale, quand j'avais aucun réseau, ben c'était compliqué. On n'avait pas le Pass'Santé Jeunes, on n'avait rien, et c'est vrai que c'était compliqué de savoir qui aller chercher...ben on appelait les collègues mais...on était assez démuni quoi. », (Léa, Infirmière scolaire)

Ces deux séries de propos mettent effectivement en évidence la distinction entre les « nouveaux arrivants », qui bénéficient directement d'une mise en réseau par le biais du PSJ, des « anciens ». Ces derniers disent avoir dû procéder plutôt par tâtonnements ou s'appuyer sur les réseaux nationaux pour construire des partenariats. On ne peut donc que souligner le rôle facilitateur du PSJ pour ce qui concerne la mise en relation entre des structures et des professionnels à une échelle locale. Enfin, la logique partenariale favorise la diffusion, puis l'appropriation d'une vision et d'une approche communes dans un champ d'intervention donné, en l'occurrence celui de la promotion de la santé.

### Vers une typologie des différents degrés d'appropriation du dispositif

Tout essai de typologie se fonde sur l'étude des représentations livrées à travers les discours d'un échantillon de personnes interrogées. Celles qui nous intéressent ici renvoient à l'approche que privilégient les professionnels en matière de prévention et de promotion de la santé ; c'est-à-dire comment ils se positionnent par rapport aux notions de participation, d'éducation par les pairs et de parcours de santé. Les marqueurs d'appropriation évoqués précédemment – à savoir le degré d'inscription du dispositif PSJ dans la pratique professionnelle et la dynamique partenariale – méritent également d'être pris en compte dans la construction d'un modèle « idéal-typique »<sup>16</sup>.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, il est possible de distinguer trois profils parmi les professionnels interrogés en entretien, au regard des différents degrés d'appropriation observés. La typologie qui en découle obéit ainsi à une logique graduelle, partant de ceux pour qui l'inscription dans la démarche PSJ peut être qualifiée de fragile, jusqu'à ceux qui assument un rôle de promoteur de santé. Les trois catégories constituées sont en outre équilibrées, puisque huit enquêtés parmi notre échantillon peuvent être associés à chaque profil. Ces degrés d'appropriation variables seront ainsi explicités dans les paragraphes qui suivent.

#### Les professionnels dits « flottants »

Les professionnels qui composent ce premier profil travaillent pour trois d'entre eux dans une maison des adolescents, deux sont enseignantes, une seulement est infirmière scolaire et deux enfin exercent leurs fonctions dans d'autres types de structures. L'élément notable dans cette catégorie est le positionnement majoritaire des enquêtés qui la composent sur le territoire franc-comtois : deux sont situés en Bourgogne et six en Franche-Comté. Les deux départements les plus présents au sein de ce profil sont le Doubs et la Haute-Saône.

Comme nous l'avons évoqué auparavant, l'historique du déploiement du dispositif PSJ est marqué par une implantation plus récente en Franche-Comté, ce qui a en toute logique une incidence sur les degrés d'appropriation – processus que l'on sait par ailleurs diffus dans le temps. De fait, la première caractéristique de ce profil part du constat d'une moindre utilisation des ressources mises à disposition par le biais du PSJ, y compris les sites internet.

« Je suis déjà allée sur le site mais c'est la même chose, je me suis pas approprié ou des outils, ou des...ou des choses qui pourraient me permettre de...de m'en resservir dans ma pratique. (...) Alors on a encore besoin je pense...ça reste un petit peu nébuleux pour nous et on a encore besoin de s'approprier cet outil. », (Elsa, Assistante sociale scolaire).

<sup>16</sup> En référence à la pensée de Max Weber, ces modèles ne sont pas un reflet pur et parfait de la réalité mais des types « idéaux » vers lesquels tendent les comportements des acteurs.

« *j'ai eu connaissance de ce dispositif. Par contre, je le mobilise pas, je me suis aperçu que je le mobilise pas, je connais pas le dispositif Pass'Santé Jeunes avec le dispositif PSPRO. Je le mobilise pas, je dis à mes élèves "voilà il existe", donc ça rentre dans le contexte du projet, mais après moi à le mobiliser non. Je l'exploite pas du tout.* », (Aline, Enseignante).

On observe que les supports – en particulier les portails en ligne – sont bel et bien identifiés, mais qu'ils sont en même temps peu ou ne sont pas mobilisés par ces enquêtées. Cette faible utilisation des ressources disponibles ne semble d'ailleurs pas liée aux mêmes facteurs pour ces deux professionnelles. Pour la première, cela s'expliquerait davantage par sa prise de connaissance récente du dispositif.

Ce n'est pas exactement le cas pour la deuxième enquêtée citée, qui indique à un autre moment au cours de l'entretien connaître le PSJ depuis 2015. Ce déficit de mobilisation pourrait alors plus exactement être relié à son statut d'enseignante. En effet, le dispositif a pour l'instant servi seulement de support à ses élèves dans le cadre de l'apprentissage de la méthodologie de projet. L'enquêtée n'a donc jamais été amenée à en mobiliser les contenus en vue de construire une action en promotion de la santé. En conséquence de cette moindre mobilisation, le PSJ reste, pour une large part, méconnu par les professionnels qui composent ce profil.

« *Moi j'aurais aussi besoin de ce genre de choses, où on peut aller piocher, cliquer, télécharger. (...) Sur le site par exemple PSPRO, voilà s'il y avait à chaque fois les outils disponibles, comment on s'en sert, à quoi ils servent, ce serait top, top de chez top.* », (Elsa, Assistante sociale scolaire).

« *C'est vrai que le Pass'Santé Jeunes moi je l'ai mobilisé un petit peu au niveau du service jeunesse (...) après chez nous, il faut que le partenaire soit oui physiquement présent pour que ça marche hein... (...) Parce que nous on a déjà associé l'Ireps à des interventions, mais voilà quoi...Elles ont répondu présentes, elles ont donné des flyers, des stylos, mais on a eu personne à mettre en visu aux gamins quoi...* », (Estelle, Animatrice en centre social).

D'après les propos qui précèdent, il apparaît nettement que les professionnelles citées n'identifient pas précisément la démarche PSJ. Le premier extrait témoigne en ce sens d'une méconnaissance par l'enquêtée des ressources disponibles sur le PSPRO, qui correspondent précisément – mais à son insu – à ses attentes. La seconde professionnelle citée fait quant à elle état d'une conception biaisée du positionnement de l'Ireps.

La démarche PSJ vise au demeurant à donner aux professionnels des outils pour que ces derniers construisent eux-mêmes des actions de prévention et promotion de la santé. Pour cela, les chargé-e-s de projet des antennes départementales de l'Ireps les accompagnent, notamment pour tout ce qui concerne la méthodologie de projet ou des supports de communication ; mais ne sont pas censés intervenir directement auprès des publics. Or il y a en l'occurrence une difficulté à se saisir de manière autonome du PSJ et des outils proposés. À ce titre, il semble que les événements organisés dans le cadre du dispositif jouent un rôle déterminant pour favoriser la mobilisation de ce type de professionnels.

« Je viens de recevoir une invitation pour une formation, pour découvrir le dispositif Pass, alors je me suis inscrite parce que je me suis dit ça va être un moyen de remobiliser ce dispositif dans l'animation avec le plateau de jeu. Donc je me suis inscrite à la formation pour me remettre un peu dans le dispositif et voir moi si je peux l'exploiter dans l'année. (...) avec les jeunes. Je peux l'intégrer à mon temps de cours. », (Aline, Enseignante).

« [La chargée de projet] Ireps nous avait demandé de faire un retour de notre expérience puisque l'année dernière on a monté un gros projet sur le collège, autour des compétences psychosociales, à l'issue justement de cette formation que j'avais faite avec l'Ireps, et puis avec l'appui technique de [la chargée de projet] qui nous avait un peu aidés dans le montage de cette action, dans le choix de certains outils, et donc c'était aussi venir témoigner un petit peu de cette expérience. », (Elsa, Assistante sociale scolaire).

La participation à des formations ou à des journées départementales sont des éléments moteurs dans le processus d'appropriation de la démarche PSJ. Comme le montre le premier extrait, l'enseignante, qui n'a jusqu'à présent jamais construit d'actions en promotion de la santé, entend désormais intégrer cet enjeu à sa pratique professionnelle. En outre, la participation à ces types d'évènements favorise l'inscription dans une dynamique partenariale, dont on peut mesurer l'importance en termes de diffusion d'une vision commune adossée à la démarche PSJ. Pour l'heure, les professionnels qui composent ce profil développent trop peu de discours sur le partenariat pour que ce point puisse faire l'objet d'une analyse tangible. On peut simplement considérer cette donnée « en creux », comme un marqueur supplémentaire du déficit d'appropriation qui caractérise cette population. Il en va sensiblement de même lorsque l'on s'intéresse à la vision que ces professionnels expriment sur la promotion de la santé. Les propos qui suivent rappellent ainsi une posture de « novice » :

« En général c'est ponctuel...les interventions où on revient plusieurs fois, on en a une à deux dans l'année mais c'est tout. C'est vraiment quand un collège ou un lycée décide de traiter un thème avec un niveau complet en fait. (...) En général, on demande au prof de pas rester, parce que ça libère la parole lorsqu'il y a plus leur prof. Parce que le prof ben ils le revoient, alors que nous, ils nous revoient pas forcément... », (Éloïse, Coordinatrice MDA).

On observe effectivement le recours à des formes d'interventions plutôt ponctuelles et non participatives ; soit une approche qui ne correspond pas vraiment à celles prônées dans le champ de la promotion de la santé. Il convient néanmoins de rappeler ici la difficulté – souvent évoquée au cours de nos entretiens – de mobiliser les enseignants à l'occasion des actions menées dans les établissements scolaires.

Notons à ce titre que les deux enseignantes interrogées au cours de notre enquête font partie de cette catégorie de professionnels dits « flottants », expression reflétant plus largement une inscription dans le dispositif « en surface » (ou relativement superficielle). Cela étant, un changement est repérable chez l'une d'entre elles, en passe de s'inscrire plus activement dans le dispositif PSJ – et qui plus est pendant ses temps de cours. Le besoin de formation exprimé mérite dans ces conditions une réponse ajustée, étant donné le potentiel mobilisateur de ce type d'appui. Agir sur ce levier ne va pas sans un soutien de la part des dirigeants des établissements scolaires et, plus largement, d'un ensemble d'acteurs institutionnels parties-prenantes, capables de faciliter ces démarches.

### Les professionnels dits « stabilisés »

Ce deuxième profil est le plus équilibré en termes d'appartenance territoriale, puisqu'une moitié des professionnels qui le composent est positionnée en Bourgogne, et les quatre autres en Franche-Comté. Au niveau des structures représentées, trois enquêtés exercent leurs fonctions dans des maisons des adolescents. Les cinq personnes restantes travaillent en revanche au sein d'organisations diverses : centre social ou de loisirs, service jeunesse, mission locale.

Ce qui caractérise en premier lieu cette catégorie de professionnels par rapport à la précédente, c'est tout d'abord une meilleure connaissance du dispositif PSJ. Autrement dit, les acteurs concernés ont d'ores et déjà expérimenté différents supports : sites PSJ et PSPPro, ainsi que le plateau de jeu. De façon plus générale, les enquêtés classés dans ce profil savent où trouver ce qu'ils cherchent, que ce soit en termes de supports ou de contenus. Cette inscription plus fréquente du dispositif dans la pratique professionnelle offre alors la possibilité d'adapter certains supports au plus près de leurs besoins.

*« Alors on avait trié nous un petit peu, on a un peu triché ! à l'avance on avait trié les cartes et on les avait mis dans l'ordre qu'on voulait qu'elles passent en fait, pour commencer avec des questions plus généralistes puis aller après dans des questions un peu plus intimes. Donc du coup on avait un peu trié les cartes pour que les premières piochées soient des sujets soit sécurité routière ou autres qui soient moins sensibles... »*, (Aude, Directrice service jeunesse).

*« Moi à titre personnel je l'ai pas mal utilisé, après moi j'avais suivi des formations avec l'Ireps justement sur les techniques d'interventions et c'est vrai que c'est bien parce qu'on trouve d'autres moyens d'interagir avec les publics et du coup ça aide, ça me permet de changer et puis en fonction du public qu'on a, d'adapter un petit peu pour que ça soit un peu plus ludique. »*, (Aurélië, Responsable d'un CCAS).

Les extraits ci-dessus mettent effectivement en évidence cette capacité des professionnelles à « jouer » sur les supports proposés. Cela suppose qu'elles connaissent d'une part les réticences des jeunes lorsque ceux-ci sont appelés à s'exprimer en public sur certains sujets ; et d'autre part, elles maîtrisent suffisamment l'outil – le plateau de jeu dans le premier cas, le site PSPPro dans le second – pour inscrire leur intervention dans une démarche progressive et participative. D'autres professionnels qui appartiennent à ce même profil ont également évoqué le fait de masquer des cases du plateau, afin que le débat suscité puisse être partagé par des jeunes joueurs appartenant à différentes tranches d'âges. De notre point de vue, ces pratiques relèvent tout à fait du processus d'appropriation en cours pour ces professionnels. Un autre critère mérite d'être souligné dans ce type de profil, celui de l'importance accordée à l'inscription dans une dynamique partenariale autour du PSJ.

*« C'est vrai que ce qui est agréable aussi, c'est que de par ce dispositif-là, donc effectivement le site Internet, ben ils font quand même des réunions ou des rencontres en fait, entre professionnels. (...) C'est vrai que ces moments-là ça permet aussi de rencontrer l'humain. Moi je trouve que ça facilite les échanges en fait. »*, (Marie, Animatrice en centre social).

*« On participe par exemple toujours au Copil, au comité technique pour l'organisation de la journée régionale du Pass'Santé Jeunes, il y a un animateur qui est présent sur ces réunions et quand on peut aussi on essaye de participer à toutes les journées de groupe autour de thématiques ... par exemple la mobilisation des parents moi j'ai participé dernièrement à celle-*

*ci, proposée par l'Ireps et si on a des questions voilà on sait... on a bien identifié les personnes sur lesquelles on pouvait s'appuyer dans l'Ireps oui, dès qu'on a besoin de documents aussi, ça c'est une bonne ressource ! », (Aude, Directrice service jeunesse).*

De fait, on voit bien que l'inscription de ces professionnelles dans la démarche PSJ va au-delà des outils et ressources proposés en ligne, ou même du plateau de jeu. Pour elles, la dynamique partenariale est tout aussi importante, sinon plus. Dans le premier extrait, la demande de temps d'échanges supplémentaires entre partenaires est très nettement palpable. Cela revient à considérer que mieux les professionnels positionnés auprès d'un public jeune se connaissent entre eux, plus ils seront en capacité de construire et mener des actions communes.

Le second extrait signale également un fort intérêt pour la dynamique partenariale, tout en mettant en exergue un autre élément notable en matière d'appropriation. On observe à ce titre que le positionnement de l'Ireps est mieux identifié relativement au premier profil de professionnels. Ceux qualifiés ici de « stabilisés » vont davantage solliciter les chargé-e-s de projets des antennes départementales de l'Ireps pour un appui méthodologique dans la démarche de projet, ou pour des supports de communication en vue de promouvoir le PSJ.

*« [La chargée de projet Ireps] m'a vachement épaulée sur la communication, parce que moi avec ma petite structure (...) et puis je pense qu'on fera appel à elle pour des petits conseils en montage de projets, des choses comme ça. », (Marie, Animatrice en centre social).*

En somme, les enquêtés qui composent ce second profil utilisent régulièrement les ressources mises à disposition par le PSJ, s'inscrivant ainsi de manière durable dans la construction d'actions au plus près des partenaires positionnés sur leur territoire d'exercice. Le fait qu'une majorité de professionnels de cette catégorie ait participé au comité de pilotage lors du lancement du projet PSJ joue en toute logique favorablement.

Si ceux dont il est question ici développent une pratique « stabilisée » du PSJ, il demeure néanmoins possible de pointer une marge de progression, notamment au niveau des représentations sur la promotion de la santé. Comme nous venons de le voir, les professionnels associés à ce profil s'investissent dans la construction d'actions, en prenant appui sur leur réseau de partenaires, dont ceux rencontrés au cours d'évènements organisés dans le cadre de la démarche PSJ. Pour autant, ils ne parviennent pas tout à fait à écarter l'idée d'intervenir ponctuellement auprès des publics :

*« Mais voilà là c'est plus par rapport au financement d'autres acteurs, qui maintenant ne peuvent plus intervenir sur une journée ponctuelle auprès de jeunes mais il faut qu'il y ait un projet de long terme. Sauf qu'avant d'avoir un projet de long terme, si on met pas en relation et en confiance les jeunes, ben ils viendront pas à un projet de un an si on n'a pas fait une après-midi ludique, un peu conviviale avec ces gens-là quoi. », (Esther, Infirmière MDA).*

À première vue, l'argument avancé par cette professionnelle pour justifier les interventions ponctuelles renvoie plus largement à des contraintes structurelles. On peut simplement supposer que la difficulté évoquée serait liée à l'idée de légitimité. L'information tangible à retenir est plus concrètement cette prise de conscience de la nécessité de mener des projets à long terme. Cela implique en outre une construction et une organisation également plus importantes. Par ailleurs, la

posture des professionnels concernés semble assez mitigée sur le fait de développer une approche entièrement participative, notamment en matière de co-animation.

« C'est vrai qu'en collègue c'est plus facile parce qu'on fait des interventions des fois aussi sans professeurs. (...) Moi j'aime oui moi personnellement j'aime mieux, après quand on a la chance de faire des projets sur du long terme, c'est bien aussi d'avoir de temps en temps le professeur sur certains projets. (...) sur certaines thématiques quand le professeur s'investit aussi et qu'il y a un bon relationnel avec les élèves, c'est aussi intéressant. », (Aude, Directrice service jeunesse).

Comme cet extrait peut l'illustrer, les professionnels dits « stabilisés » conservent par certains côtés une approche quelque peu cloisonnée de la promotion de la santé. Il est néanmoins pertinent de souligner ici que le déficit de participation advient le plus souvent malgré la (bonne) volonté des professionnels. Outre les contraintes organisationnelles parfois plus élevées, s'ajoutent des difficultés strictement matérielles, de temps, de lieu, de moyens à disposition, etc.

Donner à ces professionnels la possibilité de s'inscrire plus largement dans une approche globale en promotion de la santé constitue ainsi un enjeu majeur. À défaut d'être davantage en capacité d'agir – et de mieux agir – ces derniers risquent d'être de plus en plus exposés à un sentiment d'impuissance, ce qui pourrait à terme être un facteur de démobilité. Ce profil que nous pourrions qualifier « d'intermédiaire » gagnerait donc plutôt à basculer vers la catégorie suivante, celle des professionnels promoteurs de santé.

### Les professionnels promoteurs de santé

Contrairement au premier profil présenté dans cette typologie, les professionnels identifiés dans cette troisième catégorie sont très majoritairement positionnés en Bourgogne (six, pour deux seulement en Franche-Comté). Notons que le département le plus représenté est celui de la Côte-d'Or, puisque les trois personnes interrogées sur ce territoire sont classées dans ce même profil.

Le poids de la variable de temps, à savoir la durée écoulée depuis l'implantation du dispositif, influe incontestablement sur les degrés d'appropriation. La catégorie professionnelle également, puisque quatre enquêtées sur huit sont infirmières scolaires. L'autre moitié se compose de deux professionnels des maisons des adolescents, d'une animatrice information jeunesse et d'un attaché territorial de santé<sup>17</sup>.

Le premier élément à relever chez ces professionnels est cette tendance à identifier le PSJ avant tout comme une démarche. Au-delà des outils, supports, ressources et contenus – qu'ils connaissent et sur lesquels ils s'appuient – ils développent une approche globale en promotion de la santé. À ce titre, plusieurs professionnels qui composent ce profil ont au cours de leur parcours suivi une formation en santé publique. De fait, ils accordent une importance particulière à la mobilisation de stratégies d'intervention efficaces, et s'attachent pour cela à promouvoir le PSJ.

<sup>17</sup> Le positionnement de celui-ci est singulier dans notre échantillon. En tant que professionnel rattaché à l'Agence Régionale de Santé, ses fonctions s'articulent autour de cet axe central que constitue la promotion de la santé. Il occupe en ce sens une position d'interface – ou de relai – entre les niveaux opérationnel et institutionnel.

« J'ai travaillé avec les animatrices ARS, ça fait deux-trois ans hein le Pass'Santé Jeunes et je connaissais aussi puisque je travaillais déjà avec [la chargée de projet] de l'Ireps, qui m'en avait parlé avant son utilisation... (...) Et puis bien évidemment...j'ai été à toutes les réunions pour la présentation du Pass... Alors si vous voulez mon rôle par rapport au Pass'Santé Jeunes c'est de le diffuser, de le faire connaître à l'équipe si vous voulez...aux infirmières scolaires. », (Natacha, Infirmière scolaire).

« C'est ça aussi qui est facilité par le Pass'Santé Jeunes, c'est qu'on a aussi la possibilité d'aller voir nous ce qui existe sur le territoire par rapport à ce qui est enregistré sur le site (...) mais on voit que d'un côté on est dans le champ de la protection de l'enfance et de l'autre on est dans le champ de la santé publique, et puis ces deux champs ne s'imbriquent pas, ils ne s'imbriquent pas assez. (...) quand je suis arrivé ici et que j'ai entendu parler de l'Ireps, j'ai fait énormément de pub sur les collègues du foyer. Alors je sais pas si c'est ce lien-là, en tout cas aujourd'hui il y a des actions de prévention (...) Donc...Voilà. Mais ce lien s'est fait de manière...impromptue et informelle parce que j'avais travaillé là-bas, mais...donc voilà c'est des choses encore à développer. », (Stéphane, Éducateur MDA).

Comme ces deux extraits le mettent en évidence, ces professionnels s'attachent à diffuser la démarche PSJ en vue de promouvoir des actions en promotion de la santé sur leurs territoires. Dans le premier cas, il est question des infirmières scolaires. Celles-ci disent par ailleurs que les possibilités pour elles de s'inscrire plus avant dans des actions concrètes sont fortement dépendantes du positionnement de leurs supérieurs hiérarchiques (directeurs d'établissement et inspecteurs académiques notamment). Manifestement, l'enquêtée citée s'engage à relayer cette ressource que constitue le PSJ afin que ses collègues infirmières puissent en bénéficier pour construire plus facilement des actions.

Dans le deuxième extrait, l'enquêté livre sa propre réflexion sur le cloisonnement qui existerait entre les champs de la santé publique et celui de la protection de l'enfance. De même, il entend tisser des liens entre ces deux domaines, au service d'une approche plus transversale en promotion de la santé. À ce titre, il est possible de souligner que la notion de compétences psychosociales semble pour le moins fédératrice au regard de la diffusion de la démarche PSJ.

« Nous on essaie via les...dans le Contrat local de santé, on propose des formations, c'est une des petites victoires qu'on a eues avec l'Éducation nationale...commencer à s'incruster dans leur plan de formation, pour proposer dans le cadre de la priorité sur le climat scolaire, qui est une priorité depuis quelques années, de travailler sur les compétences psychosociales, et ça c'est une démarche qui nous permet de "vendre du Pass'Santé Jeunes" aussi en même temps. », (Olivier, Attaché territorial de santé).

« On travaille à partir des Compétences psychosociales, on est vraiment sur l'axe...ce nouvel axe des Compétences psychosociales, et je trouve ça d'ailleurs très très intéressant moi de le travailler, parce qu'en travaillant avec cet outil-là, enfin avec les Compétences psychosociales on peut beaucoup mieux associer les enseignants parce qu'eux ils évaluent par compétences. Donc je trouve que ça donne...ça permet de continuer quelque chose quand on travaille avec les enseignants », (Ophélie, Infirmière scolaire).

En parallèle du site PSJ, la notion de compétences psychosociales constitue pour nombre de ces professionnels une porte d'entrée tout à fait pertinente en vue d'étendre la mobilisation du dispositif PSJ. Comme le souligne la deuxième enquête citée, c'est une notion qui favoriserait en outre l'inscription dans une démarche participative. Alors que les professionnels positionnés dans le profil précédent disent leur difficulté à mobiliser parfois les enseignants, on observe dans le cas présent un discours sensiblement différent.

*« Moi j'impose hein, les profs ils nous laissent pas la classe puis vont faire une pause, les profs ils sont avec nous pendant l'animation. Et la prof avec qui on a travaillé elle était très bien, donc elle, elle était là pour sa partie un peu prof de sciences quoi ! Donc elle a pu répondre aux questions, et nous on était là vraiment pour l'animation, lanceur de débat, c'était l'objectif du jeu. C'était qu'on lance le débat. », (Juliette, Animatrice information jeunesse).*

*« Mais souvent on travaille avec l'enseignant pour que ce soit travaillé avec l'enseignant avant...Et que ça soit repris par l'enseignant après. Moi je fais plus d'interventions ponctuelles où il n'y a que moi qui vient une fois et puis on n'en parle plus. En général c'est travaillé avant avec l'enseignant et travaillé après. C'est un peu mes conditions. Je viens mais à conditions qu'il y ait aussi un investissement dans l'école. Je suis en position de force ! C'est vrai, comme ils sont demandeurs...je pose aussi mes conditions. (...) en ponctuel ça m'est arrivé mais je me suis rendue compte que je suis arrivée dans la classe l'année suivante, et ils avaient aucun souvenir de mon intervention. Aucun souvenir. Là ça calme...on se rend bien compte...que le travail de prévention ça se fait sur plusieurs interventions...dans le temps...c'est repris... », (Léa, Infirmière scolaire).*

Il est possible de déduire à travers ces extraits que les professionnels promoteurs de santé cherchent systématiquement à associer les enseignants à leurs interventions. Ils ont d'ailleurs tendance à considérer que leur présence active constitue un gage d'efficacité pour les actions mises en œuvre. D'autres mettent également au premier plan des « exigences d'espace et de personnel ». Il y a ainsi toute une vigilance accordée aux lieux, à l'environnement, et plus largement au contexte dans lequel se déroulent les interventions.

Par ailleurs, ces professionnels gardent à l'esprit que les actions doivent se penser et être menées sur un temps long, en référence aux parcours de vie et de santé des jeunes. On observe en outre qu'ils se tiennent informés sur les programmes qualifiés de « probants » à l'aune de la politique nationale de santé publique. Les enquêtés associés à ce profil sont ainsi les seuls de notre échantillon à évoquer des programmes tels que « Primavera » ou « Unplugged ». Enfin, les professionnels promoteurs de santé développent une autoréflexivité accrue quant à leur rôle professionnel. Ce faisant, ils apparaissent intransigeants en ce qui concerne la posture pertinente à adopter pour partager des messages de prévention auprès d'un public d'enfants et d'adolescents.

*« L'information par les pairs ça marche beaucoup plus que par des professionnels. Donc quand c'est des témoignages de jeunes, voyez ça, ça va leur parler tout de suite. Quand c'est moi qui leur dis un truc, oui ben « c'est Juliette qui l'a dit ». Que quand c'est un témoignage, puis qu'ils vont tout seuls dans leur chambre regarder les témoignages des jeunes qui disent... "ben voilà, il m'est arrivé du harcèlement scolaire, voilà comment je m'en suis sorti". », (Juliette, Animatrice Information jeunesse).*

« Moi je trouve que ce qui fonctionne bien, c'est quand on met en face des élèves, d'autres élèves qui vont les informer, c'est ça qui marche le mieux je trouve... quand ils sont acteurs de leur propre prévention, c'est ça qui marche le mieux. En plus ils aiment bien. Ils sont contents de faire leurs affiches, d'aller dans les classes, c'est tout bête mais... et puis ils parlent le même langage donc je trouve que les infos elles passent bien... Que nous on est en décalage... on n'a pas le même langage qu'eux donc forcément... ça passe moins bien. », (Léa, Infirmière scolaire).

« Il faut pas passer le message parce qu'ils vous entendent pas, les enfants de toutes façons, ils se projettent pas, et ils se projettent pas en tant que malades, donc c'est pas la peine d'aller leur dire... toutes les maladies possibles et imaginables, de toutes façon, ils sont immortels... Et puis un ado c'est comme ça... Quand vous arrivez dans l'éducation nationale depuis un autre milieu, si vous avez pas ça en tête... (...) ça nous ramène à des stratégies d'animation qu'il faut maîtriser... parce que c'est pas à nous de passer les messages mais de relancer les débats pour qu'ils se donnent les messages entre pairs, c'est eux qui doivent se... Et si on fait pas comme ça, ça ne passe pas ! », (Natacha, Infirmière scolaire).

À observer attentivement ce que disent ces enquêtées, il semble que pour qu'un message de prévention soit le plus efficacement transmis, il faut en réalité que le professionnel « s'efface ». Pour autant, il ne faut pas que ce dernier disparaisse tout à fait. Celui-ci doit en particulier veiller à la teneur du message véhiculé, en correspondance avec les recommandations en santé. L'approche par les pairs constitue en ce sens une stratégie efficace dans la mesure où elle s'appuie sur un accompagnement solide par les professionnels. On ne peut que mesurer la complexité de la tâche, et insister encore une fois sur la nécessité de disposer de supports et d'outils afin de développer une telle posture. Comme nous l'avons déjà souligné, la variable de temps demeure un facteur non négligeable, en lien avec l'expérience engrangée par ces professionnelles promotrices de santé.

Cet engagement dans la construction d'actions, la fonction de relais occupée dans la promotion de la démarche PSJ, et enfin cette prise d'appui sur des stratégies d'action efficaces, constituent ainsi les trois traits distinctifs de ce profil. Dès lors, l'enjeu peut se résumer à faire en sorte qu'un nombre toujours plus important de professionnels tendent vers ce type de modèle. Il s'agirait pour finir de favoriser la stabilisation des professionnels dits « flottants » qui, une fois installés dans la démarche PSJ, seraient appelés à devenir à leur tour des promoteurs de santé.

## SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Au terme de ce travail d'évaluation, plusieurs idées forces méritent d'être soulignées. Tout d'abord, le fait que le site PSJ constitue un interface clé pour ce qui concerne l'inscription dans une démarche promotrice de santé. Cet aspect est d'autant plus important que les professionnels occupent une position privilégiée pour accompagner les publics vers une meilleure connaissance du dispositif, et ainsi promouvoir des choix favorables pour leur santé.

Il ressort également de manière très nette que les professionnels se saisissent des supports tels que le PPro ou le plateau de jeu majoritairement dans un second temps. Leur mobilisation nécessite de fait un degré d'appropriation plus avancé dans la démarche PSJ. Il n'empêche au demeurant que ces ressources favorisent incontestablement la construction d'actions en promotion de la santé ; d'autant mieux lorsque celles-ci sont adossées à une approche en termes de compétences psychosociales.

Un autre élément à retenir de cette démarche d'évaluation tient au fait que le dispositif PSJ répond effectivement aux besoins des professionnels, et en priorité à celui d'accéder rapidement à une information fiable et adaptée à chaque tranche d'âge. On ne peut que souligner ce rôle incontournable que joue le PSJ en matière de transfert de connaissances. Cet accès aux contenus thématiques et à des outils d'animation participatifs augmente non seulement la capacité d'agir des professionnels auprès des publics, mais aussi leur capacité à promouvoir des stratégies d'intervention efficaces auprès des partenaires positionnés sur leurs territoires.

À ce titre, l'Ireps, en tant que porteur du projet, est un acteur à part entière de la dynamique partenariale. En effet, tout au long de cette démarche d'évaluation, il a été possible d'observer l'importance que revêtent les différents événements organisés dans le cadre de la démarche PSJ : en particulier, les journées départementales, les formations et les ateliers d'échanges et de pratique. Ce sont à la fois des espaces de soutien opérationnel et de transfert de connaissances. Ils constituent ainsi un atout majeur dans la mobilisation des professionnels, et ce à plusieurs niveaux : développement des réseaux d'interconnaissances, prise de connaissance du dispositif ou réactivation, construction d'actions multi-partenariales. De fait, si l'on devait résumer les apports de cette démarche d'évaluation en dix points clés, il conviendrait de mettre en exergue les aspects suivants :

10 idées à retenir sur cette démarche d'évaluation PSJ	
1	Le site PSJ, une porte d'entrée vers une démarche promotrice de santé
2	La complémentarité des supports (sites internet et plateau de jeu)
3	Le PSJ, une réponse au besoin d'informations fiables et adaptées à chaque tranche d'âge
4	Trois thématiques de premier plan : addictions, vie affective et sexuelle, bien vivre ensemble
5	Les compétences psychosociales, une seconde porte d'entrée
6	Des événements facteurs de mobilisation : les journées départementales, les ateliers d'échanges et de pratique, les formations
7	Le PSJ, un soutien opérationnel avéré à la construction d'actions
8	L'appui sur des techniques d'intervention favorisant la participation des publics
9	Le rôle de relais des infirmières scolaires
10	Le poids de la variable de temps d'implantation du dispositif sur les degrés d'appropriation

Réciproquement, les analyses développées dans le cadre de cette démarche d'évaluation font émerger des besoins et difficultés spécifiques dont il convient également de rendre compte. Il est en premier lieu possible de revenir sur cet enjeu que constitue la mobilisation de l'entourage des jeunes, et en particulier les parents. Les professionnels interrogés témoignent unanimement de la complexité à associer ces publics « périphériques » aux actions menées, et plus largement à la démarche PSJ.

De notre point de vue, une réflexion mérite effectivement d'être menée sur cette question. Plusieurs enquêtés ont à ce titre évoqué une moindre difficulté à mobiliser les parents d'enfants en bas âge, par exemple en tout début de scolarité. Auquel cas, comment inscrire les parents dans la démarche PSJ sur le long terme ? La prise en compte des conditions et possibilités matérielles de cette mobilisation constitue un enjeu de taille : on pense ici à la question de la mobilité, du temps hors travail, des formats à privilégier...

Plus largement, il nous semble qu'une interrogation sur une ouverture du dispositif à des publics qui demeurent pour l'heure peu visibles aurait toute sa pertinence. On pense notamment à des champs plus éloignés tel que celui de la protection de l'enfance, ou du handicap.

Le dernier élément sur lesquels les professionnels insistent – de notre point de vue, à raison – est ce besoin de temps supplémentaires de rencontres entre partenaires. Ceux pour qui les degrés d'appropriation sont encore fragiles témoignent par exemple d'un besoin accru de formation. Ces demandes n'aboutissent pas toujours, ce qui semble avant tout lié à des contraintes structurelles ou organisationnelles. Cela mérite également réflexion. De même, les professionnels que nous avons qualifiés de « stabilisés » sont en demande de temps d'échanges de pratiques supplémentaires.

Ainsi, comme nous avons commencé de le signifier, il s'agirait pour finir que le processus d'appropriation en cours se traduise par un nombre toujours plus important de professionnels identifiés comme des promoteurs de santé.

Synthèse des recommandations	
1	Mener une réflexion en vue de donner aux professionnels davantage de repères pour intervenir auprès des publics « périphériques » : parents, famille, entourage
2	Réaliser une étude de besoins auprès de l'entourage des jeunes (avec introduction d'éléments de comparaison, par exemple prise en compte de la variable sociale et/ou focalisation sur une séquence d'âge – type l'adolescence) : comment construire un accès au PSJ pour ces publics « périphériques » ? Freins et leviers.
3	Mener une réflexion sur les possibilités d'ouvrir le dispositif à des champs encore éloignés (protection de l'enfance ou population en situation de handicap)
4	Développer les temps de formation et d'échanges de pratiques (par exemple, des temps expressément dédiés à la construction de projets d'actions communes ou multi-partenariales)
5	Programmer une étude d'impact au long court : quels sont les effets du dispositif PSJ sur les parcours de vie et de santé des jeunes ? Quels changements peut-on repérer en termes de capacité d'agir, choix favorables à leur santé... ? Travail sur des cohortes générationnelles et/ou cibler des catégories de populations jeunes, analyse des effets à moyen/long terme.

## Bibliographie/Sitographie

### Articles de revues :

- BARLET Muriel, CAVILLON Marie (2011), « La profession d'infirmière : situation démographique et trajectoires professionnelles », *Études et résultats*, DREES, n°759, 8 p., URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er759.pdf>
- BESSIÈRE Sabine (2004), « La féminisation des professions de santé en France : données de cadrage », *DREES*, pp. 19-33, URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rfas200501-art03.pdf>
- COLLIN Christel (2018), « L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté d'un an et quatre mois depuis 2010 », *Études et résultats*, DREES, n°1052.
- PLAISANT Michel, ZHENG Lili, KHADHRAOUI Mariem, BERNARD Prosper (2019), *Concepts et outils des sondages Web : introduction à LimeSurvey et SurveyMonkey*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 149 p.

### Sites consultés :

- Observatoire des inégalités (2014), *Une répartition déséquilibrée des professions entre les hommes et les femmes*, URL : [https://www.inegalites.fr/Une-repartition-desequilibree-des-professions-entre-les-hommes-et-les-femmes?id\\_theme=22](https://www.inegalites.fr/Une-repartition-desequilibree-des-professions-entre-les-hommes-et-les-femmes?id_theme=22)
- Observatoire des inégalités (2009), *L'emploi des jeunes*, URL : [https://www.inegalites.fr/L-emploi-des-jeunes?id\\_theme=21](https://www.inegalites.fr/L-emploi-des-jeunes?id_theme=21)
- Site Pass'Santé Pro, URL : <https://www.pass-santepro.org/>

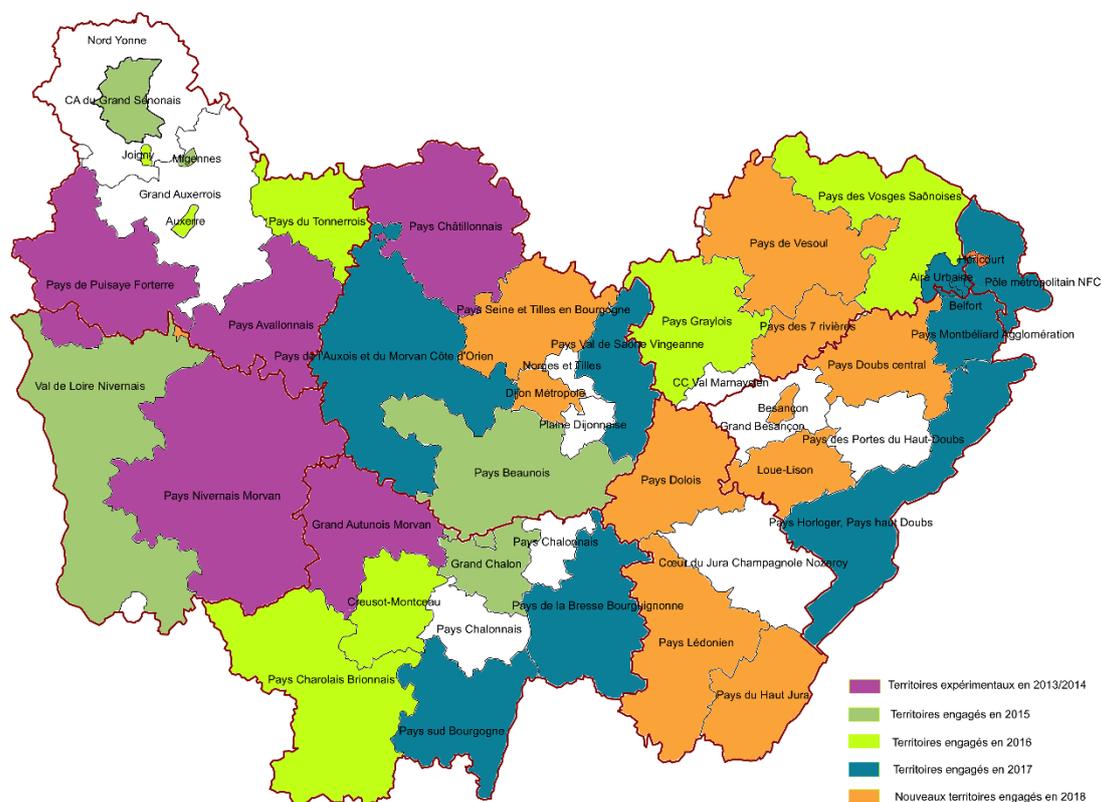
Annexes

**Annexe n°1 : Évaluations externes et internes du dispositif PSJ (2015-2020)**

Date	Type d'évaluation	Items évalués	Évaluateurs	Remarques
<b>Fév. 2015</b>	Évaluation externe, méthodes qualitatives (entretiens individuels et collectifs)	Accès, perception, usage de l'outil chez les jeunes Effets sur le public cible Effets indirects chez les adultes Dynamique territoriale et dimension participative	Université de Bourgogne	Évaluation rapidement mise en place à la suite du lancement du projet
<b>Mai 2016</b>	Audit numérique	Ergonomie et architecture du site Accessibilité (mobiles, liens) Lisibilité du contenu	Agence 24	Revoir contenus descriptifs Effort de lecture nécessaire
<b>Depuis déc. 2014 et déc. 2015</b>	Évaluation des formations et évaluation des journées départementales PSJ	Satisfaction des professionnels, contenus de la formation, perspectives d'utilisation	Ireps antennes	Évaluation en continu
<b>Année scol. 2015/16</b>	Panel de jeunes	Perception des contenus	Ireps	Reconduit en 2016/17
<b>Juin 2017</b>	Évaluation interne Méthode participative	L'implication des jeunes autour du dispositif	Étudiante en Master 2 MEOSE	Nécessité de renforcer le degré de participation des jeunes
<b>Déc. 2017</b>	Évaluation statistique Évaluation de la communication	Fréquentation du site Actions réalisées sur les territoires Communication médiatique et scientifique	Ireps Siège	Impossibilité d'obtention de données chiffrées à l'échelle des territoires Existence d'une part importante d'internautes non localisables
<b>Déc. 2018</b>	Évaluation statistique des sites PSJ et PPro	Fréquentation des sites Pages consultées Top 10 des visiteurs par régions et par villes	Ireps Siège	Pics de connexion sans doute liés au Service sanitaire, aux journées départementales et aux formations PSJ
<b>Janv. à juin 2019</b>	Évaluation statistique du site	Fréquentation du site internet Sources du trafic Page Facebook	Ireps Siège	Fréquentation du site en augmentation Sources d'acquisition du trafic variées Part importante d'internautes non localisables
<b>Août 2019</b>	Évaluation interne, méthode quantitative et qualitative	Usages, appropriation et perception, du dispositif par les professionnels	Ireps Siège et antennes	En cours

Les retours d'évaluation servent d'appui à la construction de la stratégie régionale PSJ.

## Annexe n°2 : Cartographie PSJ actualisée – mai 2019



Réalisation Ireps BFC.

## Annexe 3 : Questionnaire

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la démarche d'évaluation continue du Pass' Santé Jeunes, l'Ireps réalise une enquête statistique sur la manière dont les professionnels utilisent ce dispositif. Il s'agit de mieux connaître les différents usages des outils, supports et contenus proposés, ainsi que de cerner les spécificités de chaque territoire. C'est pourquoi, nous sollicitons 10 minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire. L'exploitation des informations renseignées est strictement anonyme.

### USAGES DU DISPOSITIF *Pass'Santé Jeunes*

1- Depuis combien de temps connaissez-vous le dispositif *Pass'Santé Jeunes* ?

- Moins d'1 an
- Entre 1 et 3 ans
- Plus de 3 ans

2- Par quel biais avez-vous connu le *Pass'Santé Jeunes* ?

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Atelier d'échanges et de pratique | <input type="checkbox"/> Journée départementale  |
| <input type="checkbox"/> Comité territorial                | <input type="checkbox"/> Relais d'un partenaire  |
| <input type="checkbox"/> Formation                         | <input type="checkbox"/> World Café              |
| <input type="checkbox"/> Initiative personnelle            | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : ..... |

3- Vous arrive-t-il de consulter le site *Pass'Santé Jeunes* ?

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

4- Si oui, quelles rubriques consultez-vous ? (*Plusieurs réponses possibles*) :

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Actualités                | <input type="checkbox"/> Près de chez toi         |
| <input type="checkbox"/> Contenus thématiques      | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ..... |
| <input type="checkbox"/> Espace Parents/Éducateurs |   |

5- Vous arrive-t-il de consulter le site *Pass'Santé Pro* ?

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

6- Si oui, quelles rubriques consultez-vous ? (*Plusieurs réponses possibles*)

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Modules pédagogiques  | <input type="checkbox"/> Techniques d'animation   |
| <input type="checkbox"/> Outils d'intervention | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ..... |

7- Parmi les thématiques proposées (sur les sites *Pass'Santé Jeunes* et *Pass'Santé Pro*), quelles sont celles que vous visitez le plus ? (3 réponses maximum)

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accidents de la vie courante | <input type="checkbox"/> Nutrition                 |
| <input type="checkbox"/> Addictions                   | <input type="checkbox"/> Risques auditifs          |
| <input type="checkbox"/> Alcool                       | <input type="checkbox"/> Sécurité routière         |
| <input type="checkbox"/> Bien vivre ensemble          | <input type="checkbox"/> Sécurité sociale          |
| <input type="checkbox"/> Environnement et santé       | <input type="checkbox"/> Tabac                     |
| <input type="checkbox"/> Hygiène de vie               | <input type="checkbox"/> Usages d'Internet         |
| <input type="checkbox"/> Mal-être                     | <input type="checkbox"/> Vie affective et sexuelle |

8- Parmi les évènements organisés dans le cadre de la démarche *Pass'Santé Jeunes*, vous avez participé aux :

	En 2017	En 2018	En 2019
<b>Ateliers d'échanges et de pratique</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Formations</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Journées départementales</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>World Café</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Comités Territoriaux</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9- Vous arrive-t-il d'organiser des actions en promotion de la santé auprès d'un public jeune ?

- Oui  Non

10- Si oui, lorsque vous développez des actions, vous vous appuyez sur le *Pass'Santé Jeunes* :

- Toujours  De temps en temps  
 Souvent  Jamais

11- Pouvez-vous citer des exemples d'actions pour lesquelles vous avez eu recours aux outils ou contenus du dispositif *Pass'Santé Jeunes* :

.....  
 .....

12- Dans ces cas-là, quel(s) support(s) avez-vous utilisé ? (Plusieurs réponses possibles)

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Guide « <i>Pass'Santé Jeunes en action !</i> » | <input type="checkbox"/> Site Pass'Santé Pro      |
| <input type="checkbox"/> Plateau de jeu « <i>Pass'Santé Jeunes</i> »    | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ..... |
| <input type="checkbox"/> Site Pass'Santé Jeunes                         |   |

13- Qu'allez-vous chercher principalement dans la démarche *Pass'Santé Jeunes* ? (*Classez les 5 motivations ci-dessous de 1 à 5 : 1 étant la motivation la plus forte et 5 celle étant la moins forte*).

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- Des idées d'actions efficaces
- Des informations
- Des outils d'intervention
- Une aide dans la construction d'actions
- Une mise en réseau avec des partenaires

14- Parmi les techniques d'intervention suivantes, la ou lesquelles avez-vous déjà utilisées ? (*Plusieurs réponses possibles*)

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Abaque de Régnier | <input type="checkbox"/> Créaplan                 |
| <input type="checkbox"/> Bingo             | <input type="checkbox"/> Jeu des cacahuètes       |
| <input type="checkbox"/> Blason            | <input type="checkbox"/> Photo Expression         |
| <input type="checkbox"/> Brainstorming     | <input type="checkbox"/> Portrait Chinois         |
| <input type="checkbox"/> Carte mentale     | <input type="checkbox"/> Technique de Delphes     |
| <input type="checkbox"/> Confettis         | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ..... |

15- Avez-vous rencontré de nouveaux partenaires par l'intermédiaire du *Pass'Santé Jeunes* ?

- Oui  Non

16- Si oui, lesquels ? (*Profils, Structures*)

.....

.....

.....

17- Selon vous, le *Pass'Santé Jeunes* répond à vos besoins en tant que professionnel·le ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, tout à fait | <input type="checkbox"/> Non, pas vraiment |
| <input type="checkbox"/> Oui, plutôt      | <input type="checkbox"/> Non, pas du tout  |

18- Pouvez-vous expliquer rapidement votre réponse :

.....

.....

.....

## DETERMINANTS SOCIAUX

19- Vous êtes :

Une femme

Un homme

20- Vous avez entre :

15 et 24 ans

45 et 54 ans

25 et 34 ans

55 et 64 ans

35 et 44 ans

65 ans et plus

21- Vous êtes :

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

Animateur·rice

Élu·e

Animateur·rice Territorial·e de Santé

Enseignant·e

Assistant·e de service social

Infirmier·ère scolaire

Conseiller·ère Principal·e d'Éducation

Médecin

Coordinateur·rice jeunesse

Pharmacien·ne

Délégué·e départemental·e ARS

Psychologue

Directeur·rice d'établissement

Travailleur·se social·e

Éducateur·rice sportif·ve

Autre, précisez : .....

22- Dans quel(s) secteur(s) d'activités êtes-vous ? (\*Plusieurs réponses possibles)

*\*Les modalités de réponse sont présentées par ordre alphabétique.*

Action sociale

Médico-Social

Activités récréatives et de loisirs

Petite enfance

Éducation spécialisée

Santé

Enseignement

Autre, précisez : .....

Formation professionnelle

23- Quel est votre lieu d'exercice ?

Côte d'Or

Saône et Loire

Doubs

Territoire de Belfort / Nord Franche-Comté

Haute-Saône

Yonne

Jura

Région Bourgogne-Franche-Comté

Nièvre

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Annexe 4 : Grille d'entretien

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la démarche d'évaluation continue du Pass' Santé Jeunes, l'Ireps réalise une enquête qualitative sur la manière dont ce dispositif est perçu par les professionnels concerné-e-s. En tant que partenaire impliqué-e dans la démarche, votre point de vue doit contribuer à une meilleure connaissance des attentes et besoins identifiés sur chaque territoire. C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour un entretien afin d'échanger autour de vos expériences en lien avec le dispositif Pass'Santé Jeunes. Nous tenons à préciser que toutes les informations recueillies dans le cadre de cette étude sont soumises au respect des règles éthiques, dont celle garantissant la préservation de l'anonymat des personnes interrogées.

<b>Département :</b>	
<b>Date :</b> / / 2019	<b>Durée :</b>
<i>(Incitation 1) Sur une approche générale des perceptions du dispositif</i>	
<p><b>Pouvez-vous me dire rapidement en quoi consiste votre travail et comment vous avez connu le PSJ ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions/Structure</li> <li>- Modalités d'accès au PSJ <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Liens avec Ireps</li> <li>⇒ Pour quels besoins</li> <li>⇒ Personnes ressources</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Pour vous, c'est quoi le dispositif PSJ ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils identifiés/Supports</li> <li>- Avantages/Inconvénients</li> <li>- Place des jeunes dans le dispositif ? De l'entourage ?</li> </ul>	
<i>(Incitation 2) Discours sur les usages et mobilisation du dispositif</i>	
<p><b>Comment est-ce que vous mobilisez les outils ou répertoires d'actions proposés dans le PSJ ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils (sites, guide, contenus, techniques d'animation, formations...)</li> <li>- Quelles thématiques ?</li> <li>- Participation aux actions Ireps (formations, journées...)</li> <li>- Construction d'actions/d'interventions ?</li> <li>- Coopération (avec qui ? comment ?)</li> <li>- Intérêt/Difficultés</li> </ul>	
<i>(Incitation 3) Sur les perceptions du changement</i>	
<p><b>Diriez-vous que ce dispositif a entraîné des changements dans votre pratique professionnelle ?</b> (→ Du coup, comment celle-ci a-t-elle évolué ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manières de voir/de faire</li> <li>- Apports méthodologiques</li> <li>- Nouveaux partenaires rencontrés</li> <li>- Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ? (=Vision du futur)</li> </ul> <p><b>Si vous deviez changer quelque chose dans le dispositif, ce serait quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis sur la pertinence/efficacité du dispositif ?</li> <li>- Impact(s) sur les jeunes ?</li> </ul>	

Annexe 5 : Grille d'entretien (2<sup>ème</sup> version)

<b>Département :</b>	
<b>Date :</b> / / 2019	<b>Durée :</b>
<b>Pouvez-vous me dire en quoi consiste votre travail ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure (création, nombre de salariés, âge du public, comment ce public arrive-t-il jusqu'à vous ?, financements...)</li> <li>- Missions (interventions en direct avec les jeunes, construction d'actions... ?)</li> <li>- Qui sont vos principaux partenaires ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Lieux/moments de rencontre</li> <li>⇒ Qui sollicite qui, et pour quoi ?</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Comment est-ce que vous avez connu le PSJ et comment ce dispositif s'inscrit dans votre pratique professionnelle ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modalités d'accès au PSJ : formation, journée départementale, réseaux de connaissance...             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Liens avec Ireps : quelles sont vos relations ? (Autres projets sur lesquels vous travaillez ?)</li> <li>⇒ Ressources : personnes, informations, supports (type jeux ?), com.</li> </ul> </li> <li>- À quel moment dans <b>la carrière</b> arrive le dispositif PSJ ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Depuis combien de temps dans la structure ?</li> <li>⇒ Quelle(s) expérience(s) ou formation(s) antérieures ?</li> <li>⇒ Y-a-t-il dans votre parcours professionnel des éléments qui selon vous ont favorisé votre accès/inscription dans le PSJ ?</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Comment est-ce que vous mobilisez le PSJ ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce que vous allez chercher, et quel(s) support(s) allez-vous mobiliser ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Sites PSJ/PPro (connu/pas connu)</li> <li>⇒ Plateau de Jeu/Guide d'actions</li> <li>⇒ Vidéos/Application YOLO</li> <li>⇒ Sollicitation des chargées de projet Ireps ?</li> </ul> </li> <li>- Sur quelles thématiques en particulier ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Par exemple, est-ce que vous pouvez me raconter comment vous procédez pour construire et mettre en œuvre une action/ faire une intervention de prévention ?</li> <li>⇒ Interventions ponctuelles/répétées</li> <li>⇒ Dimension participative</li> <li>⇒ Aspects organisationnels</li> </ul> </li> <li>- Quelles difficultés vous arrive-t-il de rencontrer dans vos actions ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mobilisation des jeunes</li> <li>⇒ Mobilisation des partenaires (connus/pas connus)</li> <li>⇒ Mobilisation des parents/de l'entourage</li> <li>⇒ Contraintes organisationnelle/Disponibilité/Manque de temps ?</li> <li>⇒ Manque d'information/de formation</li> </ul> </li> </ul>	

### Diriez-vous que le PSJ a entraîné des changements dans votre pratique professionnelle ?

(→ Du coup, comment celle-ci a-t-elle évolué ?)

- Manières de voir/de faire/de parler
- Est-ce que vous avez rencontré des nouveaux partenaires ?
  - ⇒ Lesquels ?
- Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ? (=Vision du futur)

### Quelles sont les spécificités que vous identifiez sur votre territoire, en termes de besoins (pour les jeunes) ou de difficultés (pour les professionnels) ?

- Problématiques/Thématiques communes
- Problème de mobilité
- Est-ce que selon vous le PSJ est suffisamment identifié/connu par les acteurs positionnés sur votre territoire ?
  - ⇒ Par exemple : quid du champ de la protection de l'enfance ?

### Pour résumer, c'est quoi pour vous le dispositif PSJ ?

- A quoi pensez-vous en premier lieu si on vous dit « PSJ » ?
- Outils identifiés/Supports
- Intérêt/Difficultés
  - ⇒ Si vous deviez changer quelque chose dans le dispositif, ce serait quoi ?
  - ⇒ Ou quelle réflexion faudrait-il selon vous engager ?
- Avis sur la pertinence du dispositif ?
- Impact(s) sur les jeunes ?

Annexe 6 : Fiche de synthèse enquêté

<b>Marie R.</b>	
Statut professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice d'un centre social</li> <li>- Animatrice ado</li> <li>- Référente familles</li> <li>- Association 10 salariés</li> </ul>
Accès au PSJ & Moment dans la carrière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrivée sur le territoire en 2013</li> <li>- Accès au PSJ en 2016 puis évolution vers un poste de direction</li> </ul> <p><i>Moi après c'est vrai que quand j'ai découvert le PSJ en mai 2016 j'étais encore dans de l'animation ado, et puis mon poste a évolué.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PSJ = levier pour avancement de carrière</li> </ul> <p><i>Alors on était à l'époque en création du projet d'ouverture d'un accueil jeunes, donc (...) le but c'était aussi de voir ce qui pouvait se faire autour de la prévention parce qu'on sait bien qu'à cet âge-là ils font pleins de choses qu'il faut pas. Donc voilà, du coup ça permettait aussi de connaître les acteurs du territoire</i></p>
Utilisation du PSJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioritairement site PSJ : à la question « c'est quoi pour vous le dispositif PSJ ? », la réponse est « Ben le site internet »</li> <li>- Investissement dans la construction d'action</li> </ul> <p><i>Au mois de mai 2017 quand j'ai fait le jeu de piste, c'est vrai que moi je me suis investie parce que c'était une journée qui me parlait énormément, enfin qui rentrait dans mes valeurs ; Et du coup mon directeur m'a laissé un peu de marge de manœuvre, et c'est vrai que j'ai mis en place un jeu. J'ai fait plus que ce qui était attendu.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atout principal : partenariat et mise en réseau</li> </ul> <p><i>le site c'est vrai que maintenant ça me donne la porte d'entrée. Si j'ai une difficulté avec un ado, ben hop maison des ados, enfin voilà Tabagir, Anpaa...</i></p>
Effets et rapports à l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en avant du lien avec l'Ireps</li> </ul> <p><i>La chargée de projet Ireps m'a vachement épaulée sur la communication, parce que moi avec ma petite structure (...) et puis je pense qu'on fera appel à elle pour des petits conseils en montage de projets, des choses comme ça.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins ciblés : développer les temps de rencontres/échanges sur le territoire</li> </ul>
Typologie	<p><b>Professionnel « stabilisé »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence élevée de participation aux évènements PSJ + connaissance des outils (utilisation en accompagnement et pour la dynamique partenariale)</li> <li>- Inscription forte dans la dynamique partenariale (co-animation avec Ireps, entente avec partenaires...)</li> <li>- Assez éloignée de la notion d'intervention sur le temps long =&gt; fonctionne plutôt sur des interventions ponctuelles, actions de sensibilisation</li> </ul>



**« Rapport d'évaluation de la démarche Pass'Santé Jeunes : les usages, perceptions et appropriations du dispositif par les professionnels »,**  
Janvier 2020, Lucie CROS.

Ireps BFC  
2, Place des Savoirs (Le Diapason)  
21 000 DIJON  
03 80 66 73 48  
[contact@ireps-bfc.org](mailto:contact@ireps-bfc.org)